



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Fisheries and Oceans

Chair:

The Honourable BILL ROMPKEY, P.C.

Tuesday, February 5, 2008
Tuesday, February 12, 2008

Issue No. 2

Third and fourth meetings on:

Issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans

INCLUDING:

THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Special study budget — current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Pêches et des océans

Président :

L'honorable BILL ROMPKEY, C.P.

Le mardi 5 février 2008
Le mardi 12 février 2008

Fascicule n° 2

Troisième et quatrième réunions concernant :

Les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada

Y COMPRIS :

LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget pour étude spéciale — questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et océans du Canada)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Bill Rompkey, P.C., *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Hubley
Campbell	Johnson
Comeau	* LeBreton, P.C.
Cowan	(or Comeau)
Gill	Meighen
* Hervieux-Payette, P.C.	Robichaud, P.C.
(or Tardif)	Watt

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Baker, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Gill (*February 12, 2008*).

The name of the Honourable Senator Gill substituted for that of the Honourable Senator Baker, P.C. (*February 13, 2008*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Bill Rompkey, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Adams	Hubley
Campbell	Johnson
Comeau	* LeBreton, C.P.
Cowan	(ou Comeau)
Gill	Meighen
* Hervieux-Payette, C.P.	Robichaud, C.P.
(ou Tardif)	Watt

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Baker, C.P., est substitué à celui de l'honorable sénateur Gill (*le 12 février 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Gill est substitué à celui de l'honorable sénateur Baker, C.P. (*le 13 février 2008*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 5, 2008
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:18 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Comeau, Cowan, Robichaud, P.C., Rompkey, P.C. and Watt (6).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 21, 2007, the committee continued its study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

WITNESSES:*Fisheries and Oceans Canada:*

George Da Pont, Commissioner, Canadian Coast Guard;
Charles Gadula, Acting Deputy Commissioner, Canadian Coast Guard;
Gary Sidock, Director General, Fleet Directorate.

The chair made a statement.

Mr. Da Pont made a statement and, together with the other witnesses, answered questions.

At 7:48 p.m., the committee proceeded to consider the following special study budget application for their study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans, for the fiscal year ending March 31, 2008:

Professional and Other Services	\$ 5,500
All Other Expenditures	\$ 2,000
TOTAL	\$ 7,500

It was agreed that the special study budget application be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

At 7:50 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCES-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 5 février 2008
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 18, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Comeau, Cowan, Robichaud, C.P., Rompkey, C.P., et Watt (6).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

TÉMOINS :*Pêches et Océans Canada :*

George Da Pont, commissaire, Garde côtière canadienne;
Charles Gadula, sous-commissaire intérimaire, Garde côtière canadienne;
Gary Sidock, directeur général, Direction générale de la flotte.

Le président fait une déclaration.

M. Da Pont fait une déclaration puis, aidé des autres témoins, répond aux questions.

À 19 h 48, le comité examine le budget pour son étude spéciale sur les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 :

Services professionnels et autres	5 500 \$
Autres dépenses	2 000 \$
TOTAL	7 500 \$

Il est convenu que le budget pour l'étude spéciale soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

À 19 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, February 12, 2008
(6)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:21 p.m., in room 2, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Ethel Cochrane, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Cochrane, Comeau, Cowan and Hubley (5).

Other senator present: The Honourable Senator Baker, P.C. (1).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 21, 2007, the committee continued its study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

WITNESSES:

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Alan H. Kessel, Legal Adviser;

John Hannaford, Deputy Legal Adviser and Director General, Legal Affairs Bureau;

Wendell Sanford, Director, Oceans and Environmental Law Division.

The deputy chair made a statement.

Mr. Kessel made a statement and, together with Mr. Hannaford, answered questions.

At 7:35 p.m., Mr. Sanford was invited to join the other witnesses at the table and proceeded to answer questions.

At 7:47 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 12 février 2008
(6)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 21, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Ethel Cochrane (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Comeau, Cowan et Hubley (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Baker, C.P. (1).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

TÉMOINS :

Affaires étrangères et commerce international Canada :

Alan H. Kessel, juriste;

John Hannaford, juriste adjoint et directeur général, Affaires juridiques;

Wendell Sanford, directeur, Direction du droit des océans et de l'environnement.

La vice-présidente fait une déclaration.

M. Kessel fait une déclaration puis, aidé de M. Hannaford, répond aux questions.

À 19 h 35, M. Sanford est invité à se joindre aux autres témoins et à répondre aux questions.

À 19 h 47, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 7, 2008

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee which was authorized by the Senate on Wednesday, November 21, 2007 to examine and report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans, respectfully requests the approval of funds for fiscal year ending March 31, 2008.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 7 février 2008

Le Comité sénatorial permanent des pêches et océans a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, autorisé par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007 à examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, demande respectueusement que des fonds lui soient approuvés pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

WILLIAM ROMPKEY

Chair

APPENDIX A**STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS****STUDY OF THE FEDERAL GOVERNMENT'S
FRAMEWORK FOR MANAGING CANADA'S
FISHERIES AND OCEANS****APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, November 21, 2007:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans; and

That the papers and evidence received and taken and the work accomplished by the Committee on the subject during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report to the Senate no later than Friday, June 27, 2008.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

ANNEXE A**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS****ÉTUDE DU CADRE STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL POUR LA GESTION DES PÊCHES ET
DES OCÉANS DU CANADA****DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2008**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 21 novembre 2007 :

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Que les mémoires reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le Comité au cours de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au Comité; et

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le vendredi 27 juin 2008.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 5,500
All Other Expenditures	<u>2,000</u>
TOTAL	\$ 7,500

SOMMAIRES DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	5 500 \$
Autres dépenses	<u>2 000</u>
TOTAL	7 500 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans on _____.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans le _____.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

The Honourable William Rompkey, P.C.
Chair, Standing Senate Committee on
Fisheries and Oceans

Date

L'honorable William Rompkey, C.P.,
Président du Comité sénatorial permanent
des pêches et des océans

Date

The Honourable George J. Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

Date

L'honorable George J. Furey,
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

FOR INFORMATION ONLY

Fiscal Year	Funds Approved	Actual Expenditures
2005-2006	\$361,146	\$80,860
2006-2007	\$396,312	*\$76,772.27
2007-2008	\$114,284	\$1,296.73*

* until September 14, 2007

À TITRE D'INFORMATION

Exercice	Budget approuvé	Dépenses réelles
2005-2006	361 146 \$	80 860 \$
2006-2007	396 312 \$	*76 772.27 \$
2007-2008	114 284 \$	* 1 296.73 \$

* En date du 14 septembre 2007

STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS
STUDY OF THE FEDERAL GOVERNMENT'S FRAMEWORK FOR
MANAGING CANADA'S FISHERIES AND OCEANS
EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Working Meals (At meetings in Ottawa (9 x \$500))	\$ 4,500	
2. Hospitality	<u>1,000</u>	
Sub-Total — Professional and Other Services		\$ 5,500

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Books, newspapers, magazines, maps	\$ 1,000	
2. Miscellaneous	<u>1,000</u>	
Sub-Total — All Other Expenditures		\$ <u>2,000</u>
TOTAL		\$ 7,500

The Senate administration has reviewed this budget application.

 Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

 Date

 Nicole Proulx, Director of Finance

 Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS**

**ÉTUDE DU CADRE STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
POUR LA GESTION DES PÊCHES ET DES OCÉANS DU CANADA**

**EXPLICATION DES POSTES BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2008**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Repas de travail (aux réunions à Ottawa (9 X 500\$))	4 500 \$	
2. Hospitalité	<u>1 000</u>	
Sous-total — Services professionnels et autres		5 500 \$

AUTRES DÉPENSES

1. Livres, périodique, carte	1 000 \$	
2. Divers	<u>1 000</u>	
Sous-total — Autres dépenses		<u>2 000 \$</u>
TOTAL		7 500 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Nicole Proulx, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, February 7, 2008

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2008 for the purpose of its special study on the federal government's current and evolving policy framework, as authorized by the Senate on Wednesday, November 21, 2007. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$	5,500
Transportation and Communications		0
Other Expenditures		<u>2,000</u>
Total	\$	7,500

Respectfully submitted,

*Le président,***GEORGE J. FUREY***Chair***ANNEXE (B) AU RAPPORT**

Le jeudi 7 février 2008

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 aux fins de leur étude spéciale sur l'examen des questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007. Ledit budget se lit comme suit :

Services professionnels et autres	5 500 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>2 000</u>
Total	7 500 \$

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 5, 2008

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:18 p.m. to examine and report upon issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. Topic: Arctic study.

Senator Bill Rompkey (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I want to welcome everyone. There may be people watching the recorded version of this committee on television, and I want to welcome them as well and assure them that this will be a commercial free broadcast. There will be no interruptions.

I am Bill Rompkey, Chair of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. We have with us Senator Comeau from Nova Scotia, Deputy Leader of the Government in the Senate and past chair of the this committee. We have Senator Watt from Nunavik in Northern Quebec, who has been a member of the committee for some time and is very knowledgeable about the Arctic, which is where our study is focused. We have Senator Cowan from Nova Scotia, also a Maritime province. His roots are in Newfoundland giving him a double indemnity in understanding the sea. We have Senator Robichaud from New Brunswick, who is a former Minister of Fisheries. Finally, we have the dean of the Senate, Senator Adams, from Nunavut, who is very important to us always, but particularly at the moment because the focus of our study is the Arctic.

I want to welcome George Da Pont, Commissioner of the Canadian Coast Guard. I would ask him to please introduce his colleagues.

George Da Pont, Commissioner, Canadian Coast Guard, Fisheries and Oceans Canada: Mr. Chair, it is a pleasure for us to be here tonight. I have with me Charles Gadula, Acting Deputy Commissioner of the Canadian Coast Guard, and Gary Sidock, Director General of Fleet Directorate at Fisheries and Oceans Canada. In the course of their careers, both have had direct Arctic experience, so their comments may be helpful to the committee.

I have a few opening remarks for the committee, after which we will be happy to answer any questions you might have.

[*Translation*]

The Canadian Coast Guard welcomes the focus of this committee on the north and the launch of its Arctic study. It presents us with an opportunity to profile the work the Coast Guard undertakes in the Arctic.

We have a significant presence across the Arctic. Every year from late June to early November, we deploy one light, two heavy, and four medium icebreakers to the Arctic. These icebreakers operate in a harsh climate and some of the most

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 5 février 2008

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 18 h 18 afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. Sujet : étude de l'Arctique.

Le sénateur Bill Rompkey (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à tous. Je souhaite également la bienvenue aux personnes qui suivent les travaux de notre comité à la télévision et je peux leur assurer que cette émission sera sans publicité. Il n'y aura aucune interruption.

Je m'appelle Bill Rompkey et je suis le président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Nous accueillons aujourd'hui le sénateur Comeau, de Nouvelle-Écosse, leader adjoint du gouvernement au Sénat et ancien président de ce comité. Parmi nous également se trouve le sénateur Watt, du Nunavik, Nord du Québec, qui est membre de notre comité depuis un certain nombre d'années et qui connaît très bien l'Arctique, région qui est le sujet de notre étude. Nous avons aussi le sénateur Cowan, de Nouvelle-Écosse, une autre province maritime. Il est originaire de Terre-Neuve, ce qui lui donne une double raison de bien connaître la mer. Nous accueillons par ailleurs le sénateur Robichaud, du Nouveau-Brunswick, un ancien ministre des Pêches. Enfin, nous avons parmi nous le doyen du Sénat, le sénateur Adams, du Nunavut, qui est toujours très important pour nous, mais dont la présence est particulièrement pertinente au moment où nous étudions l'Arctique.

Je vous demande maintenant d'accueillir George Da Pont, commissaire de la Garde côtière canadienne. Je vais lui demander de présenter ses collègues.

George Da Pont, commissaire, Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada : Monsieur le président, je suis heureux de m'adresser à vous ce soir. J'ai à mes côtés Charles Gadula, sous-commissaire intérimaire de la Garde côtière, et Gary Sidock, directeur général, Direction générale de la flotte. Ayant tous deux fait l'expérience du travail dans l'Arctique au cours de leur carrière, leurs commentaires pourront être utiles au comité.

Je vais d'abord vous présenter un exposé préliminaire et ensuite je serai à votre disposition pour répondre à vos questions.

[*Français*]

Premièrement, la Garde côtière canadienne se réjouit de l'intérêt que ce comité porte au Grand Nord et au lancement de l'étude sur l'Arctique. Cela nous offre une occasion de dresser le profil du travail considérable que la Garde côtière canadienne exécute dans l'Arctique.

Nous avons une présence importante à l'échelle de l'Arctique. Chaque année, de la fin du mois de juin jusqu'au début du mois de novembre, nous déployons deux brise-glaces lourds, quatre brise-glaces moyens et un brise-glace léger dans l'Arctique.

challenging ice conditions in the world. Our icebreakers are often the first vessels into the Arctic each shipping season and the last to leave.

We also have three vessels on the Mackenzie River and Beaufort Sea delta.

[English]

The icebreakers support economic and commercial development by escorting ships through the ice-covered waters, by keeping shipping channels open, by breaking and clearing ice in harbours and communities, and by maintaining navigation aids. In addition, Coast Guard vessels provide essential support for science. Every year, both Canadian and international scientists use them as platforms for a wide variety of science missions that contribute to our understanding of the northern environment and of climate change. Coast Guard vessels also deliver supplies to several remote northern settlements and to Environment Canada and DND sites, such as Eureka and Kugaaruk. They also provide annual support to the United States Military Sealift Command at Thule, Greenland.

Coast Guard vessels and helicopters support the at-sea scientific needs of a variety of government departments and agencies, including DFO's Science Program, the Canadian Hydrographic Service, Environment Canada and Natural Resources Canada, as well as the research supported by the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada. This year the scientific work was especially significant given the wide range of research activities related to the International Polar Year. A few examples of the science work done in the Arctic using Coast Guard vessels as platforms were: stock assessments of marine mammals, anadromous and freshwater fish, and emerging fisheries in Nunavut; aquatic ecosystem assessments, including examining the impacts of various development activities; numerous hydrographic surveys for the creation of navigational products and services to support the anticipated increase of ocean-going transport in the Arctic; and mapping of the ocean floor, including activities in support of the United Nations Convention on the Law of the Sea process.

In addition to science, the Coast Guard facilitates other Government of Canada research initiatives. For example, this year, the CCGS *Amundsen* conducted an Inuit health survey from Hudson Bay to Resolute and is now spending the winter in the Arctic with scientists on board who are conducting a circumpolar flaw lead study. Coast Guard icebreakers also provide icebreaking, logistical and platform support as required for the Royal Canadian Mounted Police and for the Armed Forces. Often, our Coast Guard vessels are Canada's most visible symbol of presence and capacity in the Arctic.

Ces brise-glaces sont déployés dans un climat rude et certaines des conditions glaciaires les plus difficiles au monde. Nos brise-glaces sont souvent les premiers navires dans l'Arctique à chacune des saisons de navigation et les derniers à quitter cette région.

Nous avons également trois navires sur le fleuve Mackenzie et sur le delta de la mer de Beaufort.

[Traduction]

Les brise-glaces appuient le développement économique et social en escortant les navires dans les eaux recouvertes de glace, gardent les chenaux de navigation ouverts, brisent et enlèvent la glace dans les ports et entretiennent les aides à la navigation. De plus, les navires de la Garde côtière fournissent un soutien essentiel aux activités scientifiques. Chaque année, les scientifiques canadiens et internationaux les utilisent comme plates-formes pour un large éventail de missions scientifiques qui contribuent à notre compréhension de l'environnement du Nord et du changement climatique. Les navires de la Garde côtière approvisionnent également les localités du Nord et les sites d'Environnement Canada et du MDN comme Eureka et Kugaaruk. Ils fournissent de plus un soutien annuel au United States Military Sealift Command à Thulé, Groenland.

Les navires et les hélicoptères de la Garde côtière appuient les besoins scientifiques en mer de différents ministères et organismes gouvernementaux, notamment le programme scientifique du MPO, le Service hydrographique du Canada, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et les recherches soutenues par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Cette année, le travail scientifique sera d'autant plus important, compte tenu de la vaste gamme d'activités de recherche liées à l'Année polaire internationale. Voici quelques exemples des activités scientifiques du MPO propres à l'Arctique : évaluation des populations de mammifères marins, des espèces anadromes et des poissons d'eau douce, de même que de l'état de la pêche émergente au Nunavut; évaluation de l'écosystème aquatique, y compris l'examen des répercussions des activités de développement; réalisation de nombreux sondages hydrographiques pour la création de services et de produits de navigation pour appuyer la croissance anticipée du transport océanique dans l'Arctique; description du plancher océanique, y compris les activités en appui du processus de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

En plus des activités scientifiques, la GCC facilite d'autres initiatives de recherche du gouvernement du Canada. Par exemple, le NGCC *Amundsen* a effectué un sondage sur la santé des Inuits de la baie d'Hudson à Resolute et passe maintenant l'hiver dans l'Arctique, accueillant à son bord des scientifiques effectuant une étude sur le chenal de séparation circumpolaire. Les brise-glaces de la Garde côtière fournissent également du soutien pour le déglacage et la logistique et servent de plates-formes pour la Gendarmerie royale du Canada et les forces armées. Souvent, les navires de la Garde côtière sont le symbole le plus visible de la présence et de la capacité du Canada dans l'Arctique.

[Translation]

However, the most important asset is not our vessels but rather our people. The women and men who crew these vessels are very professional. Most go to the Arctic every season and they have accumulated a wealth of knowledge and experience. They know the conditions. They know the challenges. They take the time to visit the local communities and tap into local and traditional knowledge.

Much of our success in delivering our programs and services is due to them and their dedication. For example, most of our icebreaker commanding officers have 20 plus years' experience in Canada's Arctic.

I have tabled, for your information, a copy of our 2007 Arctic Operations Order. It is fairly technical, but it does give a good overview of the program planned by each vessel, last year. As you would expect, there were in-season adjustments to deal with unforeseen developments but the overwhelming bulk of the planned program was delivered.

[English]

In its deliberations, I hope that the committee finds this document and the photos of some communities useful.

Icebreakers are not our only presence in the Arctic. As you undoubtedly know, the Coast Guard delivers such critical services to Canadians as marine communications, aids to navigation, search and rescue, environmental response and waterways management. While vessels support some of these activities, they also require significant other infrastructure. For example, the Coast Guard maintains a little over 1,500 visual and aural aids to navigation on the Mackenzie River from Great Slave Lake to Tuktoyaktuk, just over 300 aids across the Arctic Ocean, and about 26 aids in Hudson Bay and James Bay. These navigation aids help to ensure the safe voyages of vessels by reducing the risks of grounding and collision.

In addition to the placement and maintenance of these aids, the Coast Guard provides navigation safety information through the publication of monthly notices to mariners, lists of lights and buoys and an annual edition of *Notice to Mariners*. We also provide marine communications and traffic services in the Arctic, including distress and safety communications; broadcasts of important marine safety information pertaining to weather and ice charts; and notices to shipping. These marine communications and traffic services help to ensure the safety of life at sea and the protection of the environment through effective traffic management and efficient movement of shipping.

There are two Marine Communications and Traffic Services Centres in the Arctic — at Iqaluit and at Inuvik — that operate from about May to November each year, depending on the weather and traffic conditions. At that time of the year, the

[Français]

Toutefois, nos plus importants atouts ne sont pas nos navires, mais plutôt nos membres. Les femmes et les hommes qui constituent les équipages de ces navires sont très professionnels. Ils doivent se rendre dans l'Arctique à chaque saison et ils ont accumulé un riche bagage de connaissances et d'expérience. Ils connaissent les conditions et les défis auxquels ils seront confrontés. Ils prennent le temps de visiter les collectivités locales et de tirer parti des connaissances locales et traditionnelles.

La plus grande partie de notre succès, quant à l'exécution de nos programmes et services, est attribuable à ces personnes et à leur dévouement. Par exemple, la plupart de nos commandants ont plus de 20 ans de service dans l'Arctique canadien.

J'ai présenté, à titre d'information, un exemplaire de l'arrêté de 2007 sur les opérations dans l'Arctique. Il est assez technique, mais il donne un bon aperçu du programme planifié par chaque navire l'an dernier. Comme vous vous en doutez, des ajustements saisonniers ont été apportés pour s'adapter aux imprévus, mais l'essentiel du programme prévu a été exécuté.

[Traduction]

J'espère que ce document ainsi que les photos prises dans certaines localités seront utiles au comité au cours de ses travaux.

Cependant, les brise-glaces ne sont pas notre seule présence dans l'Arctique. Comme vous le savez, la Garde côtière offre également des services essentiels aux Canadiens comme les communications maritimes, les aides à la navigation, les activités de recherche et de sauvetage, l'intervention environnementale et la gestion des voies navigables. Bien que les navires soutiennent certaines de ces activités, une infrastructure importante est également requise. Par exemple, la Garde côtière maintient plus de 1 500 aides à la navigation visuelles et sonores sur le fleuve Mackenzie, du Grand lac des Esclaves à Tuktoyaktuk, un peu plus de 300 aides dans l'océan Arctique et 26 dans la baie d'Hudson et la baie James. Ces aides à la navigation contribuent à la sécurité des voyages maritimes et à la réduction des risques d'échouage ou de collision.

En plus de la mise en place et de l'entretien de ces aides, la Garde côtière fournit des renseignements sur la sécurité de la navigation par l'intermédiaire de la publication mensuelle des *Avis aux navigateurs*, des listes des feux et des bouées et d'une édition annuelle des *Avis aux navigateurs*. Nous fournissons aussi des services de communication et de trafic maritimes dans l'Arctique, y compris les communications en cas de détresse ou d'opérations de sécurité et nous diffusons des renseignements importants en matière de sécurité maritime relatifs à la météo, aux cartes des glaces et aux avis à la navigation. Ces services de communication et de trafic contribuent à assurer la sécurité des vies en mer, à la protection de l'environnement grâce à la gestion du trafic et au mouvement efficace de la navigation.

Il y a deux centres des Services de communication et de trafic maritimes dans l'Arctique — l'un à Iqaluit et l'autre à Inuvik — qui sont exploités chaque année environ du mois de mai au mois de novembre, selon la température et le mouvement de la

MCTSs are transferred to other centres south of 60 during the winter months because there is very little traffic in the Arctic over the winter.

Intrinsically linked to these MCTS Centres are the services provided by Coast Guard Search and Rescue. On average in the Far North, there are 11 marine search and rescue cases per year involving pleasure crafts or local community vessels. We provide search and rescue services through the coordination of missions and the provision of rescue preparedness and response. We work in partnership with other government departments and the RCMP, supported by the Coast Guard Auxiliary.

[Translation]

Icebreakers and helicopters tasked for Arctic operations are the primary search and rescue resources for the Arctic. The Coast Guard Auxiliary has units in Hay River, Yellowknife, Cambridge Bay, Rankin Inlet, Iqaluit, Inuvik, Port Resolution and Fort Chipewyan. A new unit will be operating from Aklavik this coming boating season.

The Canadian Forces provide fixed and rotary wing SAR aircraft from CSB Trenton and CFS Yellowknife.

[English]

In addition, the Canadian Coast Guard has the primary response lead for pollution incidents or marine spills north of 60 degrees. This means that when a marine pollution incident occurs, the Coast Guard provides a federal monitoring officer or on-scene commander role, as it does in other parts of the country. We also provide the actual cleanup responsibilities in the Arctic. We provide competent, qualified environmental response personnel as pollution response officers. We coordinate interdepartmental activities in support of ship-source or mystery spills. Also, Canadian Coast Guard personnel monitor, assess and respond to each situation until it is resolved.

There are 14 environmental response locations situated across the Far North. Ten of these are community depots. Three are large ones, including Churchill, which is south of 60 degrees. There is also an environmental response base in the community of Hay River on Great Slave Lake.

We configure and design our equipment in the Arctic to balance the limited infrastructure with the need for immediate action and with the ability to escalate or deploy resources from elsewhere, if needed, during a response.

circulation. Les services SCTM sont ensuite transférés à d'autres centres au sud du 60^e parallèle pendant les mois d'hiver, à cause de la circulation réduite.

Les activités de recherche et de sauvetage de la Garde côtière sont intrinsèquement liées aux SCTM. On compte en moyenne chaque année 11 situations entraînant des activités de recherche et de sauvetage dans le Grand Nord. Elles concernent généralement des embarcations de plaisance ou des navires des collectivités locales. Nous fournissons des services de recherche et de sauvetage en coordonnant les missions de recherche et de sauvetage et en offrant des services d'intervention et de préparatifs d'urgence. Nous travaillons en partenariat avec d'autres ministères, ainsi qu'avec la GRC, et nous bénéficions de l'appui de la Garde côtière auxiliaire.

[Français]

Les brise-glaces et les hélicoptères chargés des opérations dans l'Arctique sont les principales ressources en matière de recherche et sauvetage pour l'Arctique. La Garde côtière auxiliaire a des unités à Hay River, Yellowknife, Cambridge Bay, Rankin Inlet, Iqaluit, Inuvik, Port Resolution et Fort Chipewyan. Une nouvelle unité sera exploitée à partir d'Aklavik à partir de la prochaine saison de navigation de plaisance.

Les Forces canadiennes fournissent un aéronef à volume fixe ou tournant à partir de la base de Trenton et de celle de Yellowknife.

[Traduction]

Par ailleurs, la Garde côtière canadienne dirige les interventions en cas d'accidents de pollution ou de déversements maritimes au nord du 60^e parallèle. Ce qui signifie que lorsqu'un accident de pollution survient, la Garde côtière fournit l'agent de surveillance fédéral ou le commandant sur place, comme elle le fait dans les autres régions du pays. Nous prenons également en charge les responsabilités de nettoyage dans l'Arctique. Nous fournissons aussi du personnel qualifié pour les interventions environnementales comme les agents d'intervention environnementale. Nous coordonnons les activités interministérielles en cas de déversements causés par des navires ou d'origine inconnue. D'autre part, le personnel de la Garde côtière canadienne surveille, évalue et intervient dans toutes les situations, jusqu'à ce qu'elles soient résolues.

Il existe 14 emplacements d'intervention environnementale dans le Grand Nord. Dix de ces emplacements sont des sites d'entreposage de la collectivité, trois sont des grands sites, y compris celui de Churchill qui se trouve techniquement au sud du 60^e parallèle. Il y a également une base d'intervention environnementale dans la collectivité de Hay River, sur les rives du Grand lac des Esclaves.

La configuration en matière d'équipement de l'Arctique est conçue pour équilibrer une infrastructure limitée et le besoin de mesures immédiates par rapport à la capacité de déployer des ressources au cours d'une intervention ou d'en augmenter le nombre.

In Minister Hearn's announcement last fall on the health of the oceans, he outlined new activities such as enhancing Canada's oil spill response capacity, emergency planning, as well as research and protection activities in Canada's Arctic waters.

Another key service provided in the North is waterways management. The Coast Guard provides water level forecasts during the summer navigation season. These water level condition forecasts at a number of locations are critical to safe navigation on the Mackenzie River, the Liard River and the Peel River. Forecasts are issued several times a week to assist shipping companies in optimizing cargo loading and benefiting from available water depths. The Coast Guard also uses the forecasts to manage its floating navigation aids and, in particular, to reduce the loss of aids.

We also have a special role in providing the beach master support and cargo coordination for Iqaluit, an important transshipment resupply route.

[*Translation*]

So, as you can see, the Canadian Coast Guard's work in the Arctic is considerable and we are looking toward an equally busy 2008. We are currently in an intense pre-Arctic 2008 planning phase with numerous and various clients and partners.

Current 2008 Arctic commitments of note include: Continuation of ongoing Arctic exercise participation with DND; Eureka and Kugaanuk re-supply missions; placement of underwater cables in the Northwest Passage; icebreaker participation in an Arctic environmental response exercise in Greenland along with the United States and Denmark; and significant International Polar Year activity.

[*English*]

In closing, I believe that the Canadian Coast Guard, as the federal government's maritime services provider, does a good job in delivering its programs and services in the Arctic and in supporting the activities of other government departments. We feel we are well positioned to support the government's northern strategy as announced in the last Speech from the Throne.

We would be happy to deal with any questions you may have.

The Chair: Thank you.

Dans son annonce sur la santé des océans, le ministre Hearn a dévoilé l'automne dernier de nouvelles activités qui incluent l'amélioration de la capacité d'intervention du Canada en cas de déversement, la planification des mesures d'urgence et les activités de recherche et de protection dans les eaux canadiennes de l'Arctique.

La gestion des voies navigables est un autre service clef fourni par la Garde côtière dans le Nord. La Garde côtière fournit des prévisions relatives au niveau de l'eau au cours de la saison de navigation estivale. Ces prévisions sur le niveau de l'eau à de nombreux endroits sont essentielles pour la sécurité de la navigation sur le fleuve Mackenzie et les rivières Liard et Peel. Les prévisions sont publiées plusieurs fois par semaine pour aider les expéditeurs à optimiser le chargement du fret et à profiter des niveaux d'eau disponibles. La Garde côtière utilise également les prévisions pour gérer les aides à la navigation flottantes et surtout pour réduire leur disparition.

Nous jouons également un rôle spécial en offrant notre soutien pour le débarquement et la coordination du fret à la collectivité d'Iqaluit, point important de transbordement et de réapprovisionnement.

[*Français*]

Comme vous pouvez le constater, le travail de la Garde côtière canadienne dans l'Arctique est considérable et nous prévoyons une année tout aussi occupée pour 2008. Nous sommes maintenant dans une phase intensive de préplanification pour l'année 2008 dans l'Arctique avec de nombreux différents clients et partenaires.

Les engagements marquants pour l'Arctique en 2008 sont notamment les suivants : continuation de l'exercice courant dans l'Arctique en collaboration avec le ministère de la Défense nationale; les missions de réapprovisionnement d'Eureka et Kugaanuk; la mise en place de câbles sous-marins dans le passage du nord-ouest; la participation à un exercice d'intervention environnementale au Groenland en collaboration avec les États-Unis et le Danemark et des activités très importantes pour appuyer le travail de l'année polaire internationale.

[*Traduction*]

En terminant, je crois que la Garde côtière canadienne, à titre de fournisseur de services maritimes du gouvernement fédéral, effectue un excellent travail en ce qui a trait à l'exécution des programmes et à la prestation de services dans l'Arctique et en appui aux activités des autres ministères. Nous estimons être en bonne position pour appuyer les objectifs de la stratégie du gouvernement pour le Nord tels qu'ils ont été présentés dans le dernier discours du Trône.

Nous serons maintenant heureux de répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser.

Le président : Merci.

Senator Comeau: What is the status of your vessels in terms of age and the need for replacement? Are we “online,” or are we getting behind in terms of having to replace certain vessels?

Mr. Da Pont: I presume you are referring mostly to the icebreakers instead of the entire fleet.

Senator Comeau: That is correct.

Mr. Da Pont: Our icebreakers are in better condition than many other parts of the fleet. We would like to replace the two heavy icebreakers within the next 10 to 15 years. The *Louis S. St-Laurent* is about 40 years old, and we have to plan to have it removed from service in 10 years because it will be hard to get effective use out of it much past 50 years. The *Terry Fox*, the other heavy icebreaker, is not all that far behind. Therefore, our priority for replacement planning would be the two heavy ones. We would be looking at planning to replace the medium and light icebreakers after 2020. We have a bit more time with respect to those ships.

Senator Comeau: What is the lead time on replacing the *Louis S. St-Laurent*? How many years would you need?

Mr. Da Pont: More than I would like. We have been doing a fair bit of assessment, and we think it would take about 8 or 10 years after a decision is made to replace it.

Senator Comeau: The deadline is approaching.

Mr. Da Pont: We are getting close to the deadline, yes.

Senator Comeau: My second question is in regards to the staffing of ships. Are you facing any issues in terms of getting people to serve on the ships? If so, what staffing issues have you encountered?

Mr. Da Pont: We are facing some staffing issues. It is probably one of our bigger risks looking out over the next few years. As I mentioned, we have terrific people with considerable experience, but like many other parts of the public service, many of our experienced navigators and people on the vessels will be retiring in the next five to seven years. If I recall the numbers correctly, we are looking at about 20 to 25 per cent.

At the same time, there is a worldwide shortage of mariners right now, and we are having more difficulty attracting people. I think people are attracted to working in the Canadian Coast Guard, but we will have to be more effectively at recruitment, training and development than we have in the past. That will be a significant priority area.

We have already started with the Canadian Coast Guard College. For example, several years ago there was no intake of new officer cadets at the college. We have ramped that up over the

Le sénateur Comeau : Quel est l'âge de vos navires et quand sera-t-il nécessaire de les remplacer? Sommes-nous « à jour » ou avons-nous pris du retard dans notre calendrier de remplacement de certains navires?

M. Da Pont : Je suppose que vous voulez surtout parler des brise-glaces plutôt que de l'ensemble de la flotte.

Le sénateur Comeau : C'est exact.

M. Da Pont : Nos brise-glaces sont en meilleur état que certains autres navires de notre flotte. Nous souhaiterions remplacer les deux brise-glaces lourds d'ici 10 à 15 ans. Le *Louis S. Saint-Laurent* a une quarantaine d'années et nous envisageons de le retirer du service dans 10 ans, car il sera difficile de l'utiliser de façon rentable après 50 années de service. L'autre brise-glaces lourd, le *Terry Fox* n'est pas beaucoup plus récent. Par conséquent, notre priorité en matière de remplacement concernerait les deux brise-glaces lourds. Nous prévoyons remplacer les brise-glaces moyens et légers après 2020. Nous disposons d'un peu plus de temps pour le remplacement de ces navires.

Le sénateur Comeau : Quand prévoyez-vous remplacer le *Louis S. Saint-Laurent*? Combien d'années prendra son remplacement?

M. Da Pont : Plus de temps que je le souhaiterais. Nous avons fait quelques évaluations et nous pensons qu'il faudra attendre de huit à dix ans après que la décision de son remplacement aura été prise.

Le sénateur Comeau : Ça va venir très vite.

M. Da Pont : Oui, nous approchons de la date limite.

Le sénateur Comeau : Ma deuxième question concerne les équipages des navires. Avez-vous des problèmes de recrutement du personnel navigant? Si c'est le cas, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

M. Da Pont : Nous éprouvons des problèmes de dotation en personnel. C'est probablement un des plus grands risques auxquels nous aurons à faire face au cours des prochaines années. Comme je l'ai mentionné, nous disposons d'un personnel extraordinaire qui a accumulé une expérience considérable, mais comme dans de nombreux secteurs de la fonction publique, bon nombre de nos navigateurs et de nos équipages chevronnés prendront leur retraite d'ici cinq ou sept ans. Si je me souviens bien des chiffres, nous allons perdre environ 20 à 25p. 100 de nos effectifs.

De plus, on assiste actuellement à une pénurie de marins dans le monde entier et nous avons de la difficulté à attirer du nouveau personnel. Je pense qu'il y a des gens qui sont intéressés à travailler à la Garde côtière canadienne, mais nous devons mettre l'accent plus que par le passé sur le recrutement, la formation et le perfectionnement. Ce sera une de nos importantes priorités.

Nous avons déjà commencé à intervenir dans ce sens au Collège de la Garde côtière canadienne. Il y a quelques années, par exemple, le collège n'avait enregistré aucune nouvelle

last two or three years from, perhaps, 10 or 12 to 50 a year for the next few years in anticipation of what is coming.

Senator Comeau: I can vouch for the professionalism with which your crews handle the vessels up there. Five years ago, Senator Adams and I spent a week on the *Louis S. St-Laurent*. They indicated to us at that time that some decisions had to be made regarding the *Louis S. St-Laurent*. My understanding is that the decisions have not been made yet but should be made quite soon.

Mr. Da Pont: I believe there was some significant investment required for some of the engine work five years ago on the *Louis S. St-Laurent*. That has been done. We feel it is a very capable vessel and it can do the job, but at the same time it is now 40 years old, and it is getting time to think about a replacement.

Senator Comeau: I have one more question. This is coming from a novice. In the middle of the summertime, how far north could one of our vessels go? Could it go up to the North Pole?

Mr. Da Pont: I will let Mr. Sidock give you a more precise answer. It is a difficult question because it depends on the year, the weather conditions and the thickness of the ice.

Gary Sidock, Director General, Fleet Directorate, Fisheries and Oceans Canada: Yes, it is exactly as the commissioner said. Frankly, our commanding officers would be the first to say that respect for the ice is paramount. Respect for the environment is paramount. Frankly, the ice is in charge. However, we have attained the North Pole. Typically, there is no operational or scientific reason to do that, although, of course, there have been some political developments in that area.

Senator Comeau: We might actually go out and remove that Russian flag.

Mr. Sidock: I believe 10 years ago Canadians flew up and did the same thing.

Senator Comeau: True.

Mr. Sidock: We have attained the North Pole jointly. The Russians are up there all the time. We regularly transit up to Eureka, which is above latitude 80. That is protected, but it is a regular resupply mission.

Up until the arrival of the International Polar Year and UNCLOS provisions, there really was no mission reason for doing it. Now that has changed, of course. Frankly, it depends on the ice conditions. We are certainly capable.

The Chair: Just so I am clear, no decision has yet been taken to replace the *Louis S. St-Laurent*.

Mr. Da Pont: It will take eight to 10 years to replace, from decision to replacement.

inscription de cadets. Depuis deux ou trois ans, nous avons augmenté le recrutement et nous sommes passés d'une dizaine à 50 par an au cours des prochaines années, afin de parer à nos besoins futurs.

Le sénateur Comeau : Vos équipages là-haut manœuvrent vos navires avec un grand professionnalisme. Je peux en témoigner. Il y a cinq ans, le sénateur Adams et moi-même avons passé une semaine à bord du *Louis S. Saint-Laurent*. Le personnel nous avait dit à l'époque que certaines décisions devaient être prises au sujet du *Louis S. Saint-Laurent*. Si j'ai bien compris, rien n'a encore été fait, mais, une décision devrait être prise bientôt.

M. Da Pont : Je crois que le système de propulsion du *Louis S. Saint-Laurent* a nécessité d'importants travaux il y a cinq ans. Ces réparations ont été effectuées. Nous pensons que c'est un excellent navire qui peut très bien effectuer le travail, mais en même temps, ce bâtiment a maintenant une quarantaine d'années et il sera bientôt temps de penser à le remplacer.

Le sénateur Comeau : J'ai une autre question, une question élémentaire. En plein cœur de l'été, jusqu'où vos navires peuvent-ils se rendre? Peuvent-ils aller jusqu'au pôle Nord?

M. Da Pont : Je vais laisser M. Sidock vous donner une réponse plus précise. C'est une question difficile, puisque tout dépend de l'année, des conditions météorologiques et de l'épaisseur de la glace.

Gary Sidock, directeur général, Direction générale de la flotte, Pêches et Océans Canada : Le commissaire a très bien décrit la situation. Nos commandants seraient les premiers à dire qu'il est indispensable de respecter la glace, ainsi que l'environnement. En fait, tout dépend de la glace. Cependant, c'est vrai que nous avons atteint le pôle Nord. Sur le plan opérationnel ou scientifique, ce n'est absolument pas une nécessité, mais, chacun sait, bien entendu, que c'est un secteur politique sensible.

Le sénateur Comeau : Nous irons éventuellement enlever ce drapeau russe.

M. Sidock : Je crois que les Canadiens ont fait la même chose, il y a une dizaine d'années, en survolant l'endroit.

Le sénateur Comeau : C'est vrai.

M. Sidock : Nous avons atteint le pôle Nord ensemble. Les Russes sont là-haut en permanence nous nous rendons régulièrement jusqu'à Eureka, qui se situe au nord du 80° parallèle. C'est un secteur protégé, mais nous y allons pour des missions régulières de ravitaillement.

Avant l'avènement de l'Année polaire internationale et l'entrée en vigueur des dispositions de la CNUDM, il n'y avait pas vraiment de raison d'y envoyer une mission. À présent, la situation est différente, bien entendu. Évidemment, tout dépend de l'état de la glace, mais nous pouvons le faire.

Le président : Juste pour être certain, j'aimerais vous demander si la décision a été prise de remplacer le *Louis S. Saint-Laurent*.

M. Da Pont : Il faudra compter de huit à dix ans entre la prise de la décision et le remplacement.

The Chair: In the meantime, the ice is melting quickly and the passage is opening up. I am puzzled about a 10-year lead time and that no decision has been taken to replace a ship that is very important in view of what is happening.

The second thing I wanted to clarify was intake. My understanding is that the navy does not have a great deal of difficulty in attracting people. Is there competition with the private sector, or what are the reasons you have difficulty recruiting?

Mr. Da Pont: We have been assessing that issue. Part of the answer, as I mentioned, is the fact that given the worldwide shortage of mariners we are beginning to see more of an imbalance in salaries. We have not been losing and would not expect to lose our experienced people because they have locked-in pensions, which makes movement a little more difficult. However, we are starting to see a disturbing trend with some of our younger people beginning to move.

We are also in a more competitive marketplace, with the navy expanding and with job opportunities in the RCMP. These are probably the same people that we are recruiting. There are also opportunities for people in Northern Alberta and elsewhere. I think it is just that the marketplace is more competitive.

As well, for a long time, we did not do all that much recruitment. We were in a period of reduction after program review. We really did not need a lot of the apparatus that we had in place to go out and recruit since we were not doing that much hiring. Now we have to rebuild our capacity to get back out into the schools and communities and do the marketing. If we do that, I think we will find we will not have a problem because the Coast Guard does have an attractive brand name and people are interested in a career. I think a combination of those factors is causing our problems at the moment.

The Chair: You have no plans to advertise on *Hockey Night in Canada*, do you?

Mr. Da Pont: We cannot afford to advertise on *Hockey Night in Canada*.

Senator Cowan: My question follows the questions of Senator Comeau and Senator Rompkey. You have set out an ambitious program. I have the same concerns that my colleagues do about the capacity to deliver on the program.

My office in Halifax sits opposite the Coast Guard base. I know how often those vessels are sitting there. When I make inquiries, I am told that a vessel may have come in for a six-month refit and it has taken 18 months and is still not done. We all know the horror stories of the refit of the *Louis S. St-Laurent*, and only part of that is attributable to its age.

Le président : Pendant ce temps, la glace fond rapidement et le passage s'élargit. Je suis étonné qu'aucune décision n'ait été prise de remplacer ce navire extrêmement important en raison de la situation et alors qu'il faut tenir compte d'un délai de dix ans pour son remplacement.

Le deuxième point que je voulais soulever porte sur le recrutement. Je crois savoir que la marine n'a pas beaucoup de difficulté à attirer de nouvelles recrues. Êtes-vous en concurrence avec le secteur privé ou quelles sont les raisons de vos difficultés à recruter du personnel?

M. Da Pont : Nous nous sommes penchés sur cette question. Comme je l'ai mentionné, cela est attribuable en partie à la pénurie de navigateurs à l'échelle mondiale qui commence à avoir une incidence sur le plan des salaires. Nous n'avons pas perdu les membres expérimentés de notre personnel et nous ne prévoyons pas en perdre car leur régime de retraite restreint un peu plus leur mobilité. Toutefois, les membres plus jeunes de notre personnel paraissent plus mobiles. C'est une tendance inquiétante qui se dessine.

Nous évoluons également dans un marché plus concurrentiel puisque la marine prend de l'ampleur et que les perspectives d'emploi sont bonnes à la GRC. Nous recrutons probablement dans le même bassin de population. Les habitants du Nord de l'Alberta et des autres régions disposent également d'excellentes possibilités d'emploi. Je pense tout simplement que nous faisons face à une plus grande concurrence.

De plus, nous n'avons pas beaucoup recruté pendant plusieurs années. Après l'examen des programmes, nous avons traversé une période de réduction de nos activités. Nous n'avions pas vraiment besoin de tout l'appareil en place pour le recrutement, puisque nous ne recrutons pas tant que ça. Aujourd'hui, nous devons rebâtir notre capacité afin de pouvoir recruter dans les écoles et les collectivités et mener des opérations de marketing. Si nous le faisons, je pense que nous verrons qu'il n'y a pas de problème, parce que la Garde côtière bénéficie d'une image attrayante et offre des carrières intéressantes. À mon avis, les problèmes que nous rencontrons actuellement sont dus à un mélange de ces facteurs.

Le président : Envisagez-vous de faire de la publicité à la *Soirée du hockey*?

M. Da Pont : Hélas, nous n'en avons pas les moyens.

Le sénateur Cowan : Je vais poursuivre dans la même veine que le sénateur Comeau et le sénateur Rompkey. Vous vous êtes donné un ambitieux programme. Je partage les inquiétudes de mes collègues quant à votre capacité à respecter ce programme.

Mon bureau à Halifax se trouve juste en face de la base de la Garde côtière. Je sais combien de temps ces navires restent à quai. Quand je pose des questions, on me dit que tel bâtiment attend un carénage qui doit durer six mois. Cela fait 18 mois qu'il est à quai Et il ne s'est encore rien passé. Nous connaissons tous les histoires d'horreur concernant les travaux de réparation qu'a subis le *Louis S. Saint-Laurent*, et seulement une partie de ceux-ci sont attribuables à son âge.

While we all support an enhanced role for the Coast Guard in this programming that you have described tonight, we share a real concern about your ability to deliver it with the equipment that you have. You have talked about the age of the *Terry Fox* and the *Louis S. St-Laurent*, but other vessels have been sitting. I am thinking of the *Alfred Needler*, which has been sitting in Halifax for two years.

Mr. Da Pont: Not two years.

Senator Cowan: Close to two years. Presumably when it is out of service, other vessels have to back up to do that sort of thing, so there is a general shortage all around.

I would like to hear more about how aggressive you are in terms of ensuring that the equipment you have is put back into service as quickly as it can be and that you are aggressively pursuing and getting some encouragement from the government in terms of early replacement, or at least early ordering of the ships, which I assume everyone agrees need to be replaced.

Mr. Da Pont: You make some very good points. I would say several things. We have been very successful in the last two federal budgets. Investments of over \$750 million have been approved for the Coast Guard to acquire 16 large, new vessels. Our large-vessel fleet is about 40 vessels, so we have now approval to replace 11 of those. Eleven of the 16 are replacements for some of these older vessels, including the ones that are in the poorest condition, the science vessels such as the *Needler* that you mentioned. Five of the 16 are actually additions to the base fleet. We have seen significant investments in the last two budgets.

The challenge, obviously, is for us to get through the procurement process as expeditiously as possible and get those new vessels. We expect and hope that they will arrive between 2010 and 2013, which is our projected time.

At the same time, we have prepared a systematic plan, with various phases, for fleet renewal over a 25-year period. At the appropriate times, we will be seeking approval for subsequent phases of that renewal process. We have made significant strides in the last few years in beginning to replace a significant part of the fleet, and we certainly intend to complete that process and to keep pushing it aggressively.

There are issues about how we have been maintaining the fleet. The Auditor General looked at our operations last spring and found that the age of the fleet is a significant factor, but also found that there were issues internally in terms of our systems and processes and how we were approaching them. We are putting a considerable amount of effort into trying to rectify these issues. We have, for example, increased the amount of funding that we allocate to refit vessels. We have begun to systematically conduct vessel condition surveys so that we can avoid one of the issues

Nous sommes tous en faveur d'un rôle accru pour la Garde côtière dans le cadre du programme que vous avez décrit ce soir, mais nous nous interrogeons véritablement sur votre capacité à respecter ce programme avec l'équipement dont vous disposez. Vous avez évoqué l'âge du *Terry Fox* et du *Louis S. Saint-Laurent*, mais d'autres bâtiments restent inactifs. Je pense notamment à l'*Alfred Needler*, qui est resté inactif à Halifax pendant deux ans.

M. Da Pont : Pas deux ans.

Le sénateur Cowan : Presque deux ans. Lorsque ce navire est inactif, je suppose qu'il faut faire appel à d'autres bâtiments pour le remplacer, ce qui entraîne une pénurie générale de matériel.

J'aimerais savoir dans quelle mesure vous prenez les moyens nécessaires pour vous assurer que l'équipement dont vous disposez soit remis en service le plus rapidement possible et si vous talonnez suffisamment le gouvernement afin qu'il vous aide à remplacer dans les délais certains de vos navires, ou tout au moins à enclencher le processus de leur remplacement, puisque je suppose que tout le monde s'entend sur la nécessité de les remplacer.

M. Da Pont : Vous avez soulevé des points très intéressants qui m'amènent à faire plusieurs commentaires. Les deux derniers budgets fédéraux nous ont été très favorables. Le gouvernement a approuvé des crédits de plus de 750 millions de dollars pour permettre l'acquisition par la Garde côtière de 16 nouveaux grands navires. Notre flotte de grands navires contient une quarantaine de bâtiments et nous avons donc maintenant l'autorisation de remplacer 11 d'entre eux. Parmi ces 16 nouveaux navires, 11 viennent remplacer certains de ces navires anciens, notamment ceux qui sont les plus dégradés, les navires scientifiques comme le *Needler* que vous avez mentionné tout à l'heure. Cinq de ces 16 navires sont en fait de nouveaux bâtiments qui viennent s'ajouter à la flotte de base. Les deux derniers budgets nous ont accordé d'importantes injections de crédits.

Bien entendu, notre défi consiste à accélérer le plus possible le processus d'acquisition afin de disposer rapidement de ces nouveaux navires. Nous espérons qu'ils seront livrés entre 2010 et 2013, conformément à nos prévisions.

Parallèlement, nous avons élaboré un plan systématique de renouvellement de notre flotte, un plan en plusieurs phases, étalé sur 25 ans. À chaque étape, nous demanderons l'approbation des différentes phases de ce processus de renouvellement. Depuis quelques années, nous avons fait d'importants progrès dans le processus de remplacement d'une grande partie de notre flotte et nous avons certainement l'intention de mener ce processus à terme et de l'appuyer avec fermeté.

Les méthodes que nous appliquons pour l'entretien de notre flotte soulèvent également certaines questions. Le Bureau du vérificateur général s'est penché sur nos activités au printemps dernier et a constaté que l'âge de la flotte était un facteur important, mais a aussi mis au jour des problèmes internes dans nos systèmes et processus et dans la façon dont nous les abordons. Nous redoublons d'efforts en vue de résoudre ces problèmes. Par exemple, nous avons augmenté les fonds que nous consacrons à la modernisation des navires. Nous effectuons systématiquement des

that crops up. That is to say, when a vessel breaks down and we have it in the yard to be repaired, we sometimes discover other things that have to be fixed. All of a sudden a vessel that we thought would be out of service for a month or two is out of service for six months. We are putting focus both on the renewal side and on improving how we do our vessel maintenance.

Senator Cowan: To what extent do you use private sector suppliers? Lots of ships are around and to what extent do you use them to fill the gaps created by shortages in your fleet or parts of your fleet that are in repair for extended periods of time?

Mr. Da Pont: We use private contractors and private shipyards extensively to do the major refit and significant maintenance work. It is done through competition in accordance with normal contracting processes. A significant amount of our refit activity is contracted out. Obviously, we have an internal capacity as well.

Senator Cowan: I was thinking more in terms of hiring private vessels to fill the gaps created by the shortage in your fleet.

Mr. Da Pont: We do that from time to time. Mr. Sidock can probably elaborate on this, but we can charter some types of vessels as a replacement for one that is unexpectedly out of service, and we do that.

The difficulty is that many of our vessels do specialized work. You cannot charter an icebreaker. I am not aware that you can go out and charter a vessel that can do our heavy buoy work. With a lot of our science vessels, part of the way they do their critical work, such as shock assessments, requires using the same vessel. If you shift to a different one, it corrupts the data. Much of what they do is building a history of data. Hence, for certain aspects of the work, it is not a viable option.

Senator Cowan: Surely some of the vessels used for routine patrols in the southern waters have capacity in excess of what they require. For that purpose, could they be shoved up the line to provide the heavier, more specialized duty required and then hire the private sector to do other work as a stopgap? I am not suggesting this ought to be a permanent solution, but where you have a shortage of equipment and you have equipment in repair for extended periods of time — far longer than you would want — it may be a stopgap measure.

Mr. Da Pont: I can assure you that we have looked at those options and utilize them wherever possible.

One of their primary activities for some of the smaller vessels is search and rescue. We have certain territorial coverage requirements limiting how those vessels can be moved and what they can do. While I indicated that we have had significant issues in terms of our large-vessel fleet — vessels over 33 metres — most

inspections des navires afin d'éviter l'escalade des réparations. En effet, lorsqu'un bâtiment est envoyé au chantier naval pour subir des réparations, on découvre parfois qu'il faut effectuer d'autres travaux qui n'avaient pas été prévus. Tout à coup, un navire qui devait être hors service pendant un mois ou deux, est immobilisé pendant six mois. Nous mettons l'accent à la fois sur le renouvellement de la flotte et sur l'amélioration de nos méthodes d'entretien des bâtiments.

Le sénateur Cowan : Faites-vous appel à des fournisseurs du secteur privé? Dans quelle mesure faites-vous appel aux nombreux navires en activité un peu partout pour pallier l'insuffisance de notre flotte et remplacer les bâtiments qui sont immobilisés pour des réparations de longue durée?

M. Da Pont : Nous faisons beaucoup appel à des entreprises et des chantiers navals du secteur privé pour effectuer les importants travaux de mise à niveau et d'entretien. Nous procédons par appel d'offres, conformément au processus de passation des marchés. Une quantité importante de nos activités de mise à niveau est confiée à des entreprises de l'extérieur. Mais évidemment, nous pouvons aussi réaliser ces travaux à l'interne.

Le sénateur Cowan : Je pensais plutôt à la possibilité de faire appel à des bâtiments du secteur privé pour pallier les insuffisances de votre flotte.

M. Da Pont : Cela nous arrive de temps à autre. M. Sidock peut sans doute nous donner d'autres détails à ce sujet, mais nous pouvons nolisier certains types de navires pour remplacer un bâtiment qui serait immobilisé de façon imprévue. Nous le faisons de temps à autre.

Le problème est que bon nombre de nos navires font un travail spécialisé. Il est impossible de louer un brise-glace. Je ne pense pas que l'on puisse nolisier un navire qui soit en mesure d'effectuer le travail spécialisé des baliseurs. Par ailleurs, beaucoup de nos navires scientifiques se livrent à des études extrêmement délicates telles que l'évaluation des chocs, qui exigent l'utilisation du même bâtiment. Les données ne sont plus homogènes dès lors qu'on fait appel à un navire différent. La plus grande partie de leur travail consiste à bâtir une base de données historique. Par conséquent, le nolisement n'est pas une option pour certaines de nos activités.

Le sénateur Cowan : Certains navires utilisés pour des patrouilles de routine dans les eaux méridionales sont certainement suréquipés pour les besoins des missions qu'ils accomplissent. Il devrait être possible de leur confier des tâches plus lourdes et plus spécialisées et de les remplacer par des bâtiments nolisés dans le secteur privé. Je ne suggère pas que cette option soit une solution permanente, mais en cas de pénurie ou de réparations de longue durée — de réparations beaucoup plus longues que prévu — ce serait une solution provisoire.

M. Da Pont : Je peux vous assurer que nous avons examiné ces options et que nous y avons recours aussi souvent que possible.

Les missions de recherche et de sauvetage sont une des principales activités de certains petits navires. Ces navires doivent respecter certaines restrictions territoriales qui limitent leurs déplacements et leurs activités. Notre flotte de grands navires — des bâtiments de plus de 33 mètres — a connu, comme

of our small-vessel fleet, which does a lot of the patrol activities, is actually in excellent shape. We have had significant investments in them over the last eight or 10 years, but it cannot easily be shifted to pick up the jobs done by the larger vessels.

Mr. Sidock, do you want to add to that?

Mr. Sidock: The commissioner spoke well about the issue.

Many of the smaller vessels are specialized. For example, every Canadian Coast Guard search and rescue lifeboat is self-righting. The boat can roll over. There are fundamental crew protection issues. However, it cannot do too much else.

We look at the possibility of bringing other platforms into the Coast Guard, but they are very expensive. They do not tend to be easily modified for our purposes and the most multi-tasking vessels would be the offshore supply vessel design. However, with the high price of oil, none of these vessels are available for charter because they are all busy supporting oil production, exploration or exploitation.

Occasionally, we could bring one in, but it is typically not a good financial option. However, it occasionally does provide a means to have a good stopgap platform.

Senator Adams: I live in the Arctic, north of Hudson Bay. This year we had barges that were supposed to take mining equipment to a site and ended up in Rankin Inlet last October. That is the nature of the North.

My concerns are about the Coast Guard operating in Nunavut. You mentioned that the military and the RCMP have been doing work up there. I was disappointed you did not mention the Canadian Rangers. They have helped the people in Nunavut and made trips to Hans Island to ensure other countries do not take over our islands. That island is disputed with Denmark.

The Inuit have been living up there for thousands of years on the water and the land. The Inuit are good sailors, fishermen and hunters. We want to settle land claims and, like the rest of Canada, create more jobs for people in the community. Someone in your department should look into utilizing the Rangers.

The Chair: Before you go on, senator, I want to ask for a clarification. Do the Rangers go to sea? If not, why?

Mr. Da Pont: The Rangers primarily play a critical support role. The senator is absolutely right. They support many activities of the Armed Forces. It is more the Coast Guard Auxiliary that is in the local communities.

je l'ai dit, des problèmes sérieux, mais, en revanche, la plus grande partie de notre flotte de petits navires qui effectuent beaucoup d'activités de patrouille, est en fait en excellent état. Nous avons beaucoup investi dans cette flotte au cours des huit ou dix dernières années, mais il n'est pas facile de confier à ces navires des missions habituellement réalisées par les grands navires.

M. Sidock, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Sidock : Le commissaire a bien traité la question.

Beaucoup de petites embarcations sont des navires spécialisés. Par exemple, tous les bateaux de recherche et de sauvetage de la Garde côtière sont des embarcations à redressement automatique. Elles peuvent se retourner complètement. Ce sont des embarcations qui respectent des normes fondamentales de protection de l'équipage, mais elles ne peuvent pas faire grand-chose d'autre.

La Garde côtière étudie la possibilité d'acquérir d'autres plates-formes, mais celles-ci sont très coûteuses. Il n'est pas facile de les modifier en fonction de nos besoins et les navires les plus polyvalents seraient sans doute les bâtiments hauturiers de ravitaillement. Cependant, en raison du cours élevé du pétrole, il est impossible de nolisier de tels bâtiments car ils sont tous réquisitionnés pour les activités d'exploration ou d'exploitation du pétrole.

À l'occasion, il nous arrive d'en louer un, mais ce n'est généralement pas une bonne option sur le plan financier. Cependant, nous y avons parfois recours à titre de solution provisoire.

Le sénateur Adams : Je vis dans l'Arctique, au nord de la baie d'Hudson. Cette année, des barges qui étaient censées transporter du matériel minier jusqu'à un site d'exploitation ont fini par atterrir à Rankin Inlet à la fin octobre. Voilà comment cela se passe dans le Nord.

J'aimerais parler des activités de la Garde côtière au Nunavut. Vous avez parlé des activités que mènent là-haut l'armée et la GRC. Je suis déçu que vous n'ayez pas mentionné les Rangers canadiens. Ils ont aidé la population du Nunavut et ont fait des voyages à l'île Hans pour empêcher d'autres pays de mettre la main sur nos îles. En effet, cette île est revendiquée par le Danemark.

Les Inuits vivent dans cette région depuis des milliers d'années, sur la terre et sur l'eau. Ce sont de bons marins, de bons pêcheurs et chasseurs. Nous voulons régler nos revendications territoriales et, comme les autres habitants du Canada, créer plus d'emplois pour notre population. Votre ministère devrait songer à faire appel aux Rangers.

Le président : Avant de vous laisser continuer, monsieur le sénateur, j'aimerais demander une précision. Est-ce que les Rangers vont en mer? Sinon, pourquoi?

M. Da Pont : Les Rangers jouent essentiellement un important rôle de soutien. Le sénateur a tout à fait raison. Ils accordent leur appui à de nombreuses activités des Forces canadiennes. C'est plutôt la Garde côtière auxiliaire qui se trouve dans les collectivités locales.

The Chair: I do not want to monopolize the questioning; I just want to be clear. It seems to me Senator Adams makes a good point. The Rangers are a natural fit. They are on the sea and they know the sea. If you have difficulty recruiting people, why is there not more of an intake?

Mr. Da Pont: I was going to address that because it is an excellent point. One of the aspects we will be doing in our recruitment is a more targeted recruitment of northerners and Aboriginal people. We have not done that much as part of our general recruitment, and it will be one of our key strategies. To build the capacity to do this, we will have to work through the Inuit and Aboriginal associations and local communities to attract people. That is one of the things we are looking at as part of what I hope will be a new recruitment strategy we will roll out over the next year or so.

Senator Adams: Some of the people in the North, particularly in Iqaluit, are affected by supplies coming in by commercial sealift. The Coast Guard is still coming into the community. One ship comes from Baffin Island. I listened to witnesses this morning appearing before the House of Commons Fisheries Committee. Those in Grise Fiord and Resolute are more affected by the navigation fees charged to the shippers.

I have been telling the minister that for four or five years. About one year ago the deputy minister said he would write me a letter about what would happen in the future, but one year later I have still not received it.

Today, captains operate with computers and satellite communications to receive messages about the ice and other conditions. They no longer call the Coast Guard to know the best routes to take. One community ship went up to Grise Fiord from Iqaluit and the navigation fee was close to \$30,000.

The individual shipper has to pay by the tonne for anything ordered that they load on the ship in the south to bring north. I believe that the military launched a monitoring system in the Arctic early last fall, but I do not know how the system works. In addition to ships, there is monitoring of commercial airlines flying across the Arctic. If a commercial airline crashes up there in the future, it will be difficult to get to it. On a clear day at Rankin Inlet, I can see about 10 jets flying across the Arctic.

Mr. Da Pont: You have raised a number of good points. Let me start with the marine service fees. They are an issue not just in the Arctic, and I have heard a great deal about them consistently.

About one and a half years ago, our minister agreed to launch joint work with the commercial shipping industry to look at options for dealing with marine service fees, including Arctic

Le président : Je ne veux pas monopoliser les questions; je veux tout simplement être clair. Il me semble que le sénateur Adams a soulevé un point intéressant. Les Rangers sont tout à fait adaptés à ce genre d'intervention. Ils vont en mer et ils connaissent la mer. Si vous avez de la difficulté à recruter du personnel, pourquoi ne pas faire plus souvent appel à eux?

M. Da Pont : J'étais sur le point d'en parler, car c'est une excellente observation. Nos activités de recrutement vont mettre plus l'accent sur l'embauche d'habitants du Nord et d'Autochtones. Ce sera une de nos stratégies clés. C'est un aspect que nos activités générales de recrutement n'ont pas privilégié jusqu'à présent. Pour que cela soit possible, nous devons passer par l'intermédiaire des associations inuites et autochtones et des collectivités locales pour attirer de nouvelles recrues. C'est une des possibilités que nous envisageons dans le cadre d'une nouvelle stratégie de recrutement que nous allons déployer, je l'espère, au cours de l'année prochaine ou des années ultérieures.

Le sénateur Adams : Certains habitants du Nord, en particulier à Iqaluit, sont tributaires du ravitaillement par voie maritime commerciale. La Garde côtière continue à venir dans notre localité. Il y a un bateau qui vient de l'île de Baffin. J'ai entendu ce matin des témoins qui comparaissaient devant le Comité des pêches de la Chambre des communes. Les habitants de Grise Fiord et de Resolute sont plus touchés par les frais de transport facturés par les expéditeurs.

Voilà quatre ou cinq ans que j'en parle au ministre. Il y environ un an, le sous-ministre était censé m'écrire pour me parler des changements qui étaient proposés. Un an plus tard, j'attends toujours sa lettre.

De nos jours, les capitaines se servent d'ordinateurs et des communications par satellite pour se renseigner sur l'état de la glace et autres conditions météorologiques. Ils ne font plus appel à la Garde côtière pour savoir quel est le meilleur itinéraire à emprunter. Le navire qui dessert notre localité s'est rendu d'Iqaluit à Grise Fiord et les frais de transport maritime se sont élevés à près de 30 000 \$.

Chaque expéditeur doit payer des frais calculés à la tonne pour tout ce qu'il expédie par bateau du Sud vers le Nord. Je crois que les militaires ont mis en place un système de surveillance dans l'Arctique, au début de l'automne dernier, mais je ne sais pas comment fonctionne ce système. En plus de la surveillance des navires, il y a celle des avions des lignes aériennes commerciales qui survolent l'Arctique. En cas d'accident d'avion, il serait difficile de se rendre sur les lieux. Par beau temps à Rankin Inlet, j'ai pu compter une dizaine d'avions à réaction survolant l'Arctique.

M. Da Pont : Vous avez soulevé un certain nombre de points intéressants. J'aimerais parler tout d'abord des frais de transport maritime. Ce n'est pas seulement dans l'Arctique qu'ils posent problème, et j'en entends beaucoup parler régulièrement.

Il y a un an et demi environ, notre ministre a accepté d'examiner, avec les services de transports commerciaux, différentes options concernant les frais de transport maritime,

service fees. We have been working with the industry on options hoping to come up with a solution that works for everyone. We try to work closely with them.

In terms of the Arctic, as part of that work we produced a discussion paper last year on Arctic service fees that was shared with the shipping industry, the government of Nunavut and the other territorial governments.

The total amount that we collect on marine service fees in the Arctic is \$100,000 per year. I appreciate the point that the amount could be important to the individual shipper. I hope that we are able to come to a solution that works for all of us before the start of the next shipping season in June. We are working toward that goal.

In terms of your other issue, we work cooperatively with the Armed Forces. For example, in each of the last three summers we have held joint exercises for the Coast Guard and the Armed Forces in the Arctic. Last year we worked jointly on an exercise to respond to a fictitious environmental emergency. We have been trying to build solid relationships and to work together so that we can respond to any kind of emergency situation and to ensure marine domain awareness. Obviously, their monitoring is for military purposes whereas ours is for navigation purposes, so that naturally imposes some limits on what you can share with whom. Generally, we try hard to work in an integrated way with them on those issues.

Senator Watt: You mentioned that these two icebreakers are at the point of needing to be replaced. How many icebreakers do we have, including the two ships that need to be replaced within 8 to 10 years.

Mr. Da Pont: We have two heavy icebreakers, the CCGS *Louis S. St. Laurent* and the CCGS *Terry Fox*. We have four medium icebreakers that are less capable but still have a reasonable amount of capability. As well, we have a number of light icebreakers and vessels, but generally only one or two of those would operate in the Arctic. They are designed less for icebreaking in Arctic conditions and more for icebreaking on the Great Lakes.

Senator Watt: In other words, they cannot be used as a backup in the Arctic.

Mr. Da Pont: Absolutely not. They would not have the power or capacity to do that. If the *Louis S. St. Laurent* were out of commission for a significant period of time, we would not have another vessel to replace it.

Senator Watt: You are relying on the two icebreakers to operate in the Arctic because of the significant ice conditions.

y compris les frais de service dans l'Arctique. Nous collaborons avec l'industrie afin de définir des options qui, nous l'espérons, offriront une solution satisfaisante pour tous. Nous nous efforçons de travailler en étroite collaboration avec l'industrie.

Au sujet de l'Arctique, nous avons produit l'an dernier, dans le cadre de cette étude, un document de travail sur les frais de service dans l'Arctique que nous avons remis à l'industrie, au gouvernement du Nunavut et aux autres gouvernements territoriaux.

Le montant total que nous recueillons chaque année en frais de service maritime dans l'Arctique s'élève à 100 000 \$. Je reconnais que ce montant peut paraître colossal pour l'expéditeur. J'espère que nous serons en mesure de trouver une solution convenable pour tous avant le début de la prochaine saison de navigation, au mois de juin. C'est l'objectif que nous nous fixons.

Quant à l'autre question que vous avez soulevée, nous travaillons en collaboration avec les Forces canadiennes. Par exemple, au cours des trois derniers étés, nous avons organisé des exercices conjoints pour la Garde côtière et les Forces canadiennes dans l'Arctique. L'an dernier, nous avons effectué ensemble un exercice d'entraînement en vue d'une situation d'urgence environnementale. Nous tentons d'établir des liens solides et de travailler ensemble afin de pouvoir réagir à toutes sortes de situations d'urgence et d'assurer une sensibilisation au domaine maritime. Il est clair que les activités de surveillance des forces armées ont des objectifs militaires, alors que les nôtres concernent la navigation. Par conséquent, les échanges de données font l'objet de certaines limites. De façon générale, nous nous efforçons d'œuvrer de concert avec les forces armées dans ce domaine.

Le sénateur Watt : Vous avez dit que ces deux brise-glaces devront bientôt être remplacés. De combien de brise-glaces disposons-nous, y compris les deux bâtiments qui devront être remplacés d'ici huit à dix ans?

M. Da Pont : Nous avons deux brise-glaces lourds, le NGCC *Louis S. Saint-Laurent* et le NGCC *Terry Fox*. Nous avons quatre brise-glaces moyens dont la capacité est plus réduite mais quand même respectable. Par ailleurs, nous disposerons de plusieurs brise-glaces et bâtiments plus légers, mais de façon générale, seulement un ou deux d'entre eux pourraient être mis en service dans l'Arctique. Ils ont été conçus pour briser la glace dans les Grands Lacs plutôt que dans l'Arctique.

Le sénateur Watt : Autrement dit, ils ne peuvent pas servir comme matériel de rechange dans l'Arctique.

M. Da Pont : Absolument pas. Ils n'ont pas la puissance ni la capacité nécessaires. Si le *Louis S. Saint-Laurent* était hors service pendant une assez longue période, nous n'aurions aucun autre navire pour le remplacer.

Le sénateur Watt : Vous comptez sur ces deux brise-glaces pour vos activités dans l'Arctique, en raison des conditions météorologiques particulièrement rigoureuses dans cette région.

Mr. Da Pont: Yes, we rely on the two most capable icebreakers. After that, we have four medium icebreakers that are also quite capable. They could replace the *Louis S. St. Laurent* for certain kinds of work but not for the heavy work that the icebreakers often are required to do.

Senator Watt: Those two icebreakers have scientific equipment on board to map the sea floor. Are they equipped enough to do the work that Canada needs to put forward for its claim to the sea bottom, including the continental shelf and the slope?

Mr. Da Pont: Absolutely.

Senator Watt: Are they fully equipped to do that work?

Mr. Da Pont: Yes. In fact, most of the actual program of the *Louis S. St. Laurent*, or a significant part of it this past summer, was seabed mapping in support of what would be Canada's claim under the Law of the Sea.

Senator Watt: Since the technology is evolving into a new area, I would imagine there is recognition that the technology on the ship might have to be upgraded from time to time, which would delay the work of the ship. You mentioned that sometimes the unexpected comes along and takes longer than expected. How long does it take to replace a normal fitting and make the adjustments on a new piece of seismic equipment, for example?

Mr. Da Pont: It would vary depending on the equipment. Generally, we do that most years in some fashion, depending on the program. Scientists using the platform bring different types of equipment, and that is part of getting the vessel ready to go. Seismic items would take two or three weeks, I believe.

Senator Watt: How many years have those two ships been assigned to the work of mapping the Arctic seabed?

Mr. Da Pont: I do not know how far back that goes.

Mr. Sidock: The mapping under the United Nations Convention on the Law of the Sea, UNCLOS, has been ongoing for about two years.

Senator Watt: Is it possible to access that information?

The Chair: We had testimony from somebody at DFO about how the department is going about that process. We might have some of that already, but we could ask for more.

Mr. Da Pont: I know our Coast Guard vessels have been used in the past couple of years; they are regularly used to support hydrographical work in various parts of the country. We would have to get the details from our colleagues. It would be better to get them directly from the Canadian Hydrographic Service. Wendy Watson-Wright is the Assistant Deputy Minister of Science.

M. Da Pont : C'est exact, nous comptons sur les deux brise-glaces les plus performants. Nous disposons aussi de quatre brise-glaces moyens qui sont également assez performants. Ils pourraient remplacer le *Louis S. Saint-Laurent* pour chaque type d'intervention, mais pas pour les gros travaux que les brise-glaces sont souvent appelés à exécuter.

Le sénateur Watt : Ces deux brise-glaces sont équipés de matériel scientifique permettant de faire des relevés des fonds marins. Avons-nous l'équipement nécessaire pour réaliser les travaux que le Canada doit accomplir pour appuyer ses revendications sur les fonds marins, y compris sur la plate-forme continentale et son rebord?

M. Da Pont : Absolument.

Le sénateur Watt : Sont-ils entièrement équipés pour effectuer ce travail?

M. Da Pont : Oui. En fait, la plus grande partie du programme du *Louis S. Saint-Laurent* consistait, l'été dernier, à faire des relevés des fonds marins afin d'appuyer les revendications du Canada en vertu du droit de la mer.

Le sénateur Watt : Étant donné que la technologie se modernise, je suppose qu'il faut de temps en temps remettre les installations à niveau, ce qui a pour conséquence de retarder les activités du navire. Vous avez dit que l'on rencontre parfois des imprévus et que les mises à niveau sont plus longues que prévu. Combien de temps faut-il pour remplacer un équipement normal et effectuer les ajustements sur un nouveau matériel sismographique, par exemple?

M. Da Pont : Cela varie selon le matériel. Généralement, nous le faisons la plupart du temps d'une certaine façon, en fonction du programme. Les scientifiques qui se servent de la plate-forme apportent différents types de matériel et cela fait partie de la préparation du navire en vue de l'expédition. Je crois que l'installation du matériel sismographique prend de deux à trois semaines.

Le sénateur Watt : Depuis combien de temps ces deux navires sont-ils affectés aux relevés des fonds marins de l'Arctique?

M. Da Pont : Je ne sais pas quand cela a commencé.

M. Sidock : Les opérations cartographiques en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la CNUDM, sont en cours depuis environ deux ans.

Le sénateur Watt : Peut-on avoir accès à ces informations?

Le président : Un représentant du MPO est venu nous expliquer comment procède le ministère. Nous avons peut-être déjà une partie de ces informations, mais nous pourrions en demander d'autres.

M. Da Pont : Je sais que nos navires de la Garde côtière ont été mis à contribution au cours des dernières années; ils participent régulièrement aux études hydrographiques dans les diverses régions du pays. Nous pourrions obtenir les détails auprès de nos collègues. Il serait préférable de les obtenir directement auprès du Service hydrographique du Canada. Wendy Watson-Wright est la sous-ministre adjointe en charge du secteur scientifique.

Senator Watt: Have those questions been asked?

The Chair: We asked some questions around what they were doing in preparation for the submission of the claim under UNCLOS.

Senator Watt: This might be a difficult question to answer.

We are not the only country that has an interest in the Arctic. Russia and the United States are also interested. At some point down the road, it will become an important factor in terms of timing in order to harness all the information needed to make decisions. Questions such as “What part is in the international waters?” and “What are the international waters?” become very important. By that, I refer to both the continental shelf and the slope. The slope cannot be excluded. The slope includes the extension of the continental shelf out into an area that might be quite a distance from your homeland. For that purpose, are we well-enough equipped to be able to compete and to challenge the challengers?

Mr. Da Pont: I can only answer a small part of that question. It is a very good question. I am afraid that our colleagues at Foreign Affairs and International Trade Canada would have to answer the larger issues of how we are asserting the Government of Canada’s claims in international waters and how well equipped we are to deal with the arguments. I am not equipped to give you a good response, but I can say that we make our vessels available to support that work as needed. So far, we have been able to deliver the Canadian Coast Guard vessels to do the work that they wanted done when they wanted it done. From that perspective we have been able to deliver what we have been asked to do. I would have to defer to my colleagues at DFAIT to answer the larger issue.

Senator Watt: I need to have a better understanding of a current. I am talking about the top of the sea and not the bottom. To what extent are we studying that?

This information has to do with rescue operations. If you have a better understanding of the revolving currents in and out of the bays, you have a better chance of doing your work in terms of making sure that people survive.

As an example, I think the Canadian Coast Guard was heavily involved in one particular issue. One researcher thought that I was involved in it. A canoe had disappeared. I said to the person who was traveling with that canoe, “What time did the canoe disappear?” He told me and I told him he was looking in the wrong location. In three days, the currents can move something into a completely different area. Data such as that would be very useful for safety purposes.

Le sénateur Watt : A-t-on posé ces questions?

Le président : Nous leur avons demandé comment ils s’y prenaient pour préparer une revendication en vertu de la CNUDM.

Le sénateur Watt : Voilà une question à laquelle il est peut-être difficile de répondre.

Le Canada n’est pas le seul pays à avoir un intérêt dans l’Arctique. La Russie et les États-Unis ont eux aussi des visées sur l’Arctique. Il arrivera un moment où il sera extrêmement important de posséder toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions. Par exemple, il sera très important de répondre aux questions suivantes : « Quelle zone se trouve dans les eaux internationales? » et « Quelles sont les limites des eaux internationales? » J’entends par là à la fois la plate-forme continentale et son rebord. On ne peut pas exclure le rebord qui comprend le prolongement de la plate-forme continentale dans une zone qui peut être assez éloignée de notre pays. Sommes-nous suffisamment équipés pour réunir toutes les informations nécessaires qui nous permettront de justifier notre revendication face aux autres pays qui la contestent?

M. Da Pont : C’est une très bonne question, mais je ne peux y répondre que partiellement. Je crains que ce soit à nos collègues d’Affaires étrangères et Commerce international Canada de répondre à la question plus vaste de savoir comment affirmer les revendications du gouvernement du Canada sur les eaux internationales et dans quelle mesure nous sommes bien outillés pour étayer les arguments. Je ne suis pas en mesure de vous donner une bonne réponse, mais je peux vous dire que nous mettons nos navires à la disposition des services qui effectuent ces recherches, selon leurs besoins. Jusqu’à présent, nous avons été en mesure de leur prêter des bâtiments de la Garde côtière canadienne pour effectuer les travaux qu’ils souhaitent réaliser, au moment voulu. De ce point de vue, nous avons été en mesure d’offrir le service que l’on attendait de nous. Je laisse à mes collègues du MAECI le soin de répondre aux aspects plus vastes de cette question.

Le sénateur Watt : J’ai besoin de mieux comprendre le parcours que suit un courant. Il s’agit d’un courant des eaux de surface et non pas des fonds marins. Est-ce que nous faisons des relevés à ce sujet?

Ces informations sont utiles pour les opérations de sauvetage. Quand on connaît bien les courants qui parcourent les baies, les sauveteurs peuvent plus facilement bien faire leur travail et porter secours aux naufragés.

Je vous donne l’exemple d’une opération à laquelle la Garde côtière canadienne a, je crois, beaucoup participé. Un sauveteur pensait d’ailleurs que j’étais impliqué dans cet incident. Un canot avait disparu. J’ai demandé à l’individu qui se déplaçait avec ce canot à quelle heure son embarcation avait disparu. Dès qu’il m’a répondu, je lui ai dit qu’il cherchait au mauvais endroit. En trois jours, les courants peuvent entraîner un objet flottant dans un endroit tout à fait différent. Des données de ce type sont extrêmement utiles pour des raisons de sécurité.

To what extent do we have an understanding of the currents, whether in the Subarctic or the High Arctic? Is any work being done on that subject?

Mr. Da Pont: The point you make is very important. South of 60 degrees, we have been trying to develop some modelling to help us do precisely that.

The Arctic is challenging with regards to information and data. I do not think we have very much information on currents and, as I am sure you are well aware, large parts of the Arctic are not even well charted for navigation purposes. Your point is well taken. However, the information we currently have is hit and miss.

Charles Gadula, Acting Deputy Commissioner, Canadian Coast Guard, Fisheries and Oceans Canada: There is a shortage of definitive information in local areas. Required in most of these types of search-and-rescue cases is information on wind-driven currents. In other words, what currents are created by local winds in the local area, the local surface currents as they exist on most oceanic charts? Another factor is tidal influence.

Over time, the Canadian Coast Guard has built computerized search planning that can be imported for use in the Arctic areas. However, you still need the base information. In the rescue sub-centres, they can put in local information that will give you a final vector that will take you to the most probable position for the search object at a particular point in time.

You hit the nail right on the head: If you do not have the local information, you may well be searching in the wrong area.

Senator Watt: Given the permanent currents and the various layers of currents, has the idea ever been put forward to update the satellite information?

Mr. Gadula: I am not aware that satellite information gives one that sort of information.

Senator Watt: If it can track beluga whales, perhaps it can be applied to search-and-rescue activities.

Mr. Gadula: Something that does exist is called a data marker buoy, a floating piece of equipment that you can throw in the water and track. It will tell you the drift vector at a particular point in time. That would be the combination of the surface current, the wind-driven current and any tides. Tools have been developed and are out there, but we do not have deep knowledge of local currents and local communities in the Arctic area.

Senator Watt: How are you planning to obtain that information? It would be useful to obtain local information.

Mr. Da Pont: Ultimately, we would need large portions of that work to be undertaken by our colleagues. We do try to factor in local knowledge as much as we can.

Est-ce que nous avons une bonne connaissance des courants dans la zone subarctique ou dans l'Arctique? Ces courants sont-ils étudiés?

M. Da Pont : Le point que vous soulevez est extrêmement important. Nous avons élaboré certains modèles au sud du 60^e parallèle, afin de recueillir précisément ce type de données.

La collecte d'informations et de données est difficile dans l'Arctique. Je ne pense pas que nous ayons beaucoup d'informations sur les courants et, comme vous le savez sans doute, de grands pans de l'Arctique n'ont même pas été cartographiés pour les besoins de la navigation. Je prends note de votre remarque mais, pour le moment, les informations dont nous disposons sont aléatoires.

Charles Gadula, sous-commissaire intérimaire, Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada : nous manquons d'informations précises dans certains secteurs locaux. Dans la plupart de ces opérations de recherche et de sauvetage, il faut disposer d'informations sur les courants d'impulsion. Autrement dit, il faut connaître les courants qui sont créés par les vents locaux dans un certain secteur, les courants de surface locaux qui sont indiqués sur la plupart des cartes marines. L'influence des marées constitue un autre facteur.

Au fil des années, la Garde côtière canadienne a mis au point un outil informatisé de planification des recherches que l'on peut appliquer dans les régions arctiques. Cependant, les informations de base demeurent indispensables. Les centres secondaires de sauvetage peuvent entrer les données locales qui permettent d'obtenir un vecteur final qui indique la position probable de l'objet recherché à un moment donné.

Vous avez touché un point sensible. Si les données locales font défaut, les sauveteurs peuvent très bien chercher au mauvais endroit.

Le sénateur Watt : A-t-on déjà pensé à mettre à jour les informations satellitaires afin de répertorier les courants permanents et les divers courants qui se superposent?

M. Gadula : J'ignorais que les informations satellitaires pouvaient fournir ce genre de données.

Le sénateur Watt : Si elles permettent de repérer les bélougas, on peut peut-être également les utiliser pour les opérations de recherche et de sauvetage.

M. Gadula : Il existe des balises, sorte de bouées repères que l'on jette à la mer pour recueillir des données. Ces balises permettent d'établir le vecteur de dérive de l'endroit où elles sont immergées. Le vecteur est la combinaison du courant de surface, du courant d'impulsion et du courant des marées. Le matériel existe, mais nous ne connaissons pas bien les courants locaux ni les localités de l'Arctique.

Le sénateur Watt : Comment envisagez-vous de recueillir ces informations? Il serait utile d'obtenir des informations locales.

M. Da Pont : Au bout du compte, il faudrait qu'une grande partie de ces travaux soit effectuée par nos collègues. Nous nous efforçons de tenir compte le plus possible des connaissances locales.

Senator Watt: Traditional knowledge.

Mr. Da Pont: Yes, traditional knowledge. However, the Arctic is a big place. We have major work to do regarding seabed mapping, developing charts to facilitate navigation and the issues you raised.

Senator Watt: I do not know whether it is under your jurisdiction or if it would be considered a local issue, but I will ask my question regardless. You mentioned a lack of infrastructure in the Arctic. That is very true. Does the Coast Guard have a role to play with the local communities by installing equipment, such as lights, that is needed for the local safety and search-and-rescue activities along the coast? We do have people who get lost in a fog unless they have a compass, and even if they have a compass there is a bit of a problem. I am talking about those lights. What do you call them?

The Chair: Do you mean the buoys?

Senator Watt: I am thinking of the lights that you can install at the various high points.

The Chair: Beacons?

Senator Watt: That is it. If a project could be put together by various communities, would there be some interest by the Coast Guard in helping in that area?

Mr. Gadula: The Coast Guard has responsibility for a program involving both fixed and floating aids to navigation throughout the Arctic, and we are engaged currently in a level-of-service discussion with communities in the Arctic trying to identify the needs and demands. We will then have to find a way to respond to them. There is work underway on levels of service regarding all of our services throughout the Arctic, such as marine communication, floating and fixed aids to navigation, weather information and so forth.

The Chair: In terms of search and rescue, there was a facility in the Western Arctic and one the South, but no facility in the Eastern Arctic. Is that correct? I am talking about air capacity, not necessarily sea capacity, although perhaps that is not there either. Could you explain why there is a difference between the Western Arctic and the Eastern Arctic in terms of providing search and rescue services?

Mr. Da Pont: There is not a difference. We provide the marine rescue service. The Coast Guard has the primary responsibility for on-water issues, but the air support for that is provided by the Armed Forces. In terms of how we deal with them, we do have an MCTS centre that is part of the SAR network. We have one in Iqaluit in the Eastern Arctic and one in Inuvik in the Western Arctic. It is supported by the air equipment that the Armed Forces have based in the Arctic. Also, some of the support has to come from south of 60, depending on the location.

The Chair: As you said before, it is an awful big territory.

Mr. Da Pont: It is an awful big territory.

Le sénateur Watt : Le savoir traditionnel.

M. Da Pont : Oui, le savoir traditionnel. En revanche, l'Arctique est immense. Il reste énormément de travail à faire pour effectuer le relevé des fonds marins, établir des cartes afin de faciliter la navigation et les opérations que vous avez évoquées.

Le sénateur Watt : J'ignore si cela relève de vos compétences ou s'il s'agit plutôt d'une question locale, mais je vais quand même poser la question. Vous avez à juste titre évoqué le manque d'infrastructures dans l'Arctique. La Garde côtière a-t-elle un rôle à jouer auprès des collectivités locales pour l'installation d'équipements tels que les feux qui sont indispensables pour la sécurité locale et les opérations de recherche et de sauvetage le long de la côte? Il y a des gens qui se perdent dans le brouillard et s'ils n'ont pas de boussole, et parfois même avec une boussole, ils se retrouvent dans une situation dangereuse. Je veux parler de ces feux. Comment les appelez-vous exactement?

Le président : Voulez-vous parler des balises?

Le sénateur Watt : Je pense aux feux que l'on installe sur diverses hauteurs.

Le président : Les phares?

Le sénateur Watt : C'est ça. La Garde côtière serait-elle prête à aider les diverses localités qui conjugueraient leurs efforts pour bâtir des phares?

M. Gadula : La Garde côtière est responsable d'un programme concernant les aides à la navigation fixes et flottantes dans tout l'Arctique et nous étudions actuellement le niveau de service avec les collectivités de l'Arctique afin de déterminer leurs besoins et leurs demandes. Il nous faudra ensuite trouver un moyen d'y répondre. Les entretiens portent actuellement sur les niveaux de service concernant toutes nos activités dans l'Arctique, notamment les communications maritimes, les aides à la navigation flottantes et fixes et les informations météorologiques.

Le président : Il y avait une installation de recherche et de sauvetage dans l'Arctique de l'Ouest et une dans le Sud, mais aucune dans l'Arctique de l'Est. Est-ce exact? Je parle de la capacité aérienne et pas nécessairement de la capacité maritime, bien que cette dernière soit peut-être aussi inexistante. Pouvez-vous nous expliquer la raison de cette différence en matière de services de recherche et de sauvetage entre l'Arctique de l'Ouest et l'Arctique de l'Est?

M. Da Pont : Il n'y a pas de différence. Nous offrons le service de sauvetage en mer. La Garde côtière est chargée des opérations en mer, mais ce sont les Forces canadiennes qui fournissent le soutien aérien. Sur le plan pratique, nous avons un centre des SCTM qui fait partie du réseau SAR. Nous en avons un à Iqaluit, dans l'Arctique de l'Est, et un à Inuvik, dans l'Arctique de l'Ouest. Il bénéficie du soutien aérien de l'équipement des Forces canadiennes basées dans l'Arctique. Dans certains cas, le soutien provient du sud du 60^e parallèle, selon le lieu des opérations.

Le président : Comme vous l'avez dit tout à l'heure, c'est un territoire immense.

M. Da Pont : Immense en effet.

The Chair: To fly from point A to point B in time to do something effective does not make a lot of sense.

[Translation]

Senator Robichaud: As concerns sovereignty, the fact that Coast Guard vessels are navigating in the waters of the Far North is in fact an affirmation that it is our territory.

Do you have any activities that primarily target sovereignty in order to demonstrate our presence to anyone who might be interested?

Mr. Da Pont: Not directly. Each year, we have seven vessels in the area. We have equipment and we are responsible for buoy maintenance. All of this underlines the government's presence in this region. Our mandate is one of search, rescue and services. We do not really have a direct mandate concerning sovereignty issues. However, we make a major contribution thanks to our presence.

Of course, we work in close cooperation with other existing government organizations and we provide the support the need. For instance, the Canadian Forces are there to assert Canadian sovereignty far more directly than we do.

Senator Robichaud: Let's talk about the Northwest Passage. In the past, when an American ship wanted to take this route, rather than declare war, we would send an ice-breaker as an escort.

Do we have agreements with the Americans to prevent such a situation from happening? The Americans persist in claiming that these are international waters.

Mr. Da Pont: Once again, I am not really in a position to answer your question because it falls within the purview of the Department of Foreign Affairs and International Trade. For our part, we are there to support their work. I have no direct knowledge of the political agreements in place.

Senator Robichaud: Without a request from the Department of Foreign Affairs, you would simply have to watch this ship sail by?

Mr. Da Pont: This situation has never really occurred. As I have tried to explain, we are responsible for controlling the ships. In fact the situation only occurred once, a few years ago. Approval was given and one of our icebreakers accompanied the American ship and one of our captains was on board the American ship. That is the only situation that has required us to deal with the problem. In this situation we followed the recommendations of the Department of Foreign Affairs.

Le président : L'efficacité ne commande pas toujours de se rendre par voie aérienne du point A au point B.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Sur le plan de la souveraineté, le fait que les navires de la Garde côtière naviguent dans les eaux du Grand Nord est quand même une affirmation que c'est notre territoire.

Avez-vous des activités qui visent principalement la souveraineté afin de montrer notre présence à tous ceux et celles qui veulent en prendre connaissance?

M. Da Pont : Pas vraiment de façon directe. Nous avons, chaque année, sept navires sur place. Nous avons de l'équipement et sommes responsables de l'entretien des bouées. Ce sont des choses qui affirment la présence du gouvernement dans cette région. Notre mandat en est un de recherche, de sauvetage et de services. Nous n'avons pas vraiment un mandat direct concernant les questions de souveraineté. Notre contribution est toutefois importante à cause de notre présence.

Bien sûr, nous travaillons étroitement avec les autres institutions gouvernementales qui sont là et nous donnons l'appui nécessaire à leurs activités. Par exemple, les Forces canadiennes sont sur place pour affirmer la souveraineté de façon beaucoup plus directe que nous.

Le sénateur Robichaud : Parlons du passage du Nord-Ouest. Par le passé, si un navire américain voulait se servir de cette route, plutôt que de partir en guerre, nous envoyions un brise-glace comme escorte.

Avons-nous des ententes avec les Américains qui empêcheraient une telle situation de se produire? Les Américains prétendent toujours que ce sont des eaux internationales.

M. Da Pont : Encore une fois, je ne peux pas vraiment répondre à la question parce que cela tombe dans le domaine du ministère des Affaires étrangères et du commerce extérieur. Pour notre part, nous sommes là pour appuyer leur travail. Je n'ai pas de connaissance directe concernant les ententes en place sur le plan politique.

Le sénateur Robichaud : Faute d'une demande de la part du ministère des Affaires étrangères, vous regarderiez tout simplement le bateau passer?

M. Da Pont : Cette situation ne s'est jamais vraiment produite. Comme j'ai tenté de l'expliquer, nous avons la responsabilité du contrôle des navires. En fait, cette situation ne s'est produite qu'une seule fois, il y a quelques années. On a alors donné l'approbation et un de nos brise-glaces a fait le transit avec le navire américain et un de nos capitaines à bord du navire américain. C'est la seule situation où nous avons dû faire face au problème. Dans cette situation, nous avons suivi les recommandations du ministère des Affaires étrangères.

Senator Robichaud: You have equipment in place in case of a significant spill. Have you had to deal with this type of situation over the last few years? There is far more activity in the North today than there was in the past.

Mr. Da Pont: We have not noticed any increase in those incidents. Most often, this type of problem occurs in communities. We have provided training to some community members in the field. In most cases, the problems are minimal.

However, you are right. I am somewhat concerned about the possibility of having to deal with a greater problem. That is why the minister announced, a few months ago, that studies will be carried out in order to build our capacity to respond to greater problems.

Senator Robichaud: Are the members of Canadian Coast Guard Auxiliary volunteers? They are not paid?

Mr. Da Pont: Indeed.

Senator Robichaud: These people do however receive training to deal with that type of situation, do they not?

Mr. Da Pont: Yes, they support our rescue efforts and other activities. We focus a great deal on training these individuals.

Senator Robichaud: If, say next summer, senators wanted to go and spend a week on board one of our ships in the North, to see what goes on, would that be possible? We are dealing with the North; Senator Adams and Senator Watt go there regularly. However for us, it is a remote region, practically unknown to us. I have been there a number of times, but we just go and come back.

Mr. Da Pont: It would be possible to organize a trip on one of our icebreakers, if you like. We can try to determine an appropriate time.

Senator Robichaud: I was quite interested in the Radio-Canada reports on various expeditions and research. I found them very interesting.

I believe Canadians need to know what is going on in this region and they need to know about your activities in particular. Perhaps if people were to go up North to see your operations it would help you secure a greater budget and purchase new ships.

Mr. Da Pont: We could certainly find an opportunity for you to come visit us. It would certainly be very useful to us.

[English]

Senator Adams: Mr. Da Pont, earlier you said you worked with other countries such as Denmark, Russia and the United States and that you are not responsible for their work in the North. Those people do not recognize Arctic sovereignty. Before going

Le sénateur Robichaud : Vous avez de l'équipement sur place au cas où il y aurait un déversement important. Ces dernières années, avez-vous eu à faire face à une telle situation? Il y a beaucoup plus d'activité dans le Grand Nord aujourd'hui qu'il n'y en avait par les années passées.

M. Da Pont : Nous n'avons pas remarqué une augmentation de tels incidents. La plupart du temps, ce type de problème se produit dans les communautés. Nous avons offert de la formation à certains membres des communautés qui sont sur place. Dans la plupart des cas, ces problèmes sont minimes.

Par contre, vous avez raison. J'éprouve une certaine inquiétude à la perspective de se trouver devant un problème plus grand. C'est la raison pour laquelle le ministre a annoncé, il y a quelques mois, que des études seraient menées en vue d'augmenter la capacité de répondre à la résolution d'un plus grand problème.

Le sénateur Robichaud : Les volontaires faisant partie de la Garde côtière auxiliaire sont-ils bénévoles? Ils ne sont pas payés?

M. Da Pont : Oui, effectivement.

Le sénateur Robichaud : Ces personnes reçoivent tout de même une formation et de l'entraînement en prévision de telles situations.

M. Da Pont : Oui, ils appuient nos efforts dans le sauvetage et certaines activités. Nous mettons beaucoup d'emphase sur la formation de ces personnes.

Le sénateur Robichaud : Si des sénateurs voulaient, par exemple l'été prochain, lorsque vos navires sont dans le Grand Nord, aller passer une semaine pour voir ce qui se passe, serait-ce possible? On parle du Grand Nord, le sénateur Adams et le sénateur Watt y vont régulièrement. Toutefois, pour nous il s'agit d'une région éloignée et une terre presque inconnue. J'y suis allé quelques fois, mais on y va et on revient.

M. Da Pont : Il serait possible d'organiser un voyage sur un des brise-glaces, si vous le désirez. On pourra tenter de voir ce qui serait un temps opportun.

Le sénateur Robichaud : J'ai suivi avec intérêt les reportages réalisés par Radio-Canada sur les différentes expéditions et la recherche. Je les ai trouvés très intéressants.

Je crois que les Canadiens ont besoin de savoir ce qui se passe dans cette région et en particulier vos activités. Le fait que des gens se déplacent pour voir vos opérations vous aiderait peut-être, dans la recherche de nouveaux budgets et l'obtention de nouveaux navires.

M. Da Pont : On pourra certainement trouver une occasion pour vous de venir faire un voyage. Pour nous, ce sera sûrement très utile.

[Traduction]

Le sénateur Adams : M. Da Pont, vous avez dit un peu plus tôt que vous collaborez avec d'autres pays comme le Danemark, la Russie et les États-Unis et que vous n'êtes pas chargés de surveiller leurs activités dans le Nord. Ces pays ne reconnaissent

up there, they should talk to the Government of Canada. Is that the responsibility of DFAIT?

Mr. Da Pont: Yes. I think the question had to do more with the type of arrangements we have in place with the United States around the Northwest Passage and so forth. I would have to defer to the Department of Foreign Affairs to answer. As I explained, we support them and respond as needed and when asked.

On other issues, we are doing exercises with other countries within our areas of responsibility. This coming summer, for example, we are looking at a joint exercise with the United States and Denmark, off the coast of Greenland, on an exercise to respond to an environmental emergency. Certainly, in order to respond to a significant event in that part of the country, we would have to rely on whatever resources anyone had, as would they. We are working in our areas of responsibility to prepare for those eventualities.

Senator Adams: A lot of mining exploration is going on up there, especially around Pond Inlet at Mary River. I heard rumours that ships from Europe would like to operate hauling ore for 12 months a year. Does legislation have to be passed before anything happens?

Another mining company is negotiating in that area. If they want to operate 12 months a year, it will affect the people in the communities by breaking up the ice and impacting the hunting.

About a year ago I talked to a local guy in Arctic Bay. Sometimes the icebreakers are good for hunting. A seal comes up through the broken ice, but two hours later, I can cross again on my snowmobile. I am wondering what the future holds.

Mr. Da Pont: In terms of the larger arrangements from a regulatory perspective, Transport Canada is responsible for authorizations within regulations.

If we someone wanted to operate 12 months a year, at the moment the issue would be that we do not have an icebreaker capable of providing that support for a year-round operation.

The Chair: You mentioned joint operations with Denmark and the United States. We know that the U.S. Coast Guard is a constabulary operation. Are the Danes a constabulary operation? Would it be of assistance to you and a benefit to Canada if you were a constabulary operation? The other Coast Guards with whom you are interfacing are armed, but you are not.

Mr. Da Pont: I do not think I can offer an answer to that question, except to say that for the existing mandate of the Coast Guard, we do not have a requirement to be armed. Our mandate is primarily a safety mandate. It is not a security mandate. We support the security activities of other government departments.

pas la souveraineté de l'Arctique. Avant de se rendre là-haut, ils devraient consulter le gouvernement du Canada. Cela relève-t-il du mandat du MAECI?

M. Da Pont : Tout à fait. Je pense que cette question relève plus du type d'arrangement que nous avons négocié avec les États-Unis, notamment au sujet du passage du Nord-Ouest. Je laisse au ministère des Affaires étrangères le soin de répondre à cette question. Comme je l'ai dit, nous lui accordons notre appui et nous intervenons selon les besoins et lorsqu'on nous le demande

Dans d'autres domaines, nous effectuons des exercices conjoints avec d'autres pays dans notre secteur de responsabilité. Par exemple, nous nous préparons à entreprendre l'an prochain un exercice conjoint avec les États-Unis et le Danemark, au large des côtes du Groenland, un exercice d'urgence environnementale. Il est certain que pour répondre à une catastrophe environnementale dans cette partie du pays, il faudrait faire appel aux ressources de ces pays voisins et eux feraient de même. Nous œuvrons dans nos secteurs de responsabilité afin de nous préparer à de telles éventualités.

Le sénateur Adams : Il y a beaucoup d'exploration minière dans la région, en particulier aux environs de Pond Inlet, à Mary River. Selon certaines rumeurs, des bateaux européens seraient prêts à effectuer le transport de minerai 12 mois par année. Doit-on adopter une loi avant que cela se produise?

Une autre compagnie minière est actuellement en négociation dans cette région. Le transport maritime du minerai à longueur d'année aurait une incidence sur les collectivités et sur la chasse, étant donné qu'il faudrait briser la glace pour permettre la navigation.

Il a environ un an, je parlais à un habitant d'Arctic Bay. Il me disait que parfois les brise-glaces favorisent la chasse. En effet, les phoques profitent que la glace soit brisée pour remonter à la surface et deux heures plus tard, on peut traverser l'endroit en motoneige. Je me demande ce que nous réserve l'avenir.

M. Da Pont : Sur le plan réglementaire, c'est Transports Canada qui est chargé des dispositions générales et d'accorder les autorisations.

Pour le moment, nous ne disposons pas d'un brise-glaces qui serait capable de garder la voie de navigation ouverte à longueur d'année.

Le président : Vous avez parlé d'opérations conjointes avec le Danemark et les États-Unis. Nous savons que la Garde côtière américaine est une force policière. Serait-il utile pour vous et pour le Canada que vous ayez un statut de force policière? Vous n'êtes pas armés alors que les agents des autres gardes côtières le sont.

M. Da Pont : Je ne pense pas que je puisse répondre à cette question, sinon pour dire que le mandat actuel de la Garde côtière ne nous demande pas d'être armés. Notre mandat est avant tout un mandat de protection. Nous n'avons pas à assurer la sécurité. Nous appuyons les activités de sécurité des autres ministères.

The Chair: One of the things that we want to look at is whether the current mandate is sufficient or whether the mandate should be changed. There are people who think that the Coast Guard should have a greater presence in the Arctic and exercise greater sovereignty on our behalf.

Senator Robichaud: We do not need guns for that.

The Chair: No, but that is a question for another day. I just wanted to put it on the record.

Senator Watt: In the not too-distant future there could very well be an environmental disaster in the Arctic. If I understood correctly your response to Senator Robichaud, we are not equipped as Canadians. Where do we go? How do we deal with a crisis if the crisis comes?

We do not know much about the Russians, but they must have some kind of equipment and readiness that we can rely on if we have no idea where to turn. We are talking about the cap of the world. We have enough problems now. Imagine the consequences if that happens.

Mr. Da Pont: That is one of the things I am worried about personally. We do have a certain capacity, as I mentioned. We have depots and pre-positioning equipment. If there was a major incident — a major oil spill or a major accident — we only have a limited number of vessels that can operate in the Arctic. How quickly we could respond would depend on where they were.

As I mentioned earlier, that is the reason the minister has announced a study. We have resources to facilitate looking at these types of questions to see what we can do, working with others, to better prepare ourselves and to augment the existing capacity. I have spoken to my counterparts in the United States and Russia on this very issue and they have exactly the same concerns and worries about capacity issues.

Senator Watt: Are they not equipped either?

Mr. Da Pont: I do not think any of us are equipped when we imagine the range of possibilities. We are equipped to respond, but how effective and quick the response would be would depend on a variety of factors. With major oil spills, responding quickly is very important. In the Arctic ecosystem, the potential damage is much more lasting and significant, and the cleanup is much more difficult.

These are all issues we are reviewing. I would not say that Canada's capacity is any less than some of these other countries. I think we all share these issues. That is one of the reasons we are looking at trying to work collaboratively. For example, last year we had an inaugural meeting of the coast guards of the North Atlantic region, which included Canada, the United States, Russia and the northern Nordic and European countries. One of the outcomes was an agreement to set up a working group on

Le président : Nous aimerions savoir également si votre mandat actuel est suffisant ou s'il faudrait le modifier. Certains pensent que la Garde côtière devrait assurer une plus grande présence dans l'Arctique et exercer une plus grande souveraineté au nom de la population canadienne.

Le sénateur Robichaud : Mais pour cela, on n'a pas besoin de porter une arme.

Le président : Non, mais nous garderons cette question pour un autre jour. Je voulais seulement le mentionner pour le compte-rendu.

Le sénateur Watt : La menace d'une catastrophe écologique dans l'Arctique est bien réelle dans un avenir pas trop éloigné. Si j'ai bien compris la réponse que vous avez donnée au sénateur Robichaud, les Canadiens ne sont pas prêts à faire face à une telle éventualité. Que pouvons-nous faire, comment réagir à une telle crise si elle se présente un jour?

Nous ne connaissons pas bien la situation en Russie, mais les Russes doivent avoir du matériel et un plan d'intervention auquel nous pourrions faire appel si nous ne savons pas de quel côté nous retourner. Nous parlons de la calotte polaire. Nous avons suffisamment de problèmes en ce moment. Imaginez quelles seraient les conséquences d'une telle catastrophe.

M. Da Pont : Personnellement, je partage cette même inquiétude. Ainsi que je l'ai mentionné, nous disposons d'une certaine capacité. Nous avons des dépôts et du matériel déployé. En cas d'incident grave — déversement important de pétrole ou autre catastrophe — nous ne disposerions que d'un nombre limité de navires capables d'intervenir dans l'Arctique. La rapidité de l'intervention dépendrait de l'endroit où ils se trouveraient.

Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, c'est la raison pour laquelle le ministre a annoncé qu'une étude serait menée. Nous disposons de ressources pour examiner ce type de questions afin de déterminer ce que nous pouvons faire, collaborer avec d'autres entités, mieux nous préparer et accroître la capacité existante. J'ai communiqué avec mes homologues des États-Unis et de Russie au sujet de cette question. Ils partagent nos inquiétudes relativement à la capacité.

Le sénateur Watt : Ils ne sont pas équipés, eux non plus?

M. Da Pont : Je pense que personne n'est suffisamment équipé face à l'éventail possible des problèmes qui peuvent survenir. Nous sommes équipés pour intervenir, mais l'efficacité et la rapidité de notre réponse dépendraient de plusieurs facteurs. En cas de déversement grave de pétrole, la rapidité de la réaction serait importante. En effet, l'écosystème de l'Arctique est tel que les dommages potentiels seraient beaucoup plus graves et durables et les opérations de nettoyage beaucoup plus difficiles.

Voilà les questions sur lesquelles nous nous penchons. Je ne dirais pas que la capacité canadienne d'intervention est inférieure à celle de ces autres pays. Je pense que nous avons tous les mêmes problèmes. C'est une des raisons pour lesquelles nous nous efforçons de travailler en collaboration. L'an dernier, par exemple, a eu lieu la première rencontre des gardes côtières de la région de l'Atlantique Nord qui regroupe le Canada, les États-Unis, la Russie et des pays nordiques et européens. Les

some of these environmental issues, and Canada has agreed to act as chair. We are all preoccupied with these issues and with determining how best to augment our capacity.

Senator Watt: As Senator Robichaud mentioned, maybe we senators and others with an interest should try to bring about public awareness in this regard.

We have a responsibility to our country to inform the general public. Sometimes we have a tendency to look only at government handouts in terms of financial requirements. Perhaps we had better look at it differently and start to encourage the private sector to take a good look at this issue. It could mean long-term investment, although I do not know how long the investors would be able to sit on the investment without seeing a return. We are almost at a crisis point if anything were to ever happen.

Senator Cowan: You mentioned the U.S., Russia and the Scandinavian countries. What equipment do they have? We have two heavy icebreakers. How many heavy icebreakers would these other countries have?

Mr. Da Pont: I brought a chart that lays out that information. I do not know if one of my colleagues has it handy.

Senator Cowan: While you are looking for it, has this government or the previous government made any commitment to the replacement of our two heavy icebreakers?

Mr. Da Pont: There has been no decision to replace our heavy icebreakers yet.

In terms of your question on the relative capacity of the countries, Russia has six polar nuclear icebreakers, which are the biggest and most capable vessels, and four polar icebreakers. The United States has two polar icebreakers. Russia has two heavy icebreakers, China has one, Sweden has one and Canada has two. By and large, both the United States and Russia have more capability.

Senator Cowan: Would these be newer vessels than the ones we have?

Mr. Da Pont: The American ships are newer and the Russian ships are a mix of old and new.

Senator Cowan: The 16 CCG vessels that have been authorized are in the procurement process; is that right?

Mr. Da Pont: Yes.

Senator Cowan: What does that mean?

Mr. Da Pont: The process is at the beginning stages. None of the vessels are icebreakers. Basically, once we get approval to acquire vessels, we go through a tendering process. Given the size

participants ont décidé entre autres d'établir un groupe de travail chargé d'examiner certaines de ces questions environnementales et c'est le Canada qui en assure la présidence. Nous sommes tous préoccupés par ces questions et nous cherchons à définir quelle serait la meilleure façon d'augmenter notre capacité d'intervention.

Le sénateur Watt : Comme l'a proposé le sénateur Robichaud, les sénateurs devraient peut-être s'associer à d'autres intervenants afin de tenter de sensibiliser le public à cette question.

Notre pays nous a donné pour responsabilité d'informer le grand public. Nous avons parfois tendance à nous adresser uniquement au gouvernement pour répondre à nos besoins financiers. Il serait peut-être préférable de changer de perspective et de commencer à encourager le secteur privé à s'intéresser à cette question. Il faudrait peut-être envisager un investissement à long terme. Cependant, j'ignore combien de temps les investisseurs seraient capables d'attendre avant d'exiger le rendement de leur capital investi. Si quelque chose devait survenir maintenant, nous nous retrouverions pratiquement dans une situation de crise.

Le sénateur Cowan : Vous avez parlé des États-Unis, de la Russie et des pays scandinaves. Quel est l'équipement dont ils disposent? Nous avons des brise-glaces lourds. Combien de brise-glaces lourds possèdent ces autres pays?

M. Da Pont : J'ai apporté un document qui donne toutes ces informations. Je me demande si un de mes collègues l'a sous la main.

Le sénateur Cowan : Pendant que vous cherchez ce document, pouvez-vous nous dire si le gouvernement actuel ou le gouvernement précédent s'est engagé à remplacer nos deux brise-glaces lourds?

M. Da Pont : Pour le moment, aucune décision n'a encore été prise en vue du remplacement de nos brise-glaces lourds.

Vous voulez savoir par ailleurs quelle est la capacité relative des autres pays. La Russie possède six brise-glaces polaires nucléaires — les bâtiments les plus gros et les plus fiables — et quatre brise-glaces polaires. Les États-Unis disposent de deux brise-glaces polaires. La Russie a deux brise-glaces lourds, la Chine un, la Suède un et le Canada deux. De manière générale, ce sont les États-Unis et la Russie qui ont la plus grande capacité d'intervention.

Le sénateur Cowan : Ces bâtiments sont-ils plus récents que les nôtres?

M. Da Pont : Les navires américains sont plus récents et la flotte russe compte des bâtiments anciens et récents.

Le sénateur Cowan : Le processus d'acquisition des 16 navires de la GCC qui ont été autorisés est en cours, n'est-ce pas?

M. Da Pont : Oui.

Le sénateur Cowan : Qu'est-ce que cela signifie?

M. Da Pont : Le processus en est aux premières étapes. Il n'y a aucun brise-glaces parmi les bâtiments. Une fois que nous obtenons l'autorisation d'acquérir des navires, nous lançons un

and the amount of money involved, they are treated as major Crown projects, so there is a tendering process run by the Department of Public Works and Government Services Canada that we follow in the bidding process.

Of the 16 vessels, 12 are one class of vessel. We have a request for proposal out to the public to construct those vessels, with bids due toward the end of the month.

Senator Cowan: Are those the ones that you expect to be ready in four or five years?

Mr. Da Pont: Yes. We are hoping that the first of those vessels will be delivered in 2010. The other four are primarily science vessels that were mentioned before. I hope that by the end of the calendar year, if not by the end of the coming fiscal year, we will have requests for proposals out for the construction of those vessels as well.

Senator Cowan: To Senator Watt's last point, in terms of the larger vessels, I assume that the heavy icebreakers are much more expensive than the other vessels we are talking about.

Mr. Da Pont: Yes. We have been doing some costing. There is a range of capabilities with the heavy icebreakers, but we are probably looking at between \$700 million and \$1 billion for one vessel.

Senator Cowan: Could this process be accomplished by means of a public-private partnership?

Mr. Da Pont: I am not entirely sure what you mean by a public-private partnership.

Senator Cowan: I am talking about raising the money privately to produce the vessels. The government would control the vessels but would not own them.

Mr. Da Pont: We would look at the options for the procurement process. We have looked at the possibility of contracting, which is essentially what you are saying. A private company would build the vessel, provide the upfront money and the government would lease the vessels from the company over a significant period of time. We have looked at those options, but they do not appear to be economically viable for this type of vessel.

The Chair: Senators, I want you to stay because we have to approve the budget. It will not take long.

[Translation]

Senator Robichaud: Can the bids for the building of these ships come from anywhere in the world? Could we have them built here in Canada?

Mr. Da Pont: According to government policy, they must be built in Canada.

processus d'appel d'offres. Compte tenu de l'importance de cette opération et de la dépense qu'elle représente, l'achat est considéré comme un grand projet d'État et nous devons appliquer le processus d'appel d'offres géré par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.

Sur les 16 bâtiments, 12 sont du même type. Nous avons lancé un appel public de propositions pour la construction de ces navires et nous recevrons les diverses soumissions vers la fin du mois.

Le sénateur Cowan : Est-ce que sont-là les bâtiments qui doivent être livrés dans quatre ou cinq ans?

M. Da Pont : Oui. Nous espérons que le premier de ces navires sera livré en 2010. Les quatre autres bâtiments sont essentiellement les navires scientifiques que j'ai mentionnés plus tôt. J'espère que d'ici la fin de l'année civile, voire la fin de l'exercice, nous aurons également lancé des demandes de propositions pour la construction de ces navires.

Le sénateur Cowan : Pour en revenir au dernier point du sénateur Watt concernant les grands bâtiments, je suppose que les brise-glaces lourds sont beaucoup plus coûteux que les autres bâtiments dont il est question ici.

M. Da Pont : En effet. Nous avons évalué les coûts. Ceux-ci varient selon les capacités des brise-glaces lourds, mais le coût d'un bâtiment variera probablement de 700 millions à un milliard de dollars.

Le sénateur Cowan : Serait-il possible de faire appel à un partenariat entre le secteur privé et le secteur public pour l'acquisition de ces navires?

M. Da Pont : Je ne suis pas certain de bien comprendre ce que vous entendez par partenariat entre le secteur privé et le secteur public.

Le sénateur Cowan : On pourrait envisager la possibilité de recueillir dans le secteur privé les capitaux nécessaires à la construction de ces navires. Le gouvernement aurait le contrôle sur ces navires, mais n'en serait pas propriétaire.

M. Da Pont : Nous examinerons les diverses options du processus d'acquisition. Nous avons étudié la possibilité de louer les navires, ce qui reviendrait essentiellement à ce que vous proposez. Une entreprise privée se chargerait de fournir le financement initial et de construire le navire que le gouvernement louerait à long terme. Nous avons examiné de telles options, mais elles ne nous paraissent pas viables pour ce type de navire.

Le président : Honorables sénateurs, je vais vous demander de rester, car nous devons approuver le budget. Ce ne sera pas très long.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Est-ce que les soumissions pour la construction de ces navires peuvent venir de n'importe où dans le monde? Pourrait-on les faire construire ici, au pays?

M. Da Pont : Selon la politique du gouvernement, il faut les faire construire au Canada.

Senator Robichaud: Bravo!

[English]

The Chair: There are other questions that we should have asked. Perhaps we will have a chance another time. The evening is getting late and we have more business to do.

I thank the witnesses for coming. We appreciate their frank and full answers to the best of their ability and within their mandate.

Senators, we will move on to the budget, a copy of which you have before you. This preliminary budget will keep us going in the interim and will not break the bank.

Could I have someone move adoption of the budget?

Senator Cowan so moves, seconded by Senator Watt.

Are senators in favour of approving the budget?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, February 12, 2008

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:21 p.m. to examine and report upon issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. Topic: Arctic Study

Senator Ethel Cochrane (*Deputy Chair*) in the chair.

[English]

The Deputy Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans to order.

I am Ethel Cochrane from the province of Newfoundland and Labrador, and I am the deputy chair of the meeting this evening. I am pleased to chair this meeting on behalf of the Honourable Senator Rompkey, who could not be with us tonight.

Today we are studying the new and emerging policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. In particular, we are continuing our study of the Arctic. It is my pleasure to welcome our witnesses for this evening from Foreign Affairs and International Trade Canada: Mr. Alan H. Kessel, Legal Adviser, and Mr. John Hannaford — a familiar name from Newfoundland — Deputy Legal Adviser and Director General, Legal Affairs Bureau.

Alan H. Kessel, Legal Adviser, Foreign Affairs and International Trade Canada: Thank you, Madam Chair. It is a delight to be with you this evening. The Speech from the Throne made it clear that the Government of Canada is committed to helping the North finally realize its true potential as a healthy and prosperous

Le sénateur Robichaud : Bravo!

[Traduction]

Le président : Il y a d'autres questions que nous aurions dû vous poser, mais ce sera peut-être pour une autre fois. Il commence à se faire tard et nous avons d'autres affaires à régler.

Je remercie les témoins. Ils ont répondu à nos questions de manière sincère et complète, au meilleur de leurs compétences et dans le respect de leur mandat.

Honorables sénateurs, nous allons passer au budget. Vous avez un exemplaire devant vous. Ce budget préliminaire va nous permettre de poursuivre nos travaux dans l'immédiat et ne fera pas sauter la banque.

Qui veut présenter la motion en vue de l'adoption du budget?

Le sénateur Cowan présente la motion, appuyée par le sénateur Watt.

Les sénateurs sont-ils en faveur de l'approbation du budget?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 12 février 2007

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 18 h 21 pour examiner les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et océans du Canada, et en faire rapport. Sujet : Étude Arctique

Le sénateur Ethel Cochrane (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La vice-présidente : La séance est ouverte.

Je m'appelle Ethel Cochrane, de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, et je suis vice-présidente de cette séance. Je suis heureuse de présider cette réunion pour l'honorable sénateur Rompkey, qui n'a pas pu se libérer ce soir.

Nous examinons aujourd'hui le nouveau cadre stratégique émergent pour la gestion des pêches et océans du Canada. Nous poursuivons plus particulièrement notre étude sur l'Arctique. J'ai le plaisir d'accueillir nos témoins, à savoir les porte-parole du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, M. Alan H. Kessel, juriste, et M. John Hannaford — un nom familier de Terre-Neuve —, et directeur général des Affaires juridiques.

Alan H. Kessel, juriste, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Merci, madame la présidente. Je suis très heureux d'être ici ce soir. Le discours du Trône indiquait clairement que le gouvernement du Canada est résolu à aider le Nord à enfin réaliser son véritable potentiel à titre de région

region within a strong and sovereign country. To this end we are developing a northern strategy building on four primary objectives, one of which is to demonstrate our Arctic sovereignty. A key element in this process is defining the outer limits of our extended continental shelf.

The legal framework governing the law of the sea is set out in the 1982 United Nations Convention on the Law of the Sea, known as UNCLOS. Canada contributed significantly to the negotiation of this convention and ratified it on November 7, 2003.

There are currently 155 parties to UNCLOS.

[*Translation*]

UNCLOS sets out different areas in which states have sovereign rights and exercise jurisdiction. Essentially, it outlines separate regimes for different areas of the sea. UNCLOS provides many tangible benefits for Canada, including securing the outer limits of the continental shelf where it extends beyond the 200-nautical-mile EEZ. Any coastal state with a continental shelf extending beyond 200 nautical miles has 10 years from its ratification of UNCLOS to make a submission to the Commission for the Limits of the Continental Shelf.

[*English*]

Canada will present its submission to the commission in 2013. Doing so makes certain, from a scientific perspective, the full extent of area over which Canada has sovereign rights for the purpose of exploring and exploiting the natural resources of the seabed and subsoil. This initiative constitutes Canada's sole opportunity to delineate the outer limits of the submerged land mass, to which Canada has exclusive rights to explore and exploit the seabed, subsoil and sedentary species. This does not result in the expansion of Canada's territory or of its exclusive economic zone, EEZ.

Canada began scientific work in 2005 in both the Atlantic and Arctic Oceans, and will continue to make steady progress mapping its extended continental shelf. Collaboration among NRCan, DFO and DFAIT continues to be excellent. DFAIT is the lead department for the preparation, presentation and defence of the submissions before the commission. NRCan, the Geological Survey of Canada, is responsible for seismic surveys which determine the depth of sediments by using sound waves reflected from different layers of material in the subsoil. DFO, the Canadian Hydrographic Service, is responsible for bathymetric surveys, which measure the depth of the water.

dynamique et prospère au sein d'un pays fort et souverain. À cette fin, nous avons mis au point une stratégie pour le Nord qui repose sur quatre principaux objectifs, dont l'un consiste à exercer notre souveraineté dans l'Arctique. Un élément essentiel de ce processus est de définir les limites extérieures du plateau continental étendu.

Le cadre juridique régissant le droit de la mer est décrit dans la Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer, aussi appelée UNCLOS. Le Canada a contribué substantiellement aux négociations relatives à cette convention et l'a ratifiée le 7 novembre 2003.

Actuellement, on compte 155 États parties à la convention.

[*Français*]

La convention énonce les différentes zones dans lesquels les États sont investis de droits souverains et peuvent exercer leur autorité. Elle établit essentiellement les régimes distincts applicables aux différentes zones de la mer. La convention offre de nombreux avantages concrets pour le Canada, notamment la fixation des limites extérieures du plateau continental dans le cas où il s'étend au-delà de la zone économique exclusive de 200 miles marins. Tout État côtier, possédant un plateau continental au-delà des 200 miles marins, dispose de dix ans à partir du moment où il a ratifié la convention pour présenter à la commission la demande concernant les limites de son plateau continental.

[*Traduction*]

Le Canada présentera sa demande à la commission en 2013. En procédant de la sorte, la totalité de l'étendue de la zone sur laquelle le Canada possède des droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles des fonds marins et de leurs sous-sols sera assurée sur le plan scientifique. Cette initiative s'avère la seule possibilité pour le Canada de définir les limites extérieures de la masse terrestre submergée pour laquelle il est investi de droits exclusifs d'exploration et d'exploitation des fonds marins et de leurs sous-sols ainsi que des espèces sédentaires. Cela n'entraîne pas l'expansion du territoire ou de la zone économique exclusive canadienne.

En 2005, le Canada s'est livré à ses premiers travaux scientifiques dans les océans Atlantique et Arctique et il continue de réaliser des progrès constants quant à l'établissement de la cartographie du plateau continental étendu. Ressources naturelles, Pêches et Océans ainsi qu'Affaires étrangères et Commerce international entretiennent une excellente collaboration. Le MAECI est le ministère chargé de préparer et de présenter les demandes à la commission ainsi que de défendre les intérêts du Canada devant celle-ci. Ressources naturelles Canada, à savoir la Commission géologique du Canada, est responsable des levés sismiques, lesquels permettent de déterminer la profondeur des sédiments en ayant recours à des ondes sonores qui sont réfléchies par les différentes couches sédimentaires dans le sous-sol. Quant à Pêches et Océans, à savoir le Service hydrographique du Canada, il est chargé du levé bathymétrique qui sert à mesurer les profondeurs marines.

Canada's extended continental shelf program is on track to meet the 2013 deadline. Notwithstanding what some recent news articles suggest, the extended continental shelf delimitation is not an adversarial process nor is it a race or a competition to grab resources. On the contrary, countries which surround the Arctic Ocean — Canada, Russia, Denmark and the U.S — can work in a cooperative manner to establish the respective outer limits of their continental shelf. We have undertaken joint research with Denmark; included an American scientist in the Western Arctic aboard the Canadian icebreaker *Louis S. St-Laurent* in 2007; and have met twice with Russian scientists to discuss our respective programs.

In November, a joint Canada-Russia statement at the prime ministerial level reiterated our common commitment to respecting international law under UNCLOS.

The mapping work required in the Arctic to prepare a submission to the UN necessitates the collection of data under the most extreme and adverse weather conditions and requires complex logistics with many uncertainties. Only heavy icebreakers can collect the data and only a handful has the icebreaking capacity to do this type of work in these extreme conditions. As a result, work is done jointly in collaboration with other scientists, which has the additional advantage of being more cost effective. Furthermore, joint interpretation of data with other countries can actually make Canada's case stronger as it reduces the likelihood of disagreement during consideration of submissions by the UN.

Last year's Russian expedition to the North Pole, which has caused a flurry of media activity, is part of this process. Planting a flag at the North Pole, while it gained publicity for their research, has no impact on sovereignty, as the North Pole is on the high seas beyond any national jurisdiction.

It is premature to speak of disputes or even overlapping submissions. If, in the future, overlaps become apparent with the submission of a circumpolar neighbour, they will be resolved — as boundary disputes commonly are — through discussions, negotiations and/or arbitration in accordance with international law.

[Translation]

In conclusion, I would like to reiterate that the Government of Canada is committed to a healthy and prosperous northern Canada and demonstrating our Arctic sovereignty remains one of our top priorities.

Le programme du Canada concernant le plateau continental étendu est en bonne voie pour respecter l'échéance de 2013. Quoique certains articles récents le laissent entendre, la fixation des limites extérieures du plateau continental n'est ni un processus conflictuel, ni une course ou une compétition pour s'emparer des ressources. Au contraire, les pays situés autour de l'océan Arctique — notamment le Canada, la Russie, le Danemark et les États-Unis — peuvent collaborer afin d'établir les limites extérieures de leur plateau continental respectif. Nous avons mené un programme conjoint de recherche avec le Danemark; de plus, un scientifique américain dans l'Arctique de l'Ouest était à bord du brise-glaces *Louis S. Saint-Laurent* en 2007. En outre, nous nous sommes réunis à deux reprises avec des scientifiques de la Russie pour discuter de nos programmes respectifs.

En novembre, le Canada et la Russie ont fait une déclaration commune au niveau des premiers ministres en vue de réitérer leurs engagements communs visant à respecter le droit international, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Les travaux de cartographie dans l'Arctique qui sont requis dans le cadre de la présentation aux Nations Unies nécessitent de recueillir des données dans des conditions météorologiques des plus extrêmes et des plus défavorables ainsi que d'avoir recours à une logistique complète présentant de nombreuses incertitudes. On ne peut recueillir des données qu'avec des brise-glaces lourds, et peu de brise-glaces dans le monde entier sont dotés des capacités nécessaires pour accomplir ce type de travail dans des conditions aussi extrêmes. C'est pourquoi les travaux sont effectués conjointement en collaboration avec d'autres scientifiques, ce qui présente l'avantage supplémentaire d'être rentable. En outre, l'interprétation conjointe des données avec d'autres pays permettra au Canada de disposer d'arguments plus convaincants puisque cela réduit le risque qu'un désaccord survienne au cours de l'examen des demandes par les Nations Unies.

L'expédition de la Russie au pôle Nord, l'an dernier, laquelle a entraîné une vague d'activité médiatique, s'inscrit dans le cadre de ce processus. Bien que cela ait permis d'attirer l'attention sur les recherches de la Russie, le fait de planter un drapeau au pôle Nord n'a aucune incidence sur la souveraineté puisque le pôle Nord fait partie de la haute mer, au-delà de toute juridiction nationale.

Il est prématuré de parler de différends ou même de demandes chevauchantes. Si un jour, la présentation d'un pays voisin circumpolaire semble chevaucher notre demande, le différend sera réglé — de la même manière dont le sont habituellement les litiges de frontières — au moyen de discussions, de négociations ou d'arbitrage, et ce, conformément au droit international.

[Français]

En conclusion, j'aimerais réitérer que le gouvernement du Canada est résolu à aider le Nord à, enfin, réaliser son véritable potentiel à titre de région dynamique et prospère, et que l'exercice de notre souveraineté dans l'Arctique reste une de nos principales priorités.

[English]

The Deputy Chair: Mr. Kessel, in talking about Arctic sovereignty, it seems that Canada and other countries are focusing unprecedented attention on the Arctic and Arctic issues. There has been increased talk about Arctic sovereignty in the media, speeches and everyday conversations around the table.

Perhaps you can give us a complete overview, highlighting who the players are, what the main issues are, and items of that nature.

Why has Arctic sovereignty become such an issue? What does the average Canadian watching us here at home today need to know?

Mr. Kessel: Madam Chair, the first thing I should say is that Canada is sovereign over the whole country, including the Arctic. No one disputes Canada's sovereignty and control over the lands and islands of the Arctic archipelago. The sole exception I may add is the tiny Hans Island which is claimed also by Denmark. Simply put, Canada exercises sovereignty over its entire territory, including the Arctic.

The Deputy Chair: Is that your total explanation?

Mr. Kessel: Canada is a sovereign country. The Arctic belongs to Canada; the islands are Canadian; the water is Canadian. What the papers say is entirely up to them. This is our view and I am sure you share that view.

The Deputy Chair: It is ours and that is the main focus, right?

Mr. Kessel: It is as much ours as any other part of this country.

The Deputy Chair: That is good. I am glad to hear that.

You mentioned that Canada has until 2013 to make its submission to the UN and that we are not on track to meet this deadline. What would happen if we missed the deadline?

Mr. Kessel: In fact, we are on track to meet this deadline, so the suggestion that we are not is inaccurate.

We are well-established in terms of our seismic data research. You may be aware that Budget 2004 allocated \$70 million for mapping and Canada is on track to make its submission by 2013. We have the authority to do it; we have the vessels to do it; we have the budget structure to do it; and we have the drive and determination to do it.

The Deputy Chair: We will have to follow through on that one and see what happens.

Senator Baker: Mr. Kessel, as we understand it, the authority for Canada to apply to extend jurisdiction beyond 200 miles flows from our ratification of the UN Convention on the Law of the

[Traduction]

La vice-présidente : Monsieur Kessel, à propos de la souveraineté dans l'Arctique, il semblerait que le Canada et d'autres pays accordent une attention sans précédent à l'Arctique et aux questions arctiques. On s'intéresse de plus en plus à la souveraineté de l'Arctique dans les médias, les discours et les conversations courantes.

Vous pourriez peut-être donner un aperçu complet, en signalant quels sont les acteurs ou quels sont les principaux enjeux, par exemple.

Pourquoi la souveraineté dans l'Arctique suscite-t-elle autant d'intérêt? Qu'est-ce que les citoyens ordinaires, qui suivent nos délibérations, ont besoin de savoir?

M. Kessel : Madame la présidente, la première observation que je ferais, c'est que le Canada a la souveraineté sur tout le pays, y compris l'Arctique. Personne ne conteste la souveraineté et le contrôle du Canada sur les terres et les îles de l'Archipel arctique. La seule exception est la minuscule île Hans, sur laquelle le Danemark revendique également la souveraineté. En bref, le Canada exerce la souveraineté sur tout son territoire, y compris l'Arctique.

La vice-présidente : Est-ce là toute votre explication?

M. Kessel : Le Canada est un pays souverain. L'Arctique appartient au Canada; les îles sont canadiennes; les eaux sont canadiennes. Les journaux peuvent raconter ce qu'ils veulent. C'est notre opinion et je suis certain que vous la partagez.

La vice-présidente : C'est la nôtre, et c'est le principal centre d'intérêt, n'est-ce pas?

M. Kessel : Ça nous appartient autant que n'importe quelle autre région de ce pays.

La vice-présidente : C'est bien. Je suis heureuse de l'entendre.

Vous avez indiqué que le Canada avait jusqu'en 2013 pour présenter sa demande à l'ONU et que nous ne sommes pas en voie de le faire pour cette échéance. Que se passerait-il si nous n'étions pas prêts pour cette échéance?

M. Kessel : En fait, nous sommes en bonne voie pour respecter cette échéance; par conséquent, il est inexact de penser que nous ne la respecterons pas.

Nous avons ce qu'il faut en termes de recherche pour obtenir des données sismiques. Vous savez peut-être que le budget 2004 accordait 70 millions de dollars pour la cartographie et que le Canada est en bonne voie pour faire sa présentation pour 2013. Nous avons les autorisations nécessaires pour le faire; nous avons les navires nécessaires; nous avons la structure budgétaire nécessaire et nous avons la motivation et la détermination nécessaires.

La vice-présidente : Nous devons suivre le processus jusqu'au bout et voir les résultats.

Le sénateur Baker : Monsieur Kessel, d'après ce que nous comprenons, l'autorité qu'a le Canada de présenter une demande pour étendre la juridiction au-delà des 200 milles est due au fait

Sea. Without our ratification, we could not apply to the commission on the outer limits of the continental shelf in order to extend jurisdiction. Is that correct?

Mr. Kessel: Correct.

Senator Baker: Could you explain to the committee why it took Canada so long to ratify the Law of the Sea and stood out like a sore thumb, with the United States and Denmark. Can you tell us why we allowed all these other nations to become a part of the process and apply to the commission on the outer limits of the continental shelf to extend their jurisdiction, leaving Canada with perhaps the most to gain from extension of jurisdiction, lagging now 13 years behind Russia? Russia and I think you will verify, made its application in the year 2000.

Is there any legal reason you can think of that you can admit to us as a committee — and I am not expecting you to disclose any national secrets — is there some disclosure you can give to justify this lackadaisical attitude on the part of the federal government?

Mr. Kessel: As you know, sovereign states are able to ratify, sign or otherwise take on international obligations as and when they feel ready or wish to. Canada felt ready when it did and it ratified. I would correct you on one point; the U.S. has not ratified. The U.S. is trying to ratify.

Senator Baker: I did not say the U.S. ratified. I said that Canada stood out like a sore thumb. The three amigos were Canada, the U.S. and Denmark.

Mr. Kessel: The fact is we have ratified and we are in the process of doing what we have to do with many other countries.

I also might indicate you mentioned Russia. Russia has in fact sent its submission in and it was asked by the commission to redo it because there were some anomalies. They will in fact be resubmitting in 2009, just a few years before us.

Having said that, Canada is well on the way to doing this; it is not like we have to make a claim for anything. This belongs to us. What we are doing is simply the homework on the seismic data, which will verify what we consider to be Canada's continental shelf. For example, when we submit our data and the authorities in the commission and experts look at it, they will probably say they agree with our seismic data and this limitation; this is part of the extended continental shelf of Canada.

They will confirm what we already have under the UN Convention on the Law of the Sea. We are not making a claim and they cannot deny any claim. As I mentioned in my statement, if they were to find an overlap then we would have to undertake diplomatic discussions with the country with which we have an overlap.

que nous avons ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Sans cette ratification, nous ne pourrions pas présenter de demande d'extension à la Commission des limites du plateau continental. Est-ce bien cela?

M. Kessel : Oui.

Le sénateur Baker : Pourriez-vous expliquer au comité pourquoi il a fallu tant d'années au Canada pour ratifier le droit de la mer et pourquoi le Canada été contrariant pour les États-Unis et le Danemark? Pourriez-vous indiquer pourquoi nous avons permis à tous ces autres pays de participer au processus et de demander à la Commission des limites du plateau continental d'étendre leur juridiction, alors que le Canada, qui avait peut-être le plus à gagner d'une extension de juridiction, aura 13 années de retard sur la Russie? La Russie a fait sa demande en l'an 2000, et je pense que vous vérifierez si c'est exact.

Pensez-vous à un motif juridique que vous pouvez confier au comité — je ne m'attends pas à ce que vous divulguiez des secrets d'État — ou pouvez-vous nous révéler une information qui justifierait cette apathie de la part du gouvernement fédéral?

M. Kessel : Comme vous le savez, les États souverains peuvent ratifier, signer ou accepter des obligations internationales quand ils se sentent prêts à le faire ou quand ils le souhaitent. Le Canada s'est senti prêt quand il a ratifié la convention. J'aimerais rectifier une de vos remarques; les États-Unis ne l'ont pas ratifiée. Ils essaient de la ratifier.

Le sénateur Baker : Je n'ai pas dit que les États-Unis l'avaient ratifiée. J'ai mentionné que le Canada passait pour un contrariant. Les trois amis étaient le Canada, les États-Unis et le Danemark.

M. Kessel : Nous avons en fait ratifié la convention et nous sommes en train de faire ce que nous avons à faire avec de nombreux autres pays.

Vous avez mentionné la Russie. La Russie a envoyé en fait sa demande et la Commission lui a demandé de la remanier, car il y avait quelques anomalies. La Russie présentera en fait à nouveau sa demande en 2009, quelques années avant nous.

Cela dit, le Canada est en bonne voie de le faire; nous n'avons en fait rien à revendiquer. Ça nous appartient. Nous faisons simplement nos devoirs sur les données sismiques qui permettront de vérifier ce que nous considérons comme étant le plateau continental du Canada. Par exemple, lorsque les autorités et les experts de la Commission examineront les données que nous leur soumettrons, ils les approuveront et accepteront probablement cette limite; ça fait partie du plateau continental étendu du Canada.

Les membres de la Commission confirmeront ce qui nous appartient déjà en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous ne revendiquons pas et la commission ne peut rien nous refuser. Comme je l'ai expliqué dans mon exposé, si elle découvre qu'il y a chevauchement dans les demandes, il faudra alors probablement entamer des discussions diplomatiques avec le pays concerné.

Senator Baker: Let me ask you a specific question relating to your presentation and this, Madam Chair, is the line. You will notice what they are talking about here surrounds your home province completely, of Newfoundland and Labrador, so it is very important.

This leads to this question: You were very specific in your presentation in saying that it applies to the soil and subsoil. Am I correct?

Mr. Kessel: Correct.

Senator Baker: This presentation that we are planning to make will cover the soil and subsoil.

Mr. Kessel: Correct.

Senator Baker: Then you re-qualified it with the word “minerals.”

Now here is the big question for this committee. We have 17 foreign nations dragging the living daylights out of the soil and subsoil in this zone. All fishing by those 17 foreign nations is by means of dragging. There is no way that modern technology has found whereby they can catch that fish in the upper portion of the ocean. There is no way. There is no technology. They have to drag the living daylights out of the bottom of the ocean, the soil and subsoil in a big rake. You said in your presentation that Canada would obtain ownership and jurisdiction over the soil and subsoil.

In strictly legal terms — and that is your profession, sir, you are considered an expert in this area of law — what is your legal opinion on Canada’s right to stop the dragging of the bottom of the ocean by these 17 foreign nations. There are 40 vessels out there today, every day of our lives they are out there, 40 fish plants operating while people are unemployed in Canada onshore.

What does this give us? Does this allow us to control what happens to the soil and subsoil in this area?

Mr. Kessel: Thank you for that question and once again for highlighting some of the interesting aspects of what we are doing in terms of our extension of the continental shelf. You are also accurate to point out that it does not deal with the water column as such. I should add that while I am not in a position to provide this committee with a legal opinion I can offer views on things.

You mentioned the issue of fishing in that area. As you will know, the United Nations has also been looking at a number of resolutions with respect to dealing with the exploitation of fishing resources in the high seas and elsewhere. Canada has been very active in that process to ensure that we are not disadvantaged. In fact, we were most successful in the two recent discussions in New York at the UN General Assembly to ensure that other countries were very much aware of our concerns about our rights to the exploitation of all sorts of resources. Clearly, the process that we are going through is important for us to be able to establish further authority over what happens in that area. We are

Le sénateur Baker : Je voudrais vous poser une question précise concernant votre exposé, et il s’agit de la limite, madame la présidente. Vous remarquerez que ce dont il est question ici entoure complètement votre province, Terre-Neuve-et-Labrador; par conséquent, c’est très important.

Ceci m’amène à poser la question suivante : vous avez spécifié dans votre exposé que ça s’applique au sol et au sous-sol. Est-ce bien cela?

M. Kessel : Oui.

Le sénateur Baker : La présentation que nous prévoyons faire portera donc sur le sol et le sous-sol.

M. Kessel : C’est exact.

Le sénateur Baker : Ensuite, vous précisez à nouveau en employant le terme « minéraux ».

Voici la grosse question pour le comité. Il y a 17 pays étrangers qui font de la pêche intense à la traîne sur le fond et le sous-sol dans cette zone. Toute la pêche pratiquée par ces 17 pays étrangers est de la pêche à la traîne. Aucune technologie moderne n’a trouvé la possibilité de capturer le poisson dans la partie supérieure de l’océan. Il n’existe aucune possibilité. La technologie nécessaire n’existe pas. Les pêcheurs doivent pêcher en raclant le fond de l’océan, le sol et le sous-sol, à la manière d’un énorme râteau. Vous avez dit dans votre exposé que le Canada obtiendrait la propriété et la juridiction sur le fond et son sous-sol.

En termes strictement juridiques — et c’est votre profession, monsieur, puisque vous êtes considéré comme un expert dans ce domaine du droit —, quelle est votre opinion sur le droit du Canada de mettre un terme à cette pêche pratiquée par ces 17 pays étrangers? Il y a 40 navires qui pêchent dans cette zone aujourd’hui, et tous les jours, 40 navires-usines alors que nous avons des chômeurs au Canada.

Qu’est-ce que ça nous donne? Cela nous permet-il d’avoir le contrôle sur l’exploitation du sol et du sous-sol dans cette zone?

M. Kessel : Merci pour cette question et pour avoir attiré l’attention sur quelques aspects intéressants des démarches que nous faisons en ce qui concerne l’extension de notre plateau continental. Il est exact de signaler que ça ne concerne pas la colonne d’eau comme telle. Cependant, si je ne suis pas en mesure de donner un avis juridique au comité, je peux tout de même donner quelques idées.

Vous avez mentionné la question de la pêche dans cette zone. Comme vous le savez probablement, les Nations Unies ont également examiné plusieurs résolutions concernant l’exploitation des ressources halieutiques en haute mer et dans d’autres zones. Le Canada a été très actif dans ce processus pour s’assurer que nous ne soyons pas désavantagés. En fait, nous avons très bien réussi au cours des deux récentes discussions à New York, à l’Assemblée générale des Nations Unies, pour nous assurer que les autres pays soient parfaitement au courant de nos préoccupations au sujet de nos droits à l’exploitation de toutes sortes de ressources. Il est clair que le processus que nous suivons

actively working to ensure that we are on time with our submission so that we will be in a position to clearly delineate the extension of Canada's continental shelf.

Senator Baker: In other words, these subjects are under consideration and discussion as they would be in this particular instance. You have neither confirmed nor denied that Canada, by gaining control of the soil and subsoil, can actually control what happens to that soil and subsoil.

I will move to another technical aspect on which you are an authority — the process. When Canada applies to extend its jurisdiction in the year 2013, we will be applying to a commission, which is made up of representatives from 20 or so nations who will listen to Canada's submission. As you pointed out, they listened to Russia's submission and sent Russia back to do some more homework. The unfortunate part is that the biggest violators of the fishery off Newfoundland and Labrador are sitting on the commission that will listen to Canada's submission to have its jurisdiction approved.

In your understanding of the workings of the commission on extending jurisdiction of the outer limits of the continental shelf, do you believe that its members, who are the biggest violators of our fishery by dragging up the ocean floor off our coast, will look unfavourably on Canada's position simply because they signed onto UNCLOS twenty years before we did and are now members of the commission? Do you think that would have any effect on their deliberation?

Mr. Kessel: The commission does not make a determination, final or otherwise, other than to say that Canada's submission looks good from a scientific point of view. The commission can neither take away rights nor give us rights that we do not have. The commission can point out any overlaps with other jurisdictions. In the area that you are talking about, it is unlikely that we would have any serious overlap, so there is a non-connection between your suggestion about fishing and the actual delimitation of the continental shelf.

The other area where they could find an overlap is on the Western Arctic, with the U.S., and there is a little spot up in the north where there could be an overlap with the Danes and Greenland. We are working with these countries to ensure that when we go to the commission, we will not have an overlap, or at least we will have tried to eliminate most of that. I do not think any of these countries want to have a problem going to the commission. As I said earlier, if the commission said to Canada that they have found a bit of confusion with the submission, then Canada thank the commission for its views and go back to dealing with the Americans, the Danes or the Russians.

actuellement est important pour nous permettre d'établir davantage d'autorité sur ce qui se passe dans cette zone. Nous faisons diligence pour veiller à présenter notre demande à temps et être ainsi en mesure de délimiter clairement l'extension du plateau continental du Canada.

Le sénateur Baker : En d'autres termes, ces questions sont à l'étude en l'occurrence. Vous n'avez ni confirmé ni nié qu'en obtenant le contrôle du fond et de son sous-sol, le Canada peut vraiment avoir le contrôle sur l'exploitation de ce fond et de son sous-sol.

Je passe à un autre aspect technique dans lequel êtes expert, à savoir le processus. Quand le Canada présentera en 2013 sa demande d'extension de sa juridiction, nous la présenterons à une commission composée de représentants d'une vingtaine de pays qui examineront la demande du Canada. Comme vous l'avez fait remarquer, ils ont examiné la demande de la Russie et l'ont écartée en obligeant la Russie à la retravailler. L'aspect déplorable dans tout cela est que les pays qui commettent le plus d'infractions aux règlements de pêche au large de Terre-Neuve et Labrador ont un siège à la Commission qui examinera la demande présentée par le Canada pour faire approuver sa juridiction.

D'après ce que vous savez des procédures de la Commission, en ce qui concerne l'extension de la juridiction sur les limites extérieures du plateau continental, pensez-vous que ces membres, qui sont parmi ceux qui commettent le plus d'infractions aux règlements de pêche en écumant le fond de l'océan au large de notre côte, examineront d'un œil favorable la position du Canada pour la seule raison qu'ils ont adhéré à l'UNCLOS 20 ans avant nous et sont maintenant membres de la commission? Pensez-vous que ça aurait un impact sur leurs délibérations?

M. Kessel : La Commission ne prend pas une décision finale ou temporaire; elle indiquera seulement si la demande du Canada paraît acceptable d'un point de vue scientifique. La Commission ne peut pas nous enlever des droits ni nous accorder des droits que nous n'avons pas. Elle peut signaler tout chevauchement avec d'autres juridictions. Dans la zone en question, un chevauchement grave est improbable et, par conséquent, il n'y a aucun rapport entre la remarque que vous faites au sujet de la pêche et la délimitation comme telle du plateau continental.

L'autre région où un chevauchement avec les États-Unis serait possible est le Grand Nord; il y a en outre une petite zone dans le Nord où un chevauchement avec le Danemark et le Groenland est possible. Nous examinons la question avec ces pays pour nous assurer qu'il n'y en a pas, avant de présenter notre demande à la Commission; nous nous serons au moins appliqués à éliminer les chevauchements dans la plus large mesure possible. Ces pays ne veulent certainement pas avoir des difficultés en se présentant devant la Commission. Comme je l'ai déjà fait remarquer, si la commission signale au Canada qu'elle a constaté une certaine confusion au sujet de la demande, le Canada la remercie pour ses observations et continue à discuter avec les Américains, les Danois et les Russes.

Senator Baker: It probably would be a good idea for the Senate committee to investigate the legal aspects as to the result of any application to extend jurisdiction. If the area were extended, would we be able to “kick out” all of those foreign nations?

Mr. Kessel, you said that this is not a race or a matter of confusion. Yet, Denmark has planted a concrete flag on Hans Island. Their navy has claimed jurisdiction and sends the message around the world as being a great national accomplishment. Yet, you maintain that this is not about staking out territory and that Denmark was simply putting on a show for the media. Is that what you are saying?

John Hannaford, Deputy Legal Adviser and Director General, Legal Affairs Bureau, Foreign Affairs and International Trade Canada: We have been discussing a couple of issues tonight and I want to make sure that we are separating them. The situation with Hans Island, as Mr. Kessel mentioned in his opening statement, is the one exception to the broad recognition of all the islands in the Arctic Archipelago that are exclusively Canadian jurisdiction. The one exception is Hans Island and a difference of opinion with the Danes. We have been equally forceful in asserting our sovereign right over Hans Island and we simply have a disagreement. That is distinct from the process of recognition of the extended continental shelf beyond the 200-mile limit. I want to be clear that we are separating the issues.

Senator Cowan: Following up on Senator Baker’s question, I thought I understood the meaning of “sovereign rights” and “territory.” I would have thought that you make a submission and somebody accepts it or not and the determination is made.

I heard you say that it is submitted and if they accept it, you do with it as you wish. Is that the effect? I ask that, obviously, to follow up on Senator Baker’s point about dragging. If we can extend our jurisdiction to include the area inside that white line — the entire Nose and Tail of the Grand Banks, we would expect to assert the same control over activities carried on within that extended jurisdiction with respect to soil and subsoil as we do now inside the 200-mile limit. As you suggested, the problem becomes more complex in the North where other nations might have competing interests such that they could demonstrate jurisdiction based on a geological point of view. With respect to the Atlantic coast, it is either Canada’s continental shelf or it is no one’s continental shelf. It is not a question of two nations competing for the same section of the continental shelf. Perhaps you could clarify that.

Mr. Kessel: Mr. Hannaford will add to this but I should be clear about what I said. There was a suggestion that this commission would be determinative when, in fact, it is more facilitative of countries working together to determine their

Le sénateur Baker : Ce serait probablement une bonne idée pour le comité sénatorial d’examiner les aspects légaux liés à toute demande d’extension de la juridiction. Si la zone était étendue, seriez-vous capables de vous débarrasser de tous ces pays étrangers?

Monsieur Kessel, vous avez fait remarquer qu’il ne s’agissait pas d’une course ni d’une question de confusion. Pourtant, le Danemark a planté un drapeau en béton sur l’île Hans. Sa force navale a revendiqué la juridiction et fait savoir à travers le monde que c’est une belle réussite nationale. Pourtant, vous affirmez qu’il ne s’agit pas de se délimiter un territoire et que le Danemark faisait simplement du bluff médiatique. Est-ce bien ce que vous pensez?

John Hannaford, juriste adjoint et directeur général, Affaires juridiques, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Nous avons examiné deux questions ce soir et je tiens à m’assurer que nous faisons bien une distinction entre elles. La situation en ce qui concerne l’île Hans est, comme l’a fait remarquer M. Kessel dans son exposé préliminaire, la seule exception à l’acceptation générale de la juridiction exclusive canadienne sur toutes les îles de l’archipel Arctique. L’unique exception est l’île Hans; il s’agit d’une divergence d’opinions avec les Danois. Nous avons aussi vigoureusement affirmé notre droit souverain sur l’île Hans. Ce n’est qu’un petit désaccord. C’est différent du processus de reconnaissance du plateau continental étendu au-delà de la zone de 200 milles. Je tiens à spécifier que nous faisons une distinction entre ces deux questions.

Le sénateur Cowan : Toujours à propos de la question du sénateur Baker, je pensais avoir compris la signification des termes « droits souverains » et « territoire ». Je pensais qu’il suffisait de présenter une demande qui était acceptée ou rejetée et que les limites étaient alors définies.

Vous avez signalé que la demande a été présentée et que si la commission l’accepte, vous en ferez ce que vous voulez. Est-ce bien là l’effet de cette démarche? Si je pose la question, c’est, bien entendu, à propos de la remarque du sénateur Baker concernant la pêche à la traîne sur le fond de l’océan. Si nous étendons notre juridiction pour inclure la zone située à l’intérieur de cette ligne blanche — la totalité du nez et de la queue des Grands Bancs, on s’attendrait à exercer le même contrôle sur les activités qui se déroulent dans le sol et le sous-sol dans cette zone de compétence étendue, comme à l’intérieur de la zone de 200 milles des eaux territoriales. Comme vous l’avez fait remarquer, le problème devient plus complexe dans le Nord où d’autres pays pourraient avoir des intérêts concurrents et, par conséquent, démontrer une juridiction basée sur un point de vue géologique. En ce qui concerne la côte atlantique, elle ne fait pas partie du plateau continental du Canada ou d’un autre pays. Il n’est donc pas question de deux pays qui sont en concurrence pour la même section du plateau continental. Vous pourriez peut-être clarifier la situation.

M. Kessel : M. Hannaford fera des commentaires supplémentaires à ce sujet, mais je voudrais être clair en ce qui concerne ceux que j’ai faits. On a laissé entendre que cette commission jouerait un rôle déterminant alors qu’en fait, son

respective extended continental shelves. There is a mythology that there is a race and that somehow we will lose. I am trying to dispel that mythology by delineating what it is about, what UNCLOS gives us the role of the commission.

Senator Cowan: Are you saying that we will have no greater rights after the submission to the commission than we have now and that Canada's government will take no more aggressive action to protect the area to the limits of the continental shelf than it takes now? Is that what you are saying?

Mr. Kessel: I am saying that Canada's continental shelf, which we will be delimiting, is, by definition, Canadian. We are certifying within the context of the commission and with our neighbours that we all accept that. Our view is that this is part of Canada anyway and we are doing the scientific work to ensure that it is to the economic benefit of Canada.

I also said that the Government of Canada is and will continue to work hard to ensure that those who over-exploit areas in which we have an economic interest will receive the attention that we have always given them. We have been extremely successful, not only with our European colleagues but with others in the NAFO context, and not only revising NAFO most recently to strengthen it to avoid the very thing you are talking about. We will continue to do it not only in NAFO but also in the international sitting of the UN General Assembly.

Mr. Hannaford: The point is really that these are all rights and processes that are set out as matters of international law and stipulated specifically under the UN Convention on the Law of the Sea, so there are certain jurisdictions that flow from certain regions as you begin to work your way out from the coast. At the very end of that process is the continental margin, and that is already recognized as being part of the coastal states. There are jurisdictions that flow to the coastal states from their continental margin. With the commission, we are simply defining that outer limit. The commission will ultimately issue recommendations based on the data and the presentation that we provide, and it becomes binding once we act on the recommendations of the commission. That is the way the convention structures the process.

Senator Comeau: I would like to come back to the issue of overlap. My understanding is that you are looking at the continental shelf, and some scientific work is being done to identify the continental shelf, which, according to UNCLOS, belongs to Canada at the present time. The problem arises or may arise in the case of overlaps, and that would be the only time problems would arise. The UNCLOS would recognize the limits of our continental shelf as it is now.

objectif est davantage de faciliter la collaboration entre pays pour qu'ils délimitent leur plateau continental étendu respectif. On croit à tort qu'il s'agit d'une course et que nous la perdrons en quelque sorte. Mon but est de détruire cette fausse croyance en expliquant le rôle de la commission dans le contexte de la convention.

Le sénateur Cowan : Pensez-vous que nous n'aurons pas davantage de droits après la présentation à la commission et que le gouvernement du Canada ne prendra pas plus de mesures énergiques que maintenant pour protéger la zone jusqu'aux limites du plateau continental? Est-ce bien là ce que vous voulez dire?

M. Kessel : Ce que je veux dire, c'est que le plateau continental du Canada, que nous délimiterons, est, de par sa nature même, canadien. Nous certifions dans le contexte de la commission, et avec l'aide de nos voisins, que nous l'acceptons tous. Notre avis est qu'il s'agit de toute façon d'une région du Canada; nous faisons d'ailleurs des travaux scientifiques pour nous assurer que c'est dans l'intérêt économique du Canada.

J'ai fait remarquer en outre que le gouvernement du Canada travaille d'arrache-pied, et continuera de le faire, pour tenir à l'œil, comme nous l'avons toujours fait, les pays qui surexploitent les zones dans lesquelles nous avons des intérêts économiques. Nous avons toujours très bien réussi, non seulement avec nos collègues européens, mais aussi avec d'autres pays, dans le contexte de l'organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, ou OPANO; nous avons d'ailleurs fait dernièrement un réexamen de cette organisation pour la renforcer et éviter ainsi le type de situation que vous signalez. Nous continuerons de le faire, non seulement dans le contexte de l'OPANO, mais aussi dans le contexte international de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. Hannaford : Ce sont en fait des droits et des processus qui relèvent du droit international et qui sont stipulés expressément dans le contexte de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer; par conséquent, certaines juridictions sont rattachées à des régions précises à mesure qu'on s'éloigne de la côte. À la toute fin de ce processus, il y a la marge continentale et il est déjà reconnu qu'elle fait partie des États côtiers. Ces États ont certaines juridictions en raison de leur marge continentale. Avec la commission, nous établissons seulement cette limite extérieure. La commission fera finalement des recommandations basées sur les données et la présentation que nous lui soumettons; ça devient contraignant lorsque nous suivons les recommandations de la commission. C'est ainsi que la convention structure le processus.

Le sénateur Comeau : J'aimerais revenir à la question du chevauchement. Si je comprends bien, vous examinez le plateau continental et faites des travaux scientifiques pour délimiter le plateau continental qui, d'après la convention, appartient actuellement au Canada. Le problème se pose ou peut se poser lorsqu'il y a chevauchement et dans ce cas seulement. L'UNCLOS reconnaît les limites de notre plateau continental actuel.

Mr. Kessel: The commission would look to see that we carried out an accurate scientific survey. If we extended beyond our shelf entitlement, even though it was not overlapping, they would say our data indicates we have gone beyond, or the data does not support X, Y, Z, so please come back with more data. I believe they did that with the Russians.

You are absolutely correct. If there were an overlap, they would actually not rule on any overlap; they would indicate that in their understanding, two states have indicated the same geographic area, and they would ask the states to resolve that overlap.

Senator Comeau: I was wondering why we were doing the surveys of the Atlantic side. We are doing it in the Atlantic because we need to identify the outer limits.

Mr. Kessel: Yes.

Senator Comeau: There are two overlaps in Atlantic Canada: one overlap is off Newfoundland, which was decided by arbitration, and the Georges Banks with the U.S. I would presume that there would be no overlap problems once we have identified the continental shelf.

Mr. Kessel: Certainly, our view, as you can see from the map we have drawn, is that we do not see an overlap there. We cannot anticipate what may come up, but our view is that there is not an overlap.

Senator Comeau: There is probably very little chance that either of these two countries would wish to reopen or could reopen the divisions that were made back then under UNCLOS.

Mr. Kessel: I am sorry, but I do not understand that question.

Senator Comeau: There was arbitration, or at least a decision taken by the international authorities identifying the French territory.

Mr. Kessel: That was outside of UNCLOS.

Senator Comeau: Could UNCLOS reopen these?

Mr. Kessel: If you notice, it is in our EEZ; it is totally within, it is not even in the purview of UNCLOS.

Senator Comeau: As I understand it, then, it is straight geology or geography and not historical use or whether we have used it in the past, unlike the Georges Banks, where history and local use did become important.

Mr. Kessel: This is all science.

Senator Hubley: I have a question on how the work is done. I believe you said in your presentation that heavy icebreakers do the data collection and the work is done in collaboration with

M. Kessel : La Commission vérifierait si nous avons fait une étude scientifique précise. Si nous étendions notre limite au-delà des limites du plateau continental auquel nous avons droit, même en l'absence de chevauchement, la Commission ferait savoir que nos données indiquent que nous sommes allés trop loin ou que nos données ne sont pas suffisantes et qu'il faut en recueillir davantage. Je pense que c'est ce qu'elle a fait en ce qui concerne les Russes.

Vous avez parfaitement raison. En cas de chevauchement, la Commission ne rendrait pas de décision; elle ferait savoir qu'elle pense que deux États ont indiqué la même zone géographique et leur demanderait donc de régler ce chevauchement.

Le sénateur Comeau : Je me demandais pourquoi nous faisons des levés du côté de l'Atlantique. Nous le faisons dans l'Atlantique parce que nous devons déterminer les limites extérieures.

M. Kessel : Oui.

Le sénateur Comeau : Il y a deux chevauchements au Canada Atlantique : un au large de Terre-Neuve, sur lequel une décision a été rendue par arbitrage, et l'autre, avec les États-Unis, au Banc Georges. Je présume qu'il n'y aura pas de problèmes de chevauchement quand nous aurons délimité le plateau continental.

M. Kessel : Nous estimons qu'il n'y a pas de chevauchement à cet endroit-là, comme l'indique la carte que nous avons dessinée. Nous ne pouvons pas prévoir ce qui peut se passer, mais nous pensons qu'il n'y en a pas.

Le sénateur Comeau : Il y a probablement très peu de chances qu'un de ces deux pays souhaite ou puisse remettre en cause les limites qui ont été établies en vertu de l'UNCLOS.

M. Kessel : Je m'excuse, mais je n'ai pas compris la question.

Le sénateur Comeau : Les autorités internationales ont délimité le territoire français par arbitrage ou du moins par une décision.

M. Kessel : Ce n'était pas sous le régime de l'UNCLOS.

Le sénateur Comeau : L'UNCLOS pourrait-elle remettre ces limites en cause?

M. Kessel : Vous remarquerez que c'est dans notre zone économique exclusive; c'est entièrement dans cette zone, et ça ne relève même pas de l'UNCLOS.

Le sénateur Comeau : Si je comprends bien, c'est fondé uniquement sur des données géologiques ou géographiques, et pas sur l'utilisation historique ou la question d'une utilisation antérieure, contrairement au Banc Georges où l'utilisation historique et locale était devenue un critère important.

M. Kessel : C'est entièrement fondé sur des données scientifiques.

Le sénateur Hubley : J'aimerais poser une question concernant la façon dont le travail est effectué. Je pense que vous avez signalé dans votre exposé que ce sont des brise-glaces lourds qui font

other scientists. Can you tell me about our resources? How many of these particular models of icebreakers do we have? What other countries do we collaborate with, and what other scientists?

Mr. Kessel: Essentially, the seismic data that we have been collecting has been on the *Louis S. St-Laurent*, and we have collected seismic data in 2007 with a large amount of sediment collected there. The next field activity is planned for March 2008 and preparations for this survey are already underway.

The Atlantic surveys have been very successful. As you can imagine, it is much easier on the Atlantic side given that you do not have to deal with the vagaries of ice. The more difficult part is on the Western Arctic side, where the ice moves right in on you.

We have been collaborating with have been Denmark, the United States and Russia. In fact, we have had very fruitful scientific cooperation on mapping with the Danes on the shelf north of Ellesmere Island and Greenland. Essentially, we have a common interest, as we have expressed in the memorandum of understanding with the Danes to show that the seabed beyond 200 nautical miles is a natural extension of our respective continental shelves in the Arctic. It is in both of our interests to do so and joint research on the Canada-Danish side of the Lomonosov Ridge is an ongoing project that started in 2006. It involves 32 Canadian and Danish scientists.

In collaboration with the United States, we have been discussing our respective continental shelf research programs, and the last time we did that was in July 2007. At that time, Canadian and American officials discussed opportunities for collaborative data acquisition in areas such as the Western Arctic where both countries need to collect data. In September 2007, an American scientist was working with Canadian scientists in the Western Arctic aboard the Canadian icebreaker *Louis S. St-Laurent*. Canadian and American scientists continue to be in contact, which may lead to a more formal process, if required. As you know, the Americans have not signed on to the UNCLOS yet, but they are keen to do that mapping as well, and we are keen to do it so we do not have an issue in 2013.

As for the Russia collaboration, we discussed our respective continental shelf research programs in a meeting during the Canada-Russia business summit at the end of March 2007. At that time, Canadian officials were made aware of plans for a Russian expedition to study their extended continental shelf in the Arctic Ocean. The Russians are currently working to complete a revised submission to the commission, as I mentioned. Canada and Russian scientists continue to be in contact, and we met again in November 2007 together with the Danish, so we had the Danish, Russians and ourselves to discuss the scientific issues.

la collecte de données et que le travail est accompli avec la collaboration d'autres scientifiques. Pouvez-vous donner des informations sur les ressources dont nous disposons? Combien de brise-glaces de ce type avons-nous? Avec quels autres pays et quels autres scientifiques collaborons-nous?

M. Kessel : Les données sismiques que nous avons recueillies l'ont été essentiellement sur le *Louis S. Saint-Laurent*; nous avons recueilli des données sismiques en 2007 grâce à la quantité de sédiments prélevés sur place. La prochaine activité sur place est prévue pour mars 2008 et les préparatifs pour cette étude sont déjà en cours.

Les levés cartographiques concernant l'Atlantique ont été très efficaces. Comme vous pouvez l'imaginer, le travail est beaucoup moins complexe pour l'Atlantique, étant donné qu'on ne doit pas tenir compte des caprices de la glace. C'est dans le Grand Nord que la tâche est la plus difficile, car la glace avance droit sur vous.

Nous avons collaboré avec le Danemark, les États-Unis et la Russie. En fait, nous avons eu une coopération cartographique scientifique très fructueuse avec les Danois sur le plateau dans la zone située au nord de l'île Ellesmere et du Groenland. Nous avons des intérêts communs et nous avons indiqué dans un protocole d'entente que nous avons conclu avec les Danois que le plancher océanique au-delà de 200 milles nautiques est une extension naturelle de nos plateaux continentaux respectifs dans l'Arctique. C'est dans l'intérêt des deux pays de procéder ainsi; en outre, la recherche conjointe sur la partie canadienne et la partie danoise de la Dorsale Lomonosov est un projet en cours qui a été mis en place en 2006, avec la participation de 32 scientifiques canadiens et danois.

Nous avons discuté avec les États-Unis de nos programmes respectifs de recherche sur nos plateaux continentaux; la dernière fois, c'était en juillet 2007. À cette occasion, des fonctionnaires canadiens et américains ont discuté des possibilités de collaboration dans la collecte de données dans des régions comme le Grand Nord, où c'est indispensable pour les deux pays. En septembre 2007, un scientifique américain travaillait avec des scientifiques canadiens dans le Grand Nord, à bord du brise-glaces canadien *Louis S. Saint-Laurent*. Les scientifiques canadiens et américains restent en contact, ce qui peut entraîner au besoin une procédure plus formelle. Comme vous le savez, les Américains n'ont pas encore signé la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), mais ils tiennent beaucoup à faire les levés cartographiques également. Étant donné que nous nous appliquons nous aussi à en faire, nous n'aurons pas de problèmes en 2013.

En ce qui concerne la collaboration russe, nous avons discuté de nos programmes respectifs de recherche sur le plateau continental au cours d'une réunion qui s'est déroulée durant le sommet commercial Canada-Russie, à la fin de mars 2007. Les porte-parole canadiens ont alors été mis au courant du projet d'expédition russe afin d'étudier le plateau continental étendu russe dans l'océan Arctique. Les Russes s'appliquent actuellement à mettre la dernière main à une demande révisée pour la Commission, comme je l'ai déjà signalé. Les scientifiques canadiens et russes restent en contact; nous nous sommes

I should add that, among scientists, this is just extraordinarily exciting, because they are finally getting to do their deep sea research, and in most cases there is no question of money coming from countries because of the economic benefits. The scientists are very collaborative and share their data with us and we share with them. Our common objective is to avoid any perception of or real overlaps and reduce future arbitration.

Senator Hubley: I am looking at the scientific evidence versus sovereignty. You mentioned that the U.S., the Danes, Russia and Canada all seem to be working in this area. Do we have any representation on the commission that will evaluate the scientific evidence that is collected? Does Russia, the Danes or the U.S. have representation on the commission?

Mr. Kessel: We do not have it at the moment, but that does not rule out that there may or may not be at the time of our submission. I believe they have a five-year cycle, so there is a little bit of time before we are on. There is currently an Australian member on the commission. If required by the committee, we can supply the full list of participants on the commission.

Senator Hubley: I would like to see that list.

Senator Adams: Thank you very much for your interesting paper. I have a difficulty, seeing we own 100 per cent of the Arctic that we are working with those other countries' scientists. The Americans, Russians and Danes are doing a study on the ocean. Was Canada involved too with the other countries that did a study of the sea bottom? According to my colleagues, the Russians did it about in the year 2000. We are behind 13 years since we will not begin until 2013.

I heard from the beginning, from people who live up there, that they have seen more American scientists up there than Canadians in the High Arctic — especially on Ellesmere Island. There is a research site up there shared by the Americans and Canadians.

I talked to some of the Canadians who said they could not compete with the Americans because the government does not give them enough money for equipment. It is difficult for our people who live up there. We do not even know what is going on or what will happen in the future with Arctic sovereignty. We would like it to be 100 per cent Canadian.

In the meantime, we are studying the bottom of the sea, along with other countries who are working with us. There must be something interesting down there for them to want to stake a claim to the bottom of the sea. If you find something in oil and gas — I think that is mostly what they are interested in up there

rencontrés à nouveau en novembre 2007, avec les Danois; par conséquent, nous avons discuté des questions scientifiques avec les Danois et avec les Russes.

Je devrais peut-être signaler également que c'est extraordinaire pour les scientifiques, car ils arrivent finalement à faire leur recherche sur les grands fonds et, dans la plupart des cas, ils n'ont aucune difficulté à obtenir des subventions des pays concernés, en raison des retombées économiques. Les scientifiques se montrent très coopératifs et ils partagent leurs données avec nous comme nous partageons les nôtres avec eux. Notre objectif commun est d'éviter tout chevauchement, perçu ou réel, et de réduire les risques d'arbitrage ultérieur.

Le sénateur Hubley : J'examine les données scientifiques par rapport à la souveraineté. Vous avez mentionné que les États-Unis, le Danemark, la Russie et le Canada font des travaux dans ce domaine. Avons-nous des représentants à la commission qui évaluera les données scientifiques recueillies? Est-ce que la Russie, le Danemark ou les États-Unis sont représentés à la Commission?

M. Kessel : Nous n'y sommes pas représentés pour le moment, mais ça n'exclut pas la possibilité que nous le soyons lorsque nous présenterons notre demande. Je pense que la Commission a un cycle de cinq ans et, par conséquent, il nous faudra attendre encore des années avant de pouvoir en faire partie. Il y a actuellement un membre australien à la commission. Si le comité l'exige, nous pouvons fournir la liste complète des membres de la Commission.

Le sénateur Hubley : J'aimerais voir cette liste.

Le sénateur Adams : Merci beaucoup pour votre exposé intéressant. J'ai des difficultés, constatant que nous possédons 100 p. 100 de l'Arctique, au sujet de cette collaboration avec les scientifiques de ces autres pays. Les Américains, les Russes et les Danois font une étude sur l'océan. Le Canada a-t-il participé à l'étude qu'ont faite les autres pays sur le plancher océanique? D'après mes collègues, les Russes en ont fait une vers l'an 2000. Nous avons donc 13 années de retard puisque nous ne commencerons qu'en 2013.

Depuis le début, des personnes qui vivent dans cette région disent avoir vu davantage de scientifiques américains que canadiens dans le Grand Nord, surtout sur l'île Ellesmere. Il y a une station de recherche partagée par les Américains et les Canadiens.

J'ai parlé à plusieurs scientifiques canadiens qui affirment ne pas pouvoir rivaliser avec les Américains parce que le gouvernement ne leur accorde pas suffisamment de fonds pour le matériel. Nos scientifiques ont de la difficulté à vivre dans cette région. Nous ne savons même pas où l'on en est ou ce qu'il adviendra de la souveraineté dans l'Arctique. Nous aimerions une souveraineté canadienne totale.

En attendant, nous étudions le plancher océanique avec des scientifiques d'autres pays qui travaillent avec nous. Il doit y avoir des ressources intéressantes pour que les Américains veuillent jalonner un claim sur le fond de l'océan. Si l'on y découvre du pétrole ou du gaz — je pense que c'est principalement ce qui les

now — how will they agree on that? I think that is why Russia dropped their flag in the bottom of the sea; they figure there is more natural gas up there than in the Russian Arctic. How will we agree on that?

You are saying we will deal with another 155 countries on this. Canada should say, no, it is ours; you guys get out of there because it is ours. If we own 100 per cent, we should say so now. Why do we work with other countries? Is it because we do not have enough technicians to do that kind of job in the High Arctic?

Mr. Kessel: Maybe I should start off by saying I agree with you that Canada owns 100 per cent of the Arctic — as it owns 100 per cent of the rest of the country — and this government is committed to keeping it that way.

The other thing that you mentioned is the collaboration that we have with scientists. That is something that Canada and every other country has done in many scientific endeavours for as long as we can remember.

Scientists collaborate because it is useful to share data. It is also useful to share expenses in areas where we are working. As I mentioned earlier, this is not a race. Therefore, there is not a beginning and an end — except that when you sign on, you have 10 years to make your submission. Those who signed on earlier make their submission earlier.

Since you cannot get more than you are entitled to, whether you do it now or then does not really matter. It is not a race and you can only get what you are entitled to. We work with the others because it makes good economic and scientific sense. Rather than having a fight with people, it is better to agree with them on our boundaries. If we can do that, I think it is to the benefit of Canada.

I should say that this government has been extremely active in reasserting and exercising its sovereignty in the North. Numerous initiatives have been announced with respect to exercising our sovereignty, including the new docking and refuelling facility; the Arctic research station; increasing the size and capacity of the Canadian Rangers; setting aside significant land for Nahanni National Park Reserve; and establishing a deep-sea water port in Nanisivik on Baffin Island. These are just some examples of what this government has been doing.

Senator Adams: If nothing will be done until 2013, what will happen between now and then with Arctic sovereignty?

Mr. Kessel: I am sorry, senator, I do not understand.

Senator Adams: Right now, you were saying that you are not going to finish with the commission until 2013.

intéresse là-bas —, comment voulez-vous qu'ils soient d'accord? Je pense que c'est la raison pour laquelle la Russie a planté son drapeau au fond de l'océan; elle suppose qu'il y a davantage de gaz naturel dans cette région que dans l'Arctique russe. Comment pourrions-nous approuver un tel geste?

Vous faites remarquer que nous en discutons avec 155 autres pays. Le Canada devrait refuser et affirmer que ça lui appartient et que les autres doivent partir, puisque ça nous appartient. Si c'est entièrement notre propriété, nous devrions refuser immédiatement. Pourquoi collaborer avec d'autres pays? Est-ce parce que nous n'avons pas un nombre suffisant de techniciens pour faire ce type de travail dans l'Arctique?

M. Kessel : Je devrais peut-être faire d'abord remarquer que, comme vous, je pense que le Canada est le seul propriétaire de l'Arctique — comme il l'est du reste du pays; le gouvernement actuel tient à ce que ça ne change pas.

Vous avez également mentionné notre collaboration avec des scientifiques. C'est ce que le Canada et tous les autres pays font depuis aussi longtemps que je me souviens, dans le cadre de nombreux projets scientifiques.

Les scientifiques collaborent car il est intéressant de partager des données. Il est en outre intéressant de partager les dépenses dans les domaines concernés. Comme je l'ai fait remarquer tout à l'heure, il ne s'agit pas d'une course. Par conséquent, il n'y a pas de début ni de fin, si ce n'est que quand on s'inscrit, on a dix ans pour présenter sa demande. Ceux qui ont signé plus tôt ont présenté leur demande plus tôt.

Étant donné qu'on ne peut pas obtenir plus que ce à quoi on a droit, il n'est pas vraiment important que ce soit maintenant ou plus tard. Ce n'est pas une course et on ne peut obtenir que ce à quoi on a droit. Nous collaborons avec les autres pays parce que c'est intéressant sur les plans économique et scientifique. Il est préférable de s'entendre sur les frontières plutôt que de se quereller. Si nous y arrivons, je pense que ce serait dans l'intérêt du Canada de procéder ainsi.

Le gouvernement actuel a affirmé et exercé très vigoureusement sa souveraineté dans le Nord. De nombreuses initiatives ont été annoncées en ce qui concerne l'exercice de notre souveraineté, y compris de nouvelles installations de docks et de ravitaillement en carburant, la station de recherche dans l'Arctique, l'augmentation de la taille et de la capacité des Rangers canadiens, la réservation d'un territoire important pour la réserve du parc national Nahanni et l'aménagement d'un port en eau profonde à Nanisivik, sur l'île Baffin. Ce ne sont là que quelques exemples des initiatives prises par le gouvernement actuel.

Le sénateur Adams : Si on ne bouge pas avant 2013, que deviendra la souveraineté dans l'Arctique d'ici là?

M. Kessel : Je m'excuse, sénateur, mais je ne comprends pas.

Le sénateur Adams : Vous venez de signaler que vous n'en aurez pas terminé avec cette Commission avant 2013.

Mr. Kessel: I should be clear; the actual discussion on the continental shelf delimitation has nothing to do with whether Canada is sovereign in the Arctic. Canada's sovereignty in the Arctic is not part of that discussion.

I am just clarifying that Canada's sovereignty in the Arctic is 100 per cent. Then there is a different discussion, which is that we are now extending our continental shelf delimitation as per the provisions of the UNCLOS. Everything within the base lines in the Arctic is Canadian and sovereign.

Senator Adams: You have a red mark here on the map of the Arctic; I am not sure what that means.

Mr. Kessel: That is our 200-mile economic zone. The white line shows the potential extension of our continental shelf. It is a projection because we are in the process of actually mapping that area. However, just to give you a sense of what we are looking at — to give you a picture, because I think a picture is much more descriptive of what we are doing — you can see where our continental shelf would move out to.

This is our best guess at the moment; but best guess is not as good as accurate science, so we are in the process of doing the accurate science mapping. The *Louis S. St-Laurent* is going backwards and forwards over that area, which is an extremely difficult thing to do because the ice is shifting. We are hoping to get a clear map of that area. The white area is what we would be submitting to the commission. The red area is already our economic zone.

Senator Adams: If the Americans and Russians agree, can you expand to the end of the white part?

Mr. Kessel: The Russians are coming from their side at the top of that picture. You can see their continental shelf; and they are exploring, as are we, what the Lomonosov Ridge — whether it is connected to Russia or Canada. This is all part of the science, and we are not in a position at this point, nor are the Russians, to actually say that.

You did mention the flag issue. As I stated earlier in my opening statement, dropping a flag on the North Pole, which is in the high seas, is just a gimmick.

Senator Adams: Just a photo opportunity.

Mr. Kessel: Totally.

Senator Adams: It might be jurisdictional too. I have been telling DFO and the minister for a few years that we would like to have quotas up there in the Arctic. From what I have heard, it is controlled by NAFO. Everyone must remember NAFO. Some other countries are up there and we found out we have some quotas up there that belong to Nunavut for turbot and shrimp in the Arctic between Baffin Island and Greenland. They call it Greenland turbot.

M. Kessel : Il faudrait que ce soit clair : les discussions sur la délimitation du plateau continental n'ont aucun rapport avec la question de la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Ça ne fait pas partie de ces discussions.

Je précise seulement que la souveraineté du Canada dans l'Arctique est totale. Il y a ensuite une discussion différente, à savoir que nous étendons les limites de notre plateau continental en conformité des dispositions de l'UNCLOS. Tout le territoire qui se trouve à l'intérieur des lignes de base dans l'Arctique est canadien et souverain.

Le sénateur Adams : Il y a une marque en rouge sur la carte de l'Arctique; je ne comprends pas très bien ce que ça veut dire.

M. Kessel : C'est notre zone économique exclusive. La ligne blanche indique l'extension potentielle de notre plateau continental. C'est une ligne hypothétique, car nous sommes en train de faire la cartographie de cette région. Pour vous donner toutefois une idée de ce qui nous intéresse — pour donner une image, car je pense qu'une image décrit beaucoup mieux ce que nous faisons —, vous pouvez voir jusqu'où se prolongerait notre plateau continental.

C'est au mieux de notre connaissance pour le moment, mais ce n'est pas aussi bon que des données scientifiques exactes; par conséquent, nous faisons une cartographie scientifique exacte. Le *Louis S. Saint-Laurent* sillonne cette zone, ce qui est extrêmement difficile parce que la glace bouge. Nous espérons obtenir une carte claire de cette zone. La zone en blanc est la zone visée par la demande que nous présenterons à la Commission. La zone en rouge est déjà notre zone économique.

Le sénateur Adams : Notre plateau peut-il être étendu jusqu'au bout de la zone en blanc si les Américains et les Russes sont d'accord?

M. Kessel : Les Russes sont représentés au sommet de cette image. Vous pouvez voir leur plateau continental. Comme nous, ils vérifient si la Dorsale Lomonosov est rattachée à la Russie ou au Canada. Ça fait partie des études scientifiques, et nous ne sommes pas encore en mesure de le savoir, pas plus que les Russes.

Vous avez fait un commentaire au sujet de la question du drapeau. Comme je l'ai signalé dans mon exposé préliminaire, planter un drapeau sur le pôle Nord, c'est-à-dire en haute mer, n'est que du bluff.

Le sénateur Adams : Ce n'est qu'une opération médiatique.

M. Kessel : Rien que ça, oui.

Le sénateur Adams : Ce pourrait être une question de juridiction également. J'ai signalé au ministère des Pêches et des Océans et au ministre, il y a quelques années, que nous voudrions que les quotas soient augmentés dans l'Arctique. D'après ce que j'ai entendu dire, la question des quotas est sous le contrôle de l'OPANO. Tout le monde se souvient certainement de l'OPANO. Quelques autres pays pêchent dans cette zone et nous avons découvert que nous avions dans l'Arctique, entre l'île Baffin et le Groenland, des quotas pour le flétan noir et la crevette, qui appartiennent au Nunavut.

In the meantime, before we settled the land claim in Nunavut, NAFO set the quotas in the Arctic. Now we are interested in setting up an economy for people fishing in the communities and we cannot do anything about it. We are not within the 200-mile limit. At that time we settled the lands claim, they only gave us up to 12 miles controlled by the Nunavut government. It is not really saying it belongs to Canada, the 200 miles. What do you call water that belongs to a country within 200 miles?

Mr. Kessel: Are you talking about the economic zone?

Senator Adams: Yes. When we settled, at least we would be able to go to our minister here in Ottawa. Now it is controlled by another country. Why was that?

Mr. Kessel: I am not sure I entirely understand the question. If it is related to fishing quotas, I believe that would probably be better directed to our DFO colleagues who deal with the fishing-quotas issue.

Senator Adams: DFO cannot do anything, because you have to have agreement through the union; with Russia and other countries. As Senator Baker said, 17 other countries signed that agreement. We want control so there will be more quotas for Nunavut. Greenland has a monopoly.

Mr. Kessel: I would repeat that I regret I am not in a position to respond to the questions on actual fish quotas. Perhaps my colleagues at DFO might be able to help you.

The Deputy Chair: When the Russians put their flag down in the Arctic in 2007, what was their objective in doing that, do you suppose?

Mr. Kessel: I would not begin to question what the political gimmick was about, other than to say that that is exactly what it was in our minds. There is no way you can put a flag on the North Pole and own it. It is not theirs to own, and we have advised them of such.

The Deputy Chair: In relation to Canada's sovereignty over the Arctic, is it mandatory for foreign commercial vessels to register with Canadian authorities when entering Canada's Arctic waters?

Mr. Kessel: The current regime in the North has two aspects. One is the Arctic Waters Pollution Prevention Act, which is a statute, which governs environmental protection in Arctic waters. All vessels that traverse or enter our seas must conform to that act. They do, or they do not come in.

There is also another process, which is not binding but is useful, is the NORDREG. That is a process whereby vessels notify us they are in the area for safety reasons and others. Certainly, under the AWPPA, the Arctic Waters Pollution Prevention Act, we govern the quality of the vessels that come

Avant que nous ne réglions les revendications territoriales au Nunavut, l'OPANO avait fixé des quotas dans l'Arctique. Ça nous intéresserait d'établir une activité économique pour permettre aux habitants des collectivités de pêcher, mais nous ne pouvons rien faire. Nous ne sommes pas à l'intérieur de la zone de 200 milles des eaux territoriales. Puis, nous avons réglé alors les revendications territoriales; on ne nous a accordé que jusqu'à 12 milles, zone placée sous le contrôle du gouvernement du Nunavut. On ne peut pas vraiment dire que la zone de 200 milles appartient au Canada. Comment appelez-vous l'eau qui appartient à un pays, dans la zone de 200 milles?

M. Kessel : S'agit-il de la zone économique?

Le sénateur Adams : Oui. À l'époque du règlement des revendications territoriales, nous pouvions au moins aller trouver le ministre, ici à Ottawa. Maintenant, cette zone est contrôlée par un autre pays. Pourquoi?

M. Kessel : Je ne suis pas sûr de comprendre parfaitement la question. Si elle concerne les quotas de pêche, il serait probablement préférable de poser la question à nos collègues du MPO qui s'occupent de ces quotas.

Le sénateur Adams : Le MPO ne peut rien faire, car il faut obtenir, par l'intermédiaire du syndicat, l'accord de la Russie et des autres pays. Comme l'a fait remarquer le sénateur Baker, 17 autres pays ont signé cet accord. Nous voulons le contrôle pour avoir davantage de quotas pour le Nunavut. C'est le Groenland qui a le monopole.

M. Kessel : Je répète que je regrette, mais je ne suis pas en mesure de répondre aux questions concernant les quotas de pêche. Mes collègues du MPO pourraient peut-être vous aider.

La vice-présidente : Lorsque les Russes ont placé leur drapeau dans l'Arctique en 2007, quel était leur objectif, d'après vous?

M. Kessel : Je ne m'interrogerai pas au sujet du but de ce bluff politique; je me contenterai de faire remarquer que c'est bien de bluff qu'il s'agit dans notre esprit. On ne peut absolument pas posséder le pôle Nord simplement en y plantant un drapeau. Ça ne leur appartient pas, et nous le leur avons fait savoir.

La vice-présidente : En ce qui concerne la souveraineté du Canada dans l'Arctique, les navires commerciaux étrangers sont-ils dans l'obligation de se faire immatriculer auprès des autorités canadiennes lorsqu'ils pénètrent dans les eaux arctiques canadiennes?

M. Kessel : Le régime actuel dans le Nord comporte deux volets. L'un est la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, qui est la loi régissant la protection environnementale dans les eaux arctiques. Tous les navires qui traversent nos eaux ou y pénètrent doivent se conformer à cette loi, sinon ils ne peuvent pas y entrer.

Il existe également un autre processus, qui n'est pas contraignant mais qui est efficace, le Système de trafic de l'Arctique canadien. C'est un processus en vertu duquel les navires nous avertissent qu'ils sont dans cette zone, pour des raisons de sécurité et pour d'autres motifs. Aux termes de la

through, requiring double hulls and a certain number of other things. In fact, Canada is ahead of many of our Arctic neighbours who have recently asked us to share the legislation with them because they would like to do the same thing. We are seen as rather visionary in this area.

The Deputy Chair: Have we turned any away?

Mr. Kessel: They have to conform. My understanding is they would not get in if they did not conform.

The Deputy Chair: We do not know.

Mr. Kessel: The Coast Guard would give us a better answer.

The Deputy Chair: I would like to have that information. Can we get that information from you? Would you send it to our staff here at the committee?

Mr. Kessel: We can certainly pass on the question to the Coast Guard.

The Deputy Chair: Also the reasons why they were turned away and so on.

Mr. Kessel: If I understand, the question is: Have any vessels been turned away and the reasons why.

The Deputy Chair: Refused entry. Thank you.

Senator Hubley: Would you take this diagram, because it is another way of looking at the world, and certainly the Arctic. Would you identify the countries around that circle for us, please, starting with Iceland, Greenland and Canada? Where does Canada end in this illustration?

Mr. Kessel: It is very easy to see Canada here. Up to the beginning of the red where the blue and the land is, that is all Canada. It runs along from the Yukon all the way along, all the way to the top, and that is the Yukon-Alaska border there. To the top you see where the tip of the red is. The white mass on the right of that is Greenland. If you go down the land all the way down from that red point and the land all the way over, that is Canada. On the other side is all Greenland, which belongs to Denmark. Russia is up here.

Senator Hubley: Where does Russia start?

Mr. Kessel: That is a very good question: A very existential question. The Bering Strait is there, and the U.S. is on that side. Russia goes all the way over, and you can see it goes all the way over there to Finland, which is that little bump over here. There is Finland, then Norway.

Senator Baker: As Mr. Kessel said a moment ago, up here he said, "The Russians are coming."

Mr. Kessel: The Russians are there, actually.

Senator Baker: "The Russians are coming."

LPPEA, à savoir la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, nous régissons la qualité des navires qui les traversent en exigeant des coques doubles et en imposant plusieurs autres exigences. En fait, le Canada est en avance sur la plupart de ses voisins de l'Arctique qui lui ont demandé dernièrement de partager la loi avec eux, car ils voudraient s'en inspirer. On nous considère plutôt comme des visionnaires.

La vice-présidente : Avons-nous refoulé certains navires?

M. Kessel : Les navires doivent se conformer. Je pense qu'ils ne pourraient pas passer s'ils ne se conformaient pas.

La vice-présidente : Nous ne le savons pas.

M. Kessel : La Garde côtière donnerait une réponse plus précise.

La vice-présidente : J'aimerais avoir cette information. Pouvez-vous nous la communiquer? Pourriez-vous la faire parvenir à notre personnel?

M. Kessel : Nous pouvons certainement communiquer la question à la Garde côtière.

La vice-présidente : Nous aimerions aussi connaître les raisons pour lesquelles ils ont été repoussés et obtenir d'autres informations semblables.

M. Kessel : Si je comprends bien, la question est la suivante : est-ce que des navires ont été repoussés et pour quelles raisons?

La vice-présidente : Si on leur a refusé le passage. Merci.

Le sénateur Hubley : Examineriez-vous cette figure, car c'est une autre façon d'examiner le monde, et en tout cas l'Arctique? Pourriez-vous indiquer les pays situés autour de ce cercle, à commencer par l'Islande, puis le Groenland et le Canada? Où s'arrête le Canada dans cette illustration?

M. Kessel : Il est très facile de voir le Canada ici. Jusqu'au début de la partie en rouge, où se trouve le bleu et la terre, tout ça c'est le Canada. Ça va du Yukon, jusque tout en haut, où se trouve la frontière entre le Yukon et l'Alaska. En haut, où vous voyez le bout de la partie en rouge. La masse en blanc, à droite de ça, est le Groenland. En descendant vers le bas jusqu'au point rouge et la zone terrestre, c'est le Canada. De l'autre côté, tout fait partie du Groenland, qui appartient au Danemark. La Russie est là, en haut.

Le sénateur Hubley : Où commence la Russie?

M. Kessel : C'est une très bonne question. Elle est très existentielle. Le détroit de Béring se trouve là et les États-Unis sont de ce côté-là. La Russie couvre toute cette partie et, vous voyez, elle va jusqu'à la Finlande, là où vous voyez cette petite protubérance. Là c'est la Finlande, puis la Norvège.

Le sénateur Baker : Comme l'a fait remarquer M. Kessel il y a quelques instants, les Russes s'en viennent.

M. Kessel : En fait, ils sont déjà là.

Le sénateur Baker : « Les Russes s'en viennent. »

I forgot at the beginning to say, Madam Chair, what an excellent job — not the Government of Canada — Mr. Kessel's shop is doing. I do not know how many people are in his shop, but they are in a very important position and we cannot blame his team for the non-ratification of the Law of the Sea or any of the holdups that we can point to in the mapping of the ocean to bring it to his level of actually implementation at the United Nations.

However, Mr. Kessel, I have to challenge you on a statement that you keep repeating. That is in which you say, "this is not a race."

Mr. Kessel, let me point out that this area we are trying to annex to Canada is, in size, comparable to the three Prairie provinces of Canada, equal to the size of the area of jurisdiction we are contemplating extending on Canada's behalf.

Back to "not a race." The UN Convention on the Law of the Sea came into effect in 1983. It took us 21 years to ratify it and then it took another 10 years for us to be able to present an application to the UN commission on the outer limits of the continental shelf. Surely, you are not suggesting that there is no advantage to Russia presenting in 2000.

Are you suggesting that all of the nations in the world who will be applying to extend their jurisdiction under this procedure need not apply now, they can wait for 20 or 30 years down the road because, as you say, this is not a race and it is to no one's advantage to apply before somebody else does? How do you justify saying that?

Mr. Kessel: Senator, you have raised an interesting point and it is something that I think Canada and the rest of the international community has been working towards since the Second World War, which is let us not have war over territory. Therefore, part of what the UN Law of the Sea was about was to reduce the frictions between states. One of the areas which they could foresee some friction was on the extension of the continental shelf and therefore they set up a process that would reduce, take the claws out of that, which would allow us to work collaboratively. They specifically created a regime which was not a race.

If you can describe to me why this looks like a race, I would be very interested. Certainly, from our point of view, the reality is that it does not take anything away from us and it does not give anything to anybody else that is not ours. For instance, many other countries have not yet signed on to the Law of the Sea and they will not be in a disadvantaged position either.

I should say that Canada was particularly instrumental in the negotiation of this convention. We were instrumental in having certain language added including Arctic ice covered waters and issues related to the extension of the continental shelf that are important now.

Madame la présidente, j'ai oublié de mentionner au début l'excellent travail que fait le groupe de M. Kessel — et pas le gouvernement du Canada. Je ne sais pas combien de personnes il y a dans son équipe, mais elles occupent un poste très important; nous ne pouvons pas lui reprocher la non-ratification du droit de la mer ou tout retard que nous remarquons dans l'établissement de la cartographie de l'océan pour l'amener au niveau de mise en œuvre aux Nations Unies qu'il veut atteindre.

Monsieur Kessel, je dois toutefois contester une phrase que vous ne cessez de répéter, à savoir « ce n'est pas une course ».

Monsieur Kessel, je signale que cette zone que nous voulons annexer au Canada est, en superficie, comparable aux trois provinces des Prairies. Ces dernières ont une superficie égale à l'extension de la zone de juridiction que nous envisageons pour le Canada.

Pour en revenir au « ce n'est pas une course », la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer est entrée en vigueur en 1983. Ça nous a pris 21 ans pour la ratifier, puis 10 ans de plus pour pouvoir présenter une demande à la Commission des limites du plateau continental, des Nations Unies. Vous ne pensez certainement pas que la Russie n'a aucun avantage pour avoir présenté sa demande dès l'an 2000.

Voulez-vous dire que tous les pays qui présenteront une demande d'extension de leur juridiction en vertu de cette procédure n'ont pas besoin de le faire tout de suite, qu'ils peuvent attendre 20 ou 30 ans puisque, comme vous le signalez, ce n'est pas une course et qu'aucun pays n'a un avantage à présenter sa demande avant les autres? Comment justifiez-vous cette affirmation?

M. Kessel : Sénateur, vous avez soulevé une question intéressante; je pense d'ailleurs que le Canada et les autres pays de la communauté internationale s'y appliquent depuis la Seconde Guerre mondiale, à savoir qu'on veut éviter toute guerre sur des questions territoriales. Par conséquent, l'objet du droit de la mer des Nations Unies était en partie de réduire les frictions entre États. Un des domaines où on pouvait prévoir certaines frictions était précisément l'extension du plateau continental et, par conséquent, on a établi un processus qui réduirait les risques, ferait disparaître l'agressivité et nous permettrait d'œuvrer en collaboration. On a spécifiquement créé un régime qui n'était pas une course.

Si vous pouvez m'expliquer pourquoi ça ressemble à une course, ça m'intéresserait beaucoup de le savoir. En tout cas, à notre avis, ce processus ne nous enlève rien et ne donne rien qui nous appartienne à un autre pays. Par exemple, de nombreux autres pays ne sont pas encore signataires du droit de la mer, mais ils ne seront pas désavantagés pour autant.

Je pense que le Canada a joué un rôle particulièrement actif dans la négociation sur cette convention. Nous avons fait ajouter certaines expressions, notamment « eaux couvertes de glace de l'Arctique », et avons signalé des enjeux relatifs à l'extension du plateau continental qui sont maintenant importants.

The other thing is that it does not take us 10 years to submit our submission. The law gives us 10 years from the moment of ratification to provide the submission. As you can imagine, we have one of the longest and most difficult coastlines to map. We have probably one of the longest coastlines in the world and we will do a good job of it and take the time necessary to ensure it is accurate.

Senator Baker: You said that the year 2013 is not the date of application. Yet you said in your address, sir, and I will quote you, "Canada's extended continental shelf program is on track to meet the 2013 deadline."

When do you expect us to actually be able to present, if you are not suggesting it could be up to the year 2013?

Mr. Kessel: No, I am saying that we have that period in which to do it and that we are on track to do it by the date.

Senator Baker: The mechanisms that you need in order to facilitate your function in all of this is that the mapping has to be done and the preliminary work has to be done on the ground. You highlighted \$70 million that has finally been approved. I think the Liberals approved that just before the Tories took over, or did the Tories originate it? Anyway, it was a long time coming and the vast majority of our coastline dates back to the lead line days of Captain Cook and it is very accurate mapping.

Can something be done to hurry this process to meet a deadline that should be set for half of that period of time? Do you see anything there that the government could do or would you speculate on what the government could do to shorten that period of time in which a presentation would be available?

Mr. Kessel: Senator, I am not very good at speculation so I have stopped trying to do it. What I will say is that the money was provided by the Budget 2004, that as and when we need additional funding, were it to be required, the government of the day obviously would look at that to ensure that we stay on track for our submission and our deadline.

I would mention that every year it is a bit of a crapshoot in terms of dealing with the ice in the North. There is quite a problem in terms of the centrifugal forces going on with the ice that is there. In addition, I am aware that even the *Louis S. St-Laurent*, which is an amazing vessel, has had difficulty getting into the areas where we need to go. We have to take advantage of any moment when the ice moves and is clear. My colleagues can verify the fact that some years it is simpler to do, it is never easy, and other years it is very difficult. I believe last year was a very difficult year on the ice. We are hoping that if we get started this March, because we have a narrow window in which to do it, we will be moving ahead.

L'autre aspect est qu'il ne nous faudra pas 10 ans pour présenter notre demande. La loi nous donne 10 ans, à compter de la date de la ratification, pour le faire. Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons une des zones côtières les plus longues et les plus difficiles à tracer sur une carte. Nous avons probablement une des plus longues zones côtières au monde; nous ferons du bon travail et nous mettrons le temps nécessaire pour qu'il soit précis.

Le sénateur Baker : Vous avez signalé que l'année 2013 n'est pas la date de la demande. Pourtant, dans votre exposé, vous avez dit ceci : « Le programme du Canada concernant le plateau continental étendu est en bonne voie pour respecter l'échéance de 2013 ».

Quand estimez-vous que nous pourrions présenter notre demande si vous pensez qu'il ne faudra pas attendre jusqu'en 2013?

M. Kessel : Non, j'ai signalé que nous disposions de cette période pour le faire et que nous sommes en bonne voie d'y arriver pour cette date.

Le sénateur Baker : Les mécanismes dont vous avez besoin pour faciliter votre fonction dans tout ce contexte est qu'il faut faire les levés cartographiques et les travaux préliminaires sur place. Vous avez insisté sur le fait qu'un budget de 70 millions de dollars avait finalement été approuvé. Je pense que les libéraux l'ont approuvé juste avant que les conservateurs ne prennent la relève ou alors, est-ce que ce sont les conservateurs qui l'ont approuvé? Quoi qu'il en soit, ça a pris du temps et la plus grosse partie de notre ligne de côte remonte à l'époque de la ligne de sonde du capitaine Cook et pourtant, c'est de la cartographie très précise.

N'y aurait-il pas moyen d'accélérer ce processus pour respecter une échéance qui serait fixée à la moitié de ce délai-là? Voyez-vous une possibilité que le gouvernement le fasse ou pensez-vous à ce qu'il pourrait faire pour raccourcir le délai dans lequel une présentation serait prête?

M. Kessel : Sénateur, je ne suis pas très habile en matière de supputations et, par conséquent, j'ai renoncé à en faire. Ce que je sais, c'est que les fonds nécessaires ont été prévus par le budget 2004 et que, lorsque nous avons besoin de fonds supplémentaires, le gouvernement au pouvoir veille à ce que nous puissions préparer notre présentation et respecter l'échéance.

On ne sait jamais à quoi s'attendre en ce qui concerne la glace dans le Nord. Les forces centrifuges liées à la présence de la glace dans cette région posent un gros problème. En outre, je sais que même le *Louis S. Saint-Laurent*, qui est un navire extraordinaire, a eu de la difficulté à avoir accès aux zones où il doit aller. Nous devons tirer parti de tout moment où la glace bouge et permet le passage. Mes collègues peuvent vérifier le fait que certaines années, c'est plus simple, même si ce n'est jamais facile, alors que d'autres, c'est très difficile. Je pense que l'année dernière, c'était très difficile pour la glace. Nous espérons que si nous commençons au mois de mars, car nous n'avons qu'un tout petit créneau pour le faire, nous pourrions faire des progrès.

With respect to whether we can do it faster, we are doing it as fast and as accurately as Canada deserves it to be done, and given that we have the period of time to 2013 we will do it the best way we can.

Senator Baker: To get back to “the race is on” you spent considerable time, and correctly so, congratulating the Canadian authorities on their forming with other nations the collaborative definition of what forms the extension of a continental shelf.

I might remind you that in Nova Scotia and Newfoundland we have provincial laws that say it is ours out to the point of exploitability; however, with modern technology that would cover the entire Atlantic Ocean and we would probably seize the sands of North Africa in the process.

Surely, you cannot suggest that if something was done 20 years ago, or if it is done 10 years from now, that in meeting all these definitions along the way we would not lose out because we have not submitted our application. Perhaps we could lose out to somebody else back here — I mean the U.S. is up here, Denmark is over there or we could lose out on the extension out to the Flemish Cap. You may say the race is not on but you are telling everyone else what happened back here that it does not matter what he or she did as far as collaborative definitions are concerned.

Mr. Kessel: As I said, I am allergic to speculation, but if I were to take the logic of your argument, you would actually be arguing that we wait longer until the science is even more accurate so we could get a much more accurate picture.

I can tell you right now that given the fact we have our period of 10 years, given the fact that we are satisfied the science we have can give us a good current picture of where the extension of the continental shelf is, I agree with you that there are issues of definition. I agree that there are issues of definition as to what ridges are and where they belong and whether they are sand or a real ridge. Those are the things we are using our very high-definition seismic data to determine right now. That is why we share as well, because we can get good data from our colleagues, the Americans, and or Danes or Russians, to look at those things.

I will reiterate; this is not a race. We will all go to the finish line at different paces, but there is no gun starting it and there is no flag ending it.

Mr. Hannaford: I have a minor point, which is only that this is essentially a factual inquiry. The continental shelf will not grow or shrink. It is really a question of Canada doing the work that needs to be done in order to satisfy the facts. That is what is underway right now.

Senator Baker: However, the definitions of the facts change.

En ce qui concerne la possibilité d'accélérer la procédure, nous procédons de la façon la plus rapide et la plus minutieuse que mérite le Canada et, étant donné que nous disposons d'un délai allant jusqu'à 2013, nous ferons de notre mieux.

Le sénateur Baker : Pour revenir à la question de « la course », vous avez consacré beaucoup de temps, et c'est très bien ainsi, à féliciter les autorités canadiennes d'avoir formé, avec les autres pays, la définition coopérative de ce que constitue l'extension d'un plateau continental.

Je vous rappelle qu'en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, il y a des lois provinciales indiquant que ça nous appartient dans la mesure où c'est exploitable; cependant, avec la technologie moderne, ça inclurait tout l'océan Atlantique et nous saisirions probablement les sables de l'Afrique du Nord dans le processus.

On ne peut certainement pas dire que si on avait fait le nécessaire il y a 20 ans ou que si on ne le fait que dans 10 ans, pour respecter toutes ces définitions pendant le processus, nous ne serions pas perdants du fait de ne pas encore avoir présenté notre demande. Nous pourrions peut-être être désavantagés par rapport à d'autres pays dans cette zone-là — les États-Unis sont là, le Danemark est là-bas, et nous pourrions être désavantagés en ce qui concerne l'extension jusqu'au Bonnet Flamand. Ce n'est peut-être pas une course pour vous, mais vous racontez à qui veut l'entendre que ce qui s'est passé là-bas n'a aucune importance en ce qui concerne les définitions établies en collaboration.

M. Kessel : Comme je l'ai mentionné, je suis allergique aux supputations mais, en suivant la logique de votre argument, vous préconisez en fait d'attendre jusqu'à ce que la science permette de recueillir des données encore plus précises qui permettraient d'obtenir une image beaucoup plus fidèle.

Étant donné que nous avons un délai de 10 ans et que nous sommes convaincus que l'état actuel de la science nous permet d'obtenir une image fidèle de l'emplacement de l'extension du plateau continental, je reconnais que des problèmes de définition se posent. Je reconnais qu'il s'en pose au sujet des dorsales et de ce à quoi elles sont rattachées et, quant à savoir s'il s'agit de sable ou d'une véritable dorsale. Nous tentons actuellement de le déterminer en utilisant nos données sismiques à très haute définition. C'est la raison pour laquelle nous échangeons des données, car nous pouvons obtenir des données intéressantes de nos collègues, des Américains, des Danois ou des Russes.

Je répète que ce n'est pas une course. Nous arriverons tous à la ligne d'arrivée dans des délais différents, mais on ne tirera pas un coup de feu en guise de signal de départ et on n'abaissera pas le drapeau pour marquer l'arrivée.

M. Hannaford : J'ai une petite remarque à faire, à savoir qu'il s'agit essentiellement d'une enquête sur les faits. Le plateau continental ne grossira pas ou ne rétrécira pas. Il s'agit pour le Canada de faire le travail qui est nécessaire pour démontrer les faits. C'est le type d'étude qui est actuellement en cours.

Le sénateur Baker : Les définitions des faits changent toutefois.

Mr. Hannaford: The definition is stipulated in the convention itself and that is not going to change. The question is just how that applies on the ground and that is precisely the work that is underway.

Senator Baker: I imagine there is some advantage, Mr. Hannaford, to what Mr. Kessel defined as “collaborative definitions.” You have not exhausted the definitions as far as the collaborative nature of discussion is concerned. If I were to carry your logic to the extreme, why not wait another 50 years before doing this?

There are 17 foreign nations out there destroying our fishery while we have unemployed people in our fish plants. We are looking for ways to stop that kind of foreign fishing. It is important to do this surveying now because the results might show that the foreign fishing is illegal and it might be a way to stop the fishing. The work going on up there has the potential to put our fisherman back to work. Therefore, it is important to do it now because we cannot wait. That is a political question and I do not expect you to answer it.

Senator Comeau: Senator Baker raised the issue of the Flemish Cap. I note that the Flemish Cap is outside the white area on the map. Probably to the extent expressed by Senator Baker, some people would like to view the continental shelf as an extension of our jurisdiction as far as possible, perhaps to the Flemish Cap. In your view, is the Flemish Cap outside the limits of our possibilities?

Wendell Sanford, Director, Oceans and Environmental Law Division, Foreign Affairs and International Trade Canada: It is our presumption that although the Nose and Tail are both inside the expected area, it may be that the Flemish Cap either is or is not outside. We do not know what the science will show us. The challenge is the depth of water between the Nose of the bank, which is at the top of the picture, and the letter C on the chart, which is where the Flemish Cap is. The scientists will be attempting to demonstrate that.

Senator Comeau: I know you do not want to speak to issues of the fishery but some would like to know that eventually with time, a good argument could be made if it is within our continental shelf. Perhaps a good argument could be made to start exercising some jurisdiction over the fishery.

Mr. Sanford: I want to clarify that the extension of the continental shelf is absolutely unrelated to the fishery, except to the extent of extending the continental shelf gives us control over sedentary species on the surface. We would be able to control lobsters and clams and, with respect to using it to control vessels that drag, our estimation is, no. The exception would be if we were to explore and exploit in a certain area so we could take that right as being superior to the fishing right. However, we would also be forgoing our own fishing right.

M. Hannaford : La définition est indiquée dans la convention et ne changera pas. La question est de savoir comment ça s’applique sur le terrain et c’est précisément le travail qu’on est en train de faire.

Le sénateur Baker : Monsieur Hannaford, je présume que les « définitions établies en collaboration » mentionnées par M. Kessel présentent des avantages. Vous n’avez pas épuisé les définitions en ce qui concerne la nature coopérative des discussions. Si je poussais votre logique à l’extrême, pourquoi n’attendrait-on pas 50 ans de plus?

Dix-sept pays étrangers détruisent notre pêche alors que nous avons des chômeurs dans nos usines de transformation du poisson. Nous cherchons des possibilités de mettre un terme à ce type de pêche étrangère. Il est important de faire ces levés cartographiques immédiatement, car les résultats pourraient indiquer que la pêche étrangère est illégale; ce serait donc peut-être une possibilité d’y mettre un terme. Le travail qui se fait là-bas pourrait remettre les pêcheurs au travail. Par conséquent, il est important de le faire tout de suite, car nous ne pouvons pas attendre. C’est une question de nature politique et je m’attends pas à ce que vous y répondiez.

Le sénateur Comeau : Le sénateur Baker a abordé la question du Bonnet Flamand. Je remarque qu’il est situé en dehors de la zone en blanc sur la carte. Comme l’a laissé entendre le sénateur Baker, certaines personnes aimeraient peut-être considérer le plateau continental comme la plus grande extension possible de notre juridiction, peut-être jusqu’au Bonnet Flamand. D’après vous, le Bonnet Flamand est-il en dehors des limites de nos possibilités?

Wendell Sanford, directeur, Direction du droit des océans et de l’environnement, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Nous présumons que, bien que le nez et la queue soient à l’intérieur de la zone prévue, le Bonnet Flamand pourrait très bien être ou ne pas être à l’extérieur de cette zone. Nous ne savons pas ce qu’indiqueront les données scientifiques. La difficulté est liée à la profondeur de l’eau entre le nez du banc, qui est en haut de l’image, et la lettre C sur le graphique, là où se trouve le Bonnet Flamand. Les scientifiques tenteront de le démontrer.

Le sénateur Comeau : Je sais que vous ne voulez pas faire de commentaires sur les questions relatives à la pêche, mais certaines personnes aimeraient savoir qu’on pourrait finalement soutenir que c’est dans notre plateau continental. On pourrait peut-être trouver une justification qui nous permettrait d’exercer une certaine juridiction sur la pêche.

M. Sanford : Je tiens à préciser que l’extension du plateau continental n’a absolument aucun lien avec la pêche, si ce n’est dans la mesure où elle nous donne le contrôle sur les espèces sédentaires en surface. Nous pourrions avoir le contrôle sur les homards et les palourdes mais, à notre avis, on ne pourrait pas invoquer cet argument pour exercer un contrôle sur les navires qui pêchent à la traîne sur le fond. L’exception serait si nous faisons de l’exploration et de l’exploitation dans une certaine zone, de sorte que nous pourrions invoquer que ce droit est supérieur au droit de pêche. Cependant, nous renoncerions du même coup à notre droit de pêche.

Senator Baker: He said something that is completely contradictory.

Senator Comeau: An issue raised was that some view the Northwest Passage as an international passage. Could you show us the limits of the Northwest Passage that are within Canada's waters?

Mr. Kessel: I can try but this is not an accurate map. The Northwest Passage is not a single passage but is a number of routes through the area.

Senator Comeau: Let me be more precise. What are our waters?

Mr. Kessel: That is another question. Our internal waters are everything within the baselines that run along the territorial sea of Canada on all coasts. They run all the way up the east coast to Greenland and down the other side and all the way up to the Yukon/Alaska border. Everything inside that is Canada and Canadian waters.

Senator Comeau: I will need to see it on a map.

Mr. Kessel: Everything in the triangle on the map and on down is Canadian.

Senator Comeau: The red and white areas are not our waters.

Mr. Kessel: The red is the 200-mile economic zone and the white is the proposed possible extension of the continental shelf, but we are still mapping that so it is a notional picture.

Senator Baker: Mr. Sanford expresses the conventional wisdom that this committee has heard from, for example, the Dean of Law at Dalhousie University, who agrees with Mr. Sanford and the conventional legal wisdom. There is no doubt about it. I do not agree and I do not know where this comes from. We heard the testimony on this matter but I have not seen the evidence. If we are gaining control of the soil and subsoil of the ocean for Canada, then in my view that means the Soviet Union cannot go there and dig up the soil and subsoil at will and take it back home.

Could Mr. Sanford assist the committee with a legal interpretation related to international law whereby when you seize jurisdiction over the soil and subsoil, you really do not have jurisdiction. It depends on what they are doing and for which purpose they are disturbing the soil and subsoil.

Mr. Sanford: The key is that this does not extend our jurisdiction. Canada has not become larger by virtue of having an extended continental shelf. Rather, Canada gains extra rights with respect to the soil and the subsoil of that part of the ocean floor. The rights that we gain are only for us to explore and exploit.

Le sénateur Baker : Il a fait des commentaires complètement contradictoires.

Le sénateur Comeau : Une question qui a été soulevée est le fait que certaines personnes considèrent le passage du Nord-Ouest comme un passage international. Pourriez-vous montrer les limites du passage du Nord-Ouest qui se trouvent dans les eaux canadiennes?

M. Kessel : Je peux essayer, mais ce n'est pas une carte précise. Le passage du Nord-Ouest n'est pas un seul passage, mais c'est une série de voies d'accès situées dans toute cette zone.

Le sénateur Comeau : Soyons plus précis. Quelles sont en fait les limites de nos eaux?

M. Kessel : C'est une autre question. Nos eaux intérieures sont tout ce qui est situé dans les lignes de base longeant les eaux territoriales du Canada, sur toutes les côtes. Elles vont en remontant jusqu'à la côte est du Groenland et en descendant de l'autre côté, jusqu'à la frontière du Yukon et de l'Alaska. Tout ce qui se trouve à l'intérieur de cette zone appartient au Canada et fait partie des eaux canadiennes.

Le sénateur Comeau : Il faudra que je le voie sur une carte.

M. Kessel : Tout ce qui se trouve dans le triangle sur la carte vers le bas appartient au Canada.

Le sénateur Comeau : Les zones en rouge et en blanc ne font pas partie de nos eaux territoriales.

M. Kessel : La partie en rouge est la zone économique exclusive et la partie en blanc est l'extension proposée du plateau continental, mais nous faisons encore des levés cartographiques et, par conséquent, il s'agit d'une image conceptuelle.

Le sénateur Baker : M. Sanford exprime les vues traditionnelles déjà exposées par exemple par le doyen de la faculté de droit de l'Université Dalhousie, qui est d'accord avec M. Sanford et a adopté les vues juridiques traditionnelles. Il n'y a aucun doute là-dessus. Je ne suis pas d'accord avec eux et je ne sais pas sur quoi ces vues-là sont basées. Nous avons entendu des témoignages à ce sujet, et je n'ai pas vu de preuves. Si le Canada obtient le contrôle du sol et du sous-sol de l'océan, à mon avis, l'Union soviétique ne peut pas aller creuser le sol et le sous-sol à volonté et l'emporter.

M. Sanford pourrait-il aider le comité en faisant une interprétation juridique liée au droit international expliquant pourquoi, quand on obtient la juridiction sur le fond de l'océan et son sous-sol, on n'a pas vraiment cette juridiction. Ça dépend de ce qu'on fait et du but dans lequel on remue le sol et le sous-sol.

M. Sanford : La clé est que ceci n'étend pas notre juridiction. Un plateau continental étendu n'accroît pas la superficie du Canada. Le Canada obtient plutôt des droits supplémentaires en ce qui concerne le sol et le sous-sol de cette partie du plancher océanique. Les droits que nous acquérons ne concernent que l'exploration et l'exploitation.

The understanding is that it has to do with sedentary species on the bottom, and that is the only fishery involved. That is the decision of the United Nations Convention on the Law of the Sea and that is what the convention says.

Senator Baker: Where do the minerals come from that Mr. Kessel is talking about? You said it only involves sedentary species. What about the minerals?

Mr. Sanford: “Soil and subsoil” is code for minerals and hydrocarbons.

Senator Baker: Can you show me any international law that says that? Maybe we are off on a tangent here that is not worth pursuing.

Mr. Sanford: That is what the convention itself says, and we can provide that information.

Senator Cowan: Mr. Kessel, please tell us more about the capacity of our ships to do the work we have to do between now and 2013.

We had testimony last week from the Coast Guard with respect to the *Terry Fox* and the *Louis S. St-Laurent*, which are the two heavy icebreakers, the only two that we have that are capable of going into the High Arctic ice. They are, as the testimony said, getting towards the end of their useful life. Unless orders are placed soon for replacement vessels, we may find that they have gotten beyond the point where they can be used and we will be left without the proper equipment to do the job.

Do you share in that concern and if so, what does your government propose to do about it?

Mr. Kessel: You said you did hear from our colleague Ms. Watson-Wright and others, and I think they are best placed to talk about the actual equipment issue. We each bring our own specialties to the table, and ours, of course, is on the questions of the delimitation and the legal regimes. On the actual equipment issue, you should put your questions to others.

Senator Cowan: In order to formulate your legal opinions, you need certain scientific research carried out?

Mr. Kessel: Yes, and so far we are getting it.

Senator Cowan: You have no concerns about the ability of the Coast Guard vessels to provide a platform for the gathering of that research material?

Mr. Kessel: At the moment, the information that we are getting about the quality of the data they are getting is good. The vessels are providing us with the data that we need to date. I can only rely on my colleagues in the other departments to determine their equipment needs.

Senator Cowan: It has not been expressed as a concern to you.

Il est entendu que ça concerne les espèces sédentaires vivant au fond de l’océan et que c’est le seul type de pêche concerné. C’est la décision de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer; c’est ce qu’elle indique.

Le sénateur Baker : D’où viennent les minéraux mentionnés par M. Kessel? Vous avez signalé que ça ne concerne que les espèces sédentaires. Quelle est la situation en ce qui concerne les minéraux?

M. Sanford : « Fond et sous-sol » est le mot de passe pour les minéraux et les hydrocarbures.

Le sénateur Baker : Pourriez-vous m’indiquer des dispositions du droit international qui le démontrent? Nous prenons peut-être une tangente qui n’en vaut pas la peine.

M. Sanford : C’est ce qu’indique la convention comme telle; nous sommes d’ailleurs en mesure de donner cette information.

Le sénateur Cowan : Monsieur Kessel, voudriez-vous donner des informations supplémentaires sur la capacité de nos navires de faire le travail qui doit être accompli d’ici 2013?

La semaine dernière, des porte-parole de la Garde côtière ont témoigné et ont indiqué, à propos du *Terry Fox* et du *Louis S. Saint-Laurent*, qui sont deux brise-glaces lourds, que ce sont les deux seuls brise-glaces capables d’affronter la glace de l’Arctique. D’après leurs témoignages, ces deux brise-glaces arrivent au bout de leur durée de vie utile. Si l’on ne donne pas bientôt des ordres pour les remplacer, on constatera peut-être qu’on ne peut plus les utiliser à cette fin; nous ne disposerons alors plus de l’équipement adéquat pour faire le travail.

Partagez-vous ces préoccupations et, dans l’affirmative, qu’est-ce que propose votre gouvernement?

M. Kessel : Vous avez dit que notre collègue, Mme Watson-Wright, et d’autres personnes ont témoigné; je pense que ce sont les personnes les plus aptes à faire des commentaires sur l’équipement comme tel. Nous avons chacun nos spécialités, et les nôtres sont, bien entendu, les questions de délimitation et les régimes juridiques. En ce qui concerne l’équipement comme tel, vous auriez intérêt à poser vos questions à d’autres personnes.

Le sénateur Cowan : Vous avez besoin d’une certaine recherche scientifique pour pouvoir formuler vos avis juridiques. Est-ce bien cela?

M. Kessel : Oui, et jusqu’à présent, nous obtenons les données scientifiques nécessaires.

Le sénateur Cowan : Vous n’avez aucune préoccupation au sujet de la capacité des navires de la Garde côtière de servir de plate-forme pour la collecte de ces données. Est-ce bien cela?

M. Kessel : Pour le moment, d’après l’information que nous avons, la qualité des données que nous obtenons est bonne. Les navires nous ont fourni jusqu’à présent les données dont nous avons besoin. Je compte sur mes collègues des autres ministères pour déterminer leurs besoins en matière d’équipement.

Le sénateur Cowan : On ne vous a donc fait part d’aucune préoccupation à ce sujet.

Mr. Kessel: My only concern is we have the data. I have not discussed the issue of were it not to come in because at the moment we are getting it. If you think there is a concern —

Senator Cowan: It is not whether I think there is a concern. It is a concern that the Coast Guard people expressed to us that they need to have replacement vessels sooner rather than later.

Mr. Kessel: Then they are best placed to give you their views.

Senator Adams: Senator Cowan, it is true that they told us the *Louis S. St-Laurent* only has eight years left, and I think *Terry Fox* another 10 years, and without the icebreakers, we will not finish the final report by 2013. They told us they are going to replace them at a cost of between \$700 million and \$1 billion, but will they come up with that amount of money in 10 years time.

Mr. Kessel: I am a simple lawyer. I could not answer how much an icebreaker costs. If they indeed say they have seven years of life left, then that deals with the question Senator Cowan was asking.

The Deputy Chair: Are there any other questions? Mr. Kessel, are you finished with your testimony?

Mr. Kessel: I certainly am. Of course we are available to answer any questions.

The Deputy Chair: I want to thank Mr. Sanford. We did not ask you to present in a formal way, but you so kindly agreed to join us at the table. We appreciate your presence here. I also want to thank Mr. Kessel and Mr. Hannaford for coming this evening and answering our questions. We may have others, so we may ask you to come back.

The committee adjourned.

M. Kessel : Ma seule préoccupation est d'avoir les données nécessaires. Je n'ai pas discuté de l'éventualité où nous ne pourrions plus les obtenir car, pour le moment, nous les obtenons. Si vous pensez qu'un problème se pose...

Le sénateur Cowan : Ce n'est pas que je pense qu'un problème se pose. Il s'agit d'une préoccupation dont nous ont fait part les porte-parole de la Garde côtière, à savoir que la Garde côtière aura besoin assez rapidement de navires de remplacement.

M. Kessel : Ce sont les personnes les mieux placées pour vous faire part de leurs opinions.

Le sénateur Adams : Sénateur Cowan, il est exact qu'ils ont signalé qu'il ne restait plus que huit ans au *Louis S. Saint-Laurent* et dix ans, si je ne me trompe, au *Terry Fox*; sans les brise-glaces, nous ne pourrions pas terminer le rapport final pour 2013. Ils ont fait savoir qu'ils allaient remplacer ces brise-glaces à un coût qui se situe entre 700 millions et 1 milliard de dollars, mais pourront-ils obtenir ces fonds en dix ans?

M. Kessel : Je ne suis que juriste. Je ne peux pas dire combien coûte un brise-glaces. Si ces personnes signalent qu'il ne reste plus que sept ans de durée de vie utile à ces navires, ça répond à la question du sénateur Cowan.

La vice-présidente : Y a-t-il d'autres questions? Avez-vous terminé, monsieur Kessel?

M. Kessel : Assurément. Nous sommes naturellement à votre disposition pour répondre aux questions.

La vice-présidente : Je tiens à remercier M. Sanford auquel nous n'avions pas demandé de faire un exposé comme tel, mais qui a aimablement accepté de venir à la table. Nous apprécions votre présence. Je remercie également M. Kessel et M. Hannaford d'être venus ce soir et d'avoir répondu à nos questions. Nous aurons peut-être d'autres questions à poser; il est donc possible que nous vous convoquions à nouveau.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, February 5, 2008

Fisheries and Oceans Canada:

George Da Pont, Commissioner, Canadian Coast Guard;
Charles Gadula, Acting Deputy Commissioner, Canadian Coast
Guard;
Gary Sidock, Director General, Fleet Directorate.

Tuesday, February 12, 2008

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Alan H. Kessel, Legal Adviser;
John Hannaford, Deputy Legal Adviser and Director General,
Legal Affairs Bureau;
Wendell Sanford, Director, Oceans and Environmental Law
Division.

TÉMOINS

Le mardi 5 février 2008

Pêches et Océans Canada :

George Da Pont, commissaire, Garde côtière canadienne;
Charles Gadula, sous-commissaire intérimaire, Garde côtière
canadienne;
Gary Sidock, directeur général, Direction générale de la flotte.

Le mardi 12 février 2008

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Alan H. Kessel, juriconsulte;
John Hannaford, juriconsulte adjoint et directeur général, Affaires
juridiques;
Wendell Sanford, directeur, Direction du droit des océans et de
l'environnement.